



# Focus

Investissement



**M. Amadou HOTT,**  
Envoyé spécial du Président de la BAD  
et Ambassadeur mondial de l'AGIA

**« Ce sont les  
entrepreneurs qui  
peuvent transformer  
l'économie du pays... »**



**TIDJANE DÈME,** Directeur  
Général Partech Afrique

**L'ART DE SE RELEVER...**



**Olivier FURDELLE,** Directeur  
Général Teranga Capital

**“Les fonds d'investissement sont  
complémentaires aux banques ...”**



**Mme Adama DIOUF CAMARA,** Directrice  
Générale NSIA Banque Sénégal

**“NSIA Banque Sénégal  
s'engage de plus en plus  
avec les PME”**



**Un pas de plus  
vers un avenir  
durable**



Tél. : 00 (221) 33 899 80 00



un partenaire à votre écoute



**Orabank**

# SMART TPE

**Payez Smart**

Désormais, avec nos TPE, payez via vos porte-monnaie électroniques.

# SMART TPE

**Encaissez Smart**

Désormais, avec nos TPE, encaissez via les porte-monnaie électroniques de vos clients



## « Une grande part du retard de développement économique d'une société est due à l'absence de confiance réciproque entre ses citoyens ». *Kenneth Arrow (Prix Nobel d'économie en 1972)*



• Par Elhadji Massata DIAKHATE

Chers lecteurs,

C'est avec une immense joie que je vous invite dans l'aventure *Focus Investissement*, votre magazine du capital investissement. Destiné à mettre la lumière sur l'activité et les acteurs professionnels de l'écosystème financier, les projets et les enjeux de l'investissement en capital, *Focus Investissement* est un support accessible à tous.

Nous entendons générer le maximum d'impact au bénéfice du développement socioéconomique du Sénégal, et du continent africain, notamment à travers l'information sur les PME, socle du tissu économique, et les start-ups, vecteurs d'innovations.

Investir c'est avoir confiance, à ce propos, Kenneth Arrow disait « *une grande part du retard de développement économique d'une société est due à l'absence de confiance réciproque entre ses citoyens* ». Dans le contexte du Sénégal, au-delà de la confiance, sans négliger les avancées notées au cours des dernières années, entre autres, la loi relative à la création et la promotion des start-ups, la diversité de structures d'accompagnement, le nouveau cadre juridique des PPP, il subsiste des défis substantiels. Il s'agit notamment de l'accès au financement, la formalisation, l'accès à l'information sur les dispositifs d'accompagnement et

d'appui, le poids de la fiscalité et les difficultés liées à l'exploitation.

Pour se développer, nos entreprises ont surtout besoin de moyens financiers (capitaux) suffisants pour réussir à passer les phases de leur existence, démarrage, croissance, développement, expansion. Ces capitaux sont accessibles à travers plusieurs canaux parmi lesquels : le financement bancaire, le marché financier ou l'appel à de nouveaux investisseurs. L'apport de ces derniers se fait à travers une prise de participation en capital, donc partage de risques, communément appeler l'investissement en capital, ou capital investissement selon.

Vous l'aurez compris, chers lecteurs, votre magazine sera essentiellement consacré au capital investissement et son impact dans le financement du développement des entreprises.

Certains secteurs d'activités qui ont connu des évolutions remarquables au Sénégal et en Afrique, tels que l'énergie et la mobilité durable, avec les systèmes de transport collectifs seront des préoccupations régulières de *Focus Investissement*. Outre le cadre règlementaire, des secteurs stratégiques pour nos économies tels que l'agro-industrie, la santé et les ressources naturelles ne seront pas laissés en rade.

L'équipe de la rédaction de *Focus Investissement* vous souhaite une très bonne lecture, et invite

les professionnels du secteur à soutenir notre initiative par des contributions techniques ou des suggestions constructives.

**Focus**  
Investissement  
Magazine trimestriel d'informations sur le Capital Investissement

**EDITEUR**  
PROCAP  
SOCIÉTÉ DE PROMOTION DU CAPITAL INVESTISSEMENT

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Elhadji Massata DIAKHATE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Mamadou DIAO

**CONSEILLER DE LA RÉDACTION**  
Pape Samba KANE

**RÉDACTION**  
Lamine BEYE  
Mamadou Moustapha DIALLO  
Papa Massal DIEYE  
Aminatou BA FALL  
Amara KOUYATÉ  
Adramé NDIONE  
Nafissatou NIANG  
Yamar SAMB  
Paul SARR  
Seydi SYLLA

**DESIGN & ERGONOMIE**  
Papa Baba DIOME  
& JB Moustapha SY

**CONTACT :**  
+221 78 621 99 49 / +221 33 869 63 69  
contact@focus-invest.org  
www.focus-invest.org

**ADRESSE**  
Rond-point Stèle Mermoz, Avenue Cheikh Anta Diop, Immeuble ELTON - 4<sup>ème</sup> étage

# SOMMAIRE

## 03 EDITORIAL

« Une grande part du retard de développement économique d'une société est due à l'absence de confiance réciproque entre ses citoyens ». Kenneth Arrow (Prix Nobel d'économie en 1972)

## 06 LES ECHOS DE LA FINANCE

- ACASIA VENTURES :  
Un investissement de pré-amorçage dans la société sénégalaise Lengo AI
- CONSEIL NATIONAL DU CREDIT  
Le système bancaire sénégalais affiche de belles performances
- FINANCE ISLAMIQUE  
Le Chef de l'Etat, Macky Sall, lauréat du Prix mondial du leadership

## 11 AGENDA

- Forum des Opérateurs pour la Garantie de l'Émergence Économique en Afrique (FOGECA) Date : 3 et 4 novembre 2023 • Dakar, Sénégal
- 20e Conférence annuelle de l'AVCA et Sommet du capital-risque - Date : 22-26 avril 2024 • Johannesburg, Afrique du Sud

## 14 PAROLE AUX ACTEURS

- Olivier Furdelle, Directeur Général de Teranga Capital: "Les fonds d'investissement sont complémentaires aux banques"
- Mme Adama DIOUF CAMARA, Directrice Générale de NSIA Banque Sénégal : "NSIA Banque Sénégal s'engage de plus en plus avec les PME"
- BAMBA LO, DG PAPS LOGISTICS :  
« La prise de participation des fonds d'investissement dans les startups est une opportunité »

## 25 PORTRAIT

Tidjane Dème : L'ART DE SE RELEVER...

## 28 FINANCE VERTE EN AFRIQUE

Les débuts hésitants d'une industrie en mutation

## 34 LA GRANDE INTERVIEW

M. Amadou HOTT, Envoyé spécial du Président de la BAD et Ambassadeur mondial de l'AGIA : « Ce sont les entrepreneurs qui peuvent transformer l'économie du pays... »

## 44 EN PROFONDEUR...

- L'INVESTISSEMENT DANS LA MOBILITÉ EN AFRIQUE : **Un filon prometteur pour les acteurs**
- LE CAPITAL-INVESTISSEMENT DANS LA ZONE UMOA : Les défis de la réglementation
- ÉNERGIE : Le Sénégal sur une dynamique de révolution énergétique

## 55 FOCUS SUR LES PPP

Lamine LO, Coordonnateur UNAPPP  
« Le recours aux PPP est une bonne alternative pour réduire le gap de financement dans nos États »

## 58 ACTUALITÉS

- Forum mondial des fonds souverains 2023 : La revue des Principes de Santiago en perspective
- APPUI AUX PME IMPACTÉES PAR LA COVID : LE FONDIS lance un fonds de 20 milliards de francs CFA

## 62 INNOVATION & TECH :

Des Startups sénégalaises prometteuses

## 68 MARCHÉ DES CAPITAUX

Revue des marchés au troisième trimestre 2023

## 70 DIVERS

- Focus sur octobre rose
- Ouvrage : Sénégal à portée de main / Le lion sort de sa tanière

# CARTE VISA PLATINUM

Découvrez un univers de privilèges

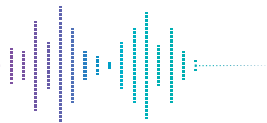


**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIETE GENERALE  
SENEGAL**

vóice



ACASIA VENTURES

## Un investissement de pré-amorçage dans la société sénégalaise Lengo AI



La société de capital-risque, Acasia Ventures, en phase de démarrage, annonce avoir pris la tête d'un tour d'investissement de pré-amorçage pour Lengo AI, une plateforme d'intelligence artificielle alimentée par l'IA pour les biens de consommation à rotation rapide (FMCG) basée à Dakar, au Sénégal. Cet important tour d'investissement a également vu la participation d'acteurs notables dans le domaine du capital-risque, notamment Ventures Platform, P1 Ventures, Launch Africa, Voltron Capital, ainsi que de plusieurs investisseurs providentiels, révèle AVCA. Lancée en 2022, Lengo AI a rapidement fait des vagues dans le paysage du commerce de détail africain grâce à son approche révolutionnaire de la collecte et de l'exploitation des données des détaillants informels.

Lengo AI est un système d'exploitation pionnier basé sur les données et conçu pour servir les commerces de détail informels à travers l'Afrique. En mettant l'accent sur la fourniture de renseignements et d'informations exploitables, Lengo AI cible les milliers d'épicereries de quartier.

Aly El Shalakany, associé directeur d'Acasia Ventures, se réjouit de ce partenariat : «*Nous avons travaillé avec Lengo pour réunir quelques-uns des meilleurs investisseurs en capital-risque opérant sur le continent, afin que nous puissions collabo-*

*rer à la mise en œuvre de l'ambitieux plan d'entreprise. Nous sommes ravis de rejoindre le conseil d'administration pour aider l'équipe à poursuivre le développement de la stratégie et à ouvrir de nouveaux marchés passionnants pour l'entreprise.*»

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

## Le système bancaire sénégalais affiche de belles performances



La situation du système bancaire sénégalais montre un tableau reluisant, si l'on se fie aux derniers chiffres rendus publics par le ministre des Finances et du Budget, Mouhamadou Moustapha BA qui présidait en début octobre la 3ème réunion du Conseil National du Crédit, au titre de l'année 2023. En effet, il est noté une « *bonne tenue* » des principaux indicateurs d'activité et de rentabilité du secteur.

En détail, les encours de crédits des banques ont progressé de 14,5% en glissement annuel pour s'établir à 6.891 milliards FCFA à fin juin 2023. La qualité du portefeuille s'est améliorée, le taux des créances en souffrance nettes des provisions ressortant à 3,5% du total des crédits. S'agissant de la rentabilité des capitaux propres des banques, elle est jugée « *satisfaisante* ». Elle s'établit à 15,1% en 2022 contre 15,3% en 2021. Cette tendance se maintient sur le premier semestre 2023.

Au plan prudentiel, les banques sont « *globalement en conformité* » par rapport aux normes fixées, un résultat « *remarquable* » dans le contexte de la fin de la transition vers les normes Bâle 2 et Bâle



3 dans l'UMOA depuis le 1er janvier 2023. Le ratio de solvabilité moyen s'élève ainsi à 13,4% à fin juin 2023 pour une norme minimale de 11,5%.

Pour ce qui concerne le secteur de la microfinance, l'encours des crédits distribués aux sociétaires et clients a connu une progression de 18% en glissement annuel, en s'établissant à 608 milliards à fin juin 2023. Quant à la qualité du portefeuille, elle s'est également sensiblement améliorée, le taux brut de dégradation s'établissant à 6,38% en juin 2023 contre 8,11% à fin juin 2022.

## MARCHES FINANCIERS

### Le Sénégal, une signature qui inspire confiance

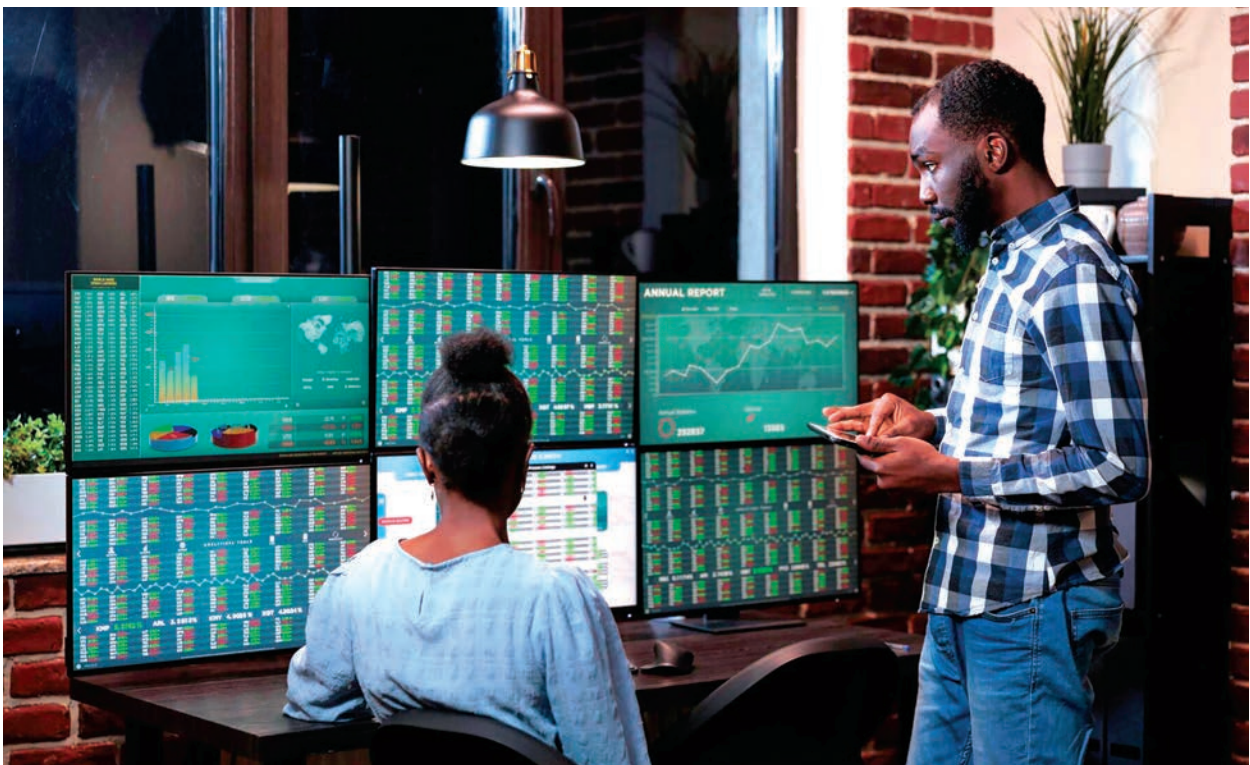
La signature de l'Etat du Sénégal reste appréciée par les investisseurs sur les marchés financiers. En atteste l'évaluation, en termes de notation financière, du crédit souverain Etat du Sénégal, avec la confirmation des notes et perspectives y relatives, respectivement à Ba3 avec perspective stable pour Moodys, B+ avec perspective stable pour S&P et à A2 à court terme/A- long terme pour la notation en

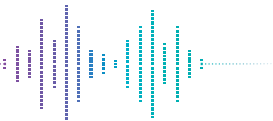
monnaie locale par Bloomfield Investment Corporation.

Cette confiance des investisseurs est également reflétée par la conclusion d'un programme soutenu par le Mécanisme élargi de crédit (Mec) et la Facilité élargie de crédit (Fec), combinés à la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Ce programme a été conclu le 11 mai 2023, pour un montant de 1156 milliards à décaisser entre juin 2023 et décembre 2026. La première revue s'est déroulée du 12 au 24 octobre 2023. Elle a été précédée d'une staff visit concluante qui s'est effectuée du 31 août au 07 septembre 2023.

D'après les explications du ministère des Finances et du Budget, la belle appréciation de l'Etat sur les marchés des capitaux résulte de la résilience de l'économie liée, notamment, à la maîtrise du déficit budgétaire (qui devrait se situer à 4,9% à fin 2023, contre 6,1% à fin 2022). Le déficit budgétaire est projeté à 3,9% en 2024.

Au-delà de cette consolidation budgétaire, le Gouvernement reste déterminé à renforcer le cadre de gestion et réduire les vulnérabilités de la dette publique, dont le stock est ressorti à fin 2022, à 68,2% (en deçà du plafond communautaire de 70%).





**MARCHÉ FINANCIER**

**AMF UMOA agréée  
deux nouveaux Fonds  
d'investissement**



L'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA a octroyé deux nouveaux agréments aux FCPR, FI NATANGUE et KAM Croissance+, en qualité de Fonds d'investissement alternatif.

Pour le premier fonds, il s'agit de FCPR FI NATANGUE dirigé par Baobab Asset management finance gestion et intermédiation. Concernant ses orientations de placement, le FCPR Natangué a opté pour une stratégie de placement entre 70% et 100% dans les entreprises non cotées et menant des activités éligibles à la réglementation du contenu local dans le secteur des hydrocarbures et autres sociétés non cotées, entre 0% et 20% dans les actions cotées, OPCVM Actions et titres assimilés entre 0% et 30% dans les obligations, OPCVM obligataires et titres assimilés entre 0% et 20% en liquidités et autres produits de trésorerie.

Pour le second Fonds d'investissement, il s'agit de KAM Croissance+. La demande d'enregistrement du Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) KAM CROISSANCE+ a été présentée à l'AMF-UMOA par la SGO (Société de Gestion d'OPCVM) KAYDAN ASSET MANAGEMENT. Ce FCPR adoptera la stratégie de placement définie en actifs non cotés : entre 70 et 100% ; Parts d'autres organismes de placement collectif : entre 0 et 10% ; Bons, Obligations et autres titres de créances négociables : entre 0 et 10% ; actions cotées : entre 0 et 10% ; liquidités et autres produits de trésorerie : entre 0 et 10%.

**FINANCE ISLAMIQUE**

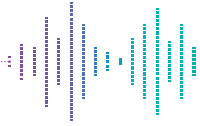
**Le Chef de l'Etat, Macky Sall,  
lauréat du Prix mondial du  
leadership**



Le prix décerné au Président de la République a été institué en 2011 par la Firme britannique Edbiz Corporation, spécialisée dans la finance islamique. Il vise à reconnaître et récompenser l'innovation, la réussite, la stratégie et les changements progressifs et inspirants qui se produisent au sein de la communauté financière islamique mondiale.

Le Président Macky SALL a été désigné lauréat pour l'édition 2023 pour sa contribution « pertinente et exceptionnelle » aux mécanismes bancaires, financiers et autres pratiques commerciales islamiques, en tant que systèmes viables et intégrés au sein de l'architecture financière internationale. Au Sénégal, plusieurs initiatives sont en cours avec notamment le Programme de développement de la Microfinance Islamique au Sénégal (Promise). Ce prix est également attribué en reconnaissance des réformes hardies que le Chef de l'Etat a introduites dans les domaines bancaire, fiscal, des assurances, du waqf, des sukks entre autres, pour promouvoir les activités de la finance islamique au Sénégal.





## GESTION DU PONT DE LA SENEGAMBIE

### Africa50 et la Gambie signent une convention d'actionnaires



Dans le cadre de son programme dédié au recyclage d'actifs, Africa50 a signé avec la Gambie une convention d'actionnaires qui permettra à une nouvelle entité spécialement créée à cet effet, Transgambia Bridge Company Ltd, d'exploiter et d'entretenir le pont de la Sénégambie. La Gambie a récemment rejoint le programme d'Africa50 dédié au recyclage d'actifs, une solution innovante permettant aux pays de débloquer des capitaux actuellement immobilisés dans des infrastructures publiques en les présentant à des institutions privées crédibles qui verseront des droits équitables à l'État pour la gestion, l'exploitation et, dans certains cas, la modernisation des infrastructures pendant une période prédéterminée dans le cadre d'un accord de concession. « *Les capitaux libérés par le biais de ce mécanisme apportent des ressources financières supplémentaires aux pays, qu'ils peuvent utiliser pour investir dans d'autres infrastructures* », a précisé Africa50 dans son communiqué final.

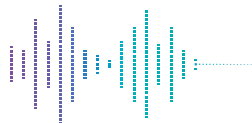
Papa Demba Diallo, Directeur du Développement des projets chez Africa50, a indiqué, lors de la cérémonie de signature, qu'Africa50 a prouvé qu'elle est un partenaire de confiance dans la réalisation d'infrastructures durables à travers le continent pour soutenir le développement économique. « *Nous sommes ravis de nous associer à la Gambie pour que le pont de la Sénégambie apporte une valeur ajoutée au pays tout en stimulant le commerce régional et en soutenant la Zone de libre-échange continentale africaine* », a ajouté l'ancien Directeur Général du FONSI, M. Diallo.

## FINANCEMENT EN AFRIQUE

### La SFI revendique 11,5 milliards de dollars d'investissements dans 40 pays africains



En 2023, la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale axé sur le secteur privé, affirme avoir investi 11,5 milliards de dollars US, un niveau record jamais atteint, dans un total de 40 pays africains, ce qui représente « *le plus haut niveau d'engagement* » sur une seule année pour le continent. Ce soutien comprend 1,98 milliard de dollars pour accompagner les PME et créer des emplois ; 1,76 milliard de dollars pour renforcer la connectivité numérique, avec des investissements dans les tours télécoms et la croissance des technologies haut débit et de l'internet mobile ; \$1,12 milliard de dollars pour le financement des activités de commerce ; \$876 millions pour la transition énergétique et écologique du continent. « *Ces résultats ont permis au continent, y compris dans les régions frappées par les conflits, d'accélérer la transition énergétique, de développer des chaînes de production plus vertes, de soutenir le commerce intra-africain, de renforcer les petites et moyennes entreprises et de favoriser la production alimentaire locale* », mentionne la SFI.



PERPSECTIVES ECONOMIQUES

**La croissance du Sénégal attendue à 9,2% en 2024**



**D'**après le projet de Loi de finances 2024, la croissance économique du Sénégal en 2023 initialement projetée à 8,8% est revue à la baisse à 4,1% du fait, entre autres, du décalage dans la mise en œuvre des projets d'hydrocarbures. Le pays présente toutefois des perspectives de croissance robustes pour 2024, avec une croissance attendue à 9,2% du fait d'un rebond du secteur secondaire grâce à la normalisation des cours internationaux des matières premières, à un environnement institutionnel favorable, au recours aux partenariats public-privé pour le financement des investissements publics et au renforcement des investissements directs étrangers pour l'exploitation des hydrocarbures.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Taux de croissance du PIB</b>	6,2%	6,4%	6,4%	7,4%	6,2%	4,6%	1,3%	6,5%	4,2%	4,1%	9,2%

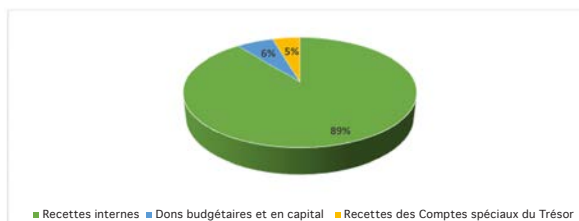
Source : Projet LFI 2024

**Les chiffres clés du budget 2024**

**L**a Direction générale du budget a rendu public le projet de loi de finances 2024. D'après le document que nous avons parcouru, les recettes du budget général s'établissent à 4693,7 milliards de FCFA, contre 3919,5 milliards de FCFA dans la loi de finances pour l'année 2023, soit une augmentation de 774,3 milliards de FCFA (+19,8%). Les dépenses du budget général sont arrêtées à un montant total de 5533,9 milliards de FCFA, contre 4965 milliards de FCFA pour l'année 2023, soit une augmentation de 568,9 milliards de FCFA (11,5%).

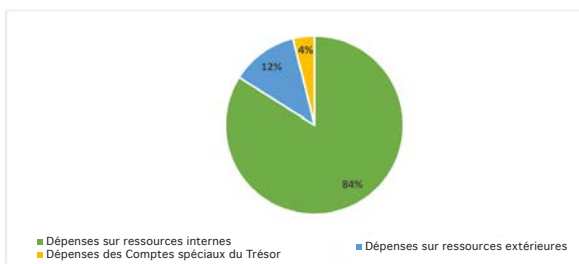
S'agissant des recettes et dépenses des Comptes spéciaux du Trésor, elles s'équilibrent à 221,5 milliards de FCFA. Au total, les prévisions de recettes du projet de loi de finances 2024 s'établissent à 4915,2 milliards de FCFA, contre 4096,4 milliards de FCFA dans la loi de finances pour l'année 2023, soit une augmentation de 818,8 milliards de FCFA (+20%). Elles sont composées des grandes masses suivantes : recettes internes : 4390 milliards de FCFA, dons budgétaires et en capital : 303,8 milliards de FCFA ; recettes des comptes spéciaux du Trésor : 221,5 milliards de FCFA.

**Graphique 1 : Structure des recettes budgétaires**



Source : Projet LFI 2024

**Graphique 2 : Structure des dépenses budgétaires**



Pour ce qui est du montant total des dépenses du projet de loi de finances 2024, il s'établit à 5 755,4 milliards de FCFA contre 5 141,9 milliards de FCFA en 2023 soit une hausse de 613,5 milliards de FCFA (+11,9%)



## 1<sup>er</sup> Forum du Patrimoine et de l'Investissement

**Date :** 26 octobre 2023

**Lieu :** Dakar, Sénégal

Le Forum du Patrimoine et de l'investissement, organisé par CGF Bourse, CGF Gestion et l'Agence Dimensions, est un événement majeur dans le domaine financier, rassemblant un public diversifié de professionnels, d'investisseurs, d'émetteurs et d'experts dans différents domaines. Le Forum se tiendra sous format scientifique autour de panels et de



Keynotes sur des sujets cruciaux qui touchent à la gestion de patrimoine, au financement innovant des entreprises, à la gestion du patrimoine et à l'exploitation du pétrole et du gaz.

## Forum des Opérateurs pour la Garantie de l'Émergence Économique en Afrique (FOGECA)

**Date :** 3 et 4 novembre 2023

**Lieu :** Dakar, Sénégal

Ce grand rendez-vous du secteur privé africain va regrouper, à Dakar, les principaux acteurs de l'économie africaine, notamment des Chefs d'entreprise, des financiers, des investisseurs dans divers domaines d'activités, afin de renforcer les échanges commerciaux intra-africains et promouvoir davantage l'intégration africaine.



## 20<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'AVCA et Sommet du capital-risque

**Date :** 22 - 26 avril 2024

**Lieu :** Johannesburg, Afrique du Sud



L'AVCA Conference and VC Summit est le plus grand rassemblement mondial de capital privé centré sur l'Afrique, attirant des investisseurs qui gèrent collectivement plus de 1,5 trillion de dollars d'actifs.

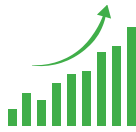
## Forum annuel sur le Commerce et l'Investissement Afro-caraïbéen

**Date :** 30 et 31 octobre 2023

**Lieu :** Georgetown (Guyanes)

Ce Forum sera marqué par des Sessions plénières sur le commerce, l'investissement et la collaboration économique. Des présentations de l'industrie mettant en avant les opportunités dans des secteurs clés tels que l'agriculture, le pétrole et le gaz, le tourisme, les services financiers, l'infrastructure et l'énergie renouvelable seront également réalisées.





### MARCHE DE LA DETTE UEMOA

#### Oulimata NDIAYE, portée à la tête de UMOA-Titres

L'Experte de la gestion de la dette et des taux, Oulimata Ndiaye a été nommée nouvelle directrice de UMOA-Titres, une institution publique régionale créée par la décision du conseil des ministres 2012 pour accompagner les États membres de l'UMOA dans l'émission, la gestion de titres de la dette publique et dans la mobilisation de ressources financières sur les marchés de capitaux. Elle remplace à ce poste le Sénégalais Adrien Diouf qui a rejoint la BCEAO. Pendant plus de quinze ans, Oulimata Ndiaye DIASSE a exercé ses compétences en tant que spécialiste de la dette et des marchés de taux d'intérêt au sein des cabinets en France, aux côtés



de nombreuses entités du secteur public local. Des structures qu'elle a accompagnées dans le cadre de

leur stratégie de financement, la gestion active de leur dette et la gestion de leur exposition aux risques de taux.

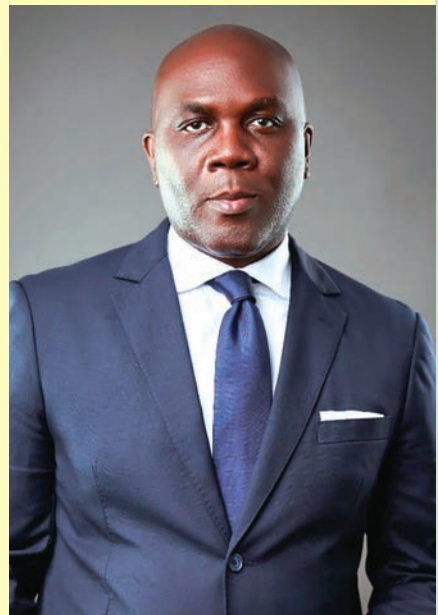
En 2017, elle rejoint UMOA-Titres en tant que Responsable des Opérations. En 2019, elle est chargée de lancer le Département Conseil et Assistance aux États, avec pour mission d'accompagner au quotidien tous les États membres de la zone UMOA. Son équipe se consacre à la structuration de leurs besoins de financement sur le marché régional et de leurs opérations de gestion active. Dans ce cadre, Oulimata Ndiaye DIASSE accorde une attention particulière à des questions cruciales telles que la soutenabilité de la dette et la mobilisation des ressources nécessaires au développement des économies locales.

#### Augustin Kouassi Apetey nommé Directeur Général de la CDC-CI CAPITAL

L'ancien vice-président, chargé des investissements stratégiques, des fusions et acquisitions en Afrique de Olam international, Augustin Kouassi, a été promu Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations Côte d'Ivoire CAPITAL (CDC-CI CAPITAL), une filiale de La Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI). Dans le passé, M. Apetey fut auditeur à PriceWaterhouseCoopers Côte d'Ivoire, avant de devenir Analyst senior à United technologies en 2002. Le nouveau patron de CDC-CI CAPITAL a également occupé le poste de responsable des investissements à la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale dédiée au sec-

teur privé dans les pays en développement. « *Ce nouveau chapitre de ma carrière représente une opportunité exceptionnelle de contribuer au développement économique de notre pays et de l'UEMOA* », s'est félicité M. Apetey.

CDC-CI CAPITAL, créée en Juin 2023, avec le soutien financier de la Banque Mondiale, dans le cadre du Projet de Transformation Economique de la Côte d'Ivoire (PCCET CI), a pour mission d'investir dans les capitaux propres des entreprises Ivoiriennes à fort potentiel. Cette nouvelle filiale est dotée d'une enveloppe de 38 milliards de FCFA et repose sur deux guichets : le premier destiné aux startups et aux PME est doté d'un budget de 8 milliards de FCFA. Le second doté d'un fonds de 30



milliards FCFA, dédié au financement des grandes entreprises actives dans les projets verts.



**Claudia Goldin, Prix Nobel d'économie 2023**

L'Américaine, Claudia Goldin, 77 ans, a été désignée lauréate du Prix « Nobel d'économie » pour ses travaux sur l'évolution de la place des femmes sur le marché du travail et de leurs revenus. Elle devient la 3ème femme à obtenir cette distinction. Claudia Goldin, première femme nommée à la tête du département économie de l'université Harvard, a été distinguée pour avoir « fait progresser notre compréhension de la situation des femmes sur le marché du travail », a déclaré le jury du Nobel. « Claudia Goldin, a fourni le premier compte rendu complet des revenus des femmes et de leur participation au marché du travail. En fouillant dans les archives, en compilant et en corrigeant les données historiques, Goldin a pu présenter des faits nouveaux et souvent surprenants. Le fait que les choix des femmes ont souvent été, et restent, limités par le mariage, la responsabilité du foyer et de la famille, est au cœur de ses analyses et de ses modèles explicatifs », justifie le jury dans son communiqué.



« Nous avons déployé un niveau record de financements concessionnels mixtes afin de réduire les risques liés aux investissements à fort impact, et nous continuons de mettre en place de nouveaux mécanismes pour répondre aux besoins naissants dans les pays à revenu intermédiaire ».

**[Makhtar DIOP, Directeur Général de la SFI]**

« L'activité de factoring proprement dite est encore à un stade de lancement sur notre continent, en particulier en Afrique de l'Ouest (...). En comparaison avec d'autres régions, les transactions liées au factoring en Afrique ne représentent à peine que 1% du volume mondial total des transactions factoring »

**[Fodhiel Kerkeni, Expert en Affectation, Sika Finance]**



« Il est vrai qu'il existe de nombreux enjeux liés au développement du private equity dans la zone Afrique subsaharienne francophone. Il est surprenant de constater qu'un pays comme la Côte d'Ivoire, qui représente un pôle d'attractivité économique significatif dans la région, ne capte que 2 à 3 opérations de private equity par an, avec des tickets moyens peinant à atteindre les 20 millions d'euros, alors qu'il y a plus d'une dizaine de gestionnaires de fonds basés dans le pays et que les besoins en financement sont significatifs. La différence de dynamique est flagrante par rapport à des pays équivalents en zone anglophone par exemple ».

**[Jean-Michel Ette, Directeur général de Keys Finance Partners (KFP) • La Tribune Afrique]**

OLIVIER FURDELLE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TERANGA CAPITAL

# “Les fonds d’investissement sont complémentaires aux banques”

Dans cet entretien, Olivier Furdelle, Directeur Général de Teranga Capital, analyse la dynamique du marché des fonds d’investissement au Sénégal et identifie des obstacles liés notamment au cadre juridique et réglementaire. M. Furdelle lève également un coin du voile sur les réalisations de Teranga Capital et dessine ses perspectives.

• *Propos recueillis par la Rédaction*

**Vous dirigez Teranga Capital, l’un des premiers fonds d’investissement privés au Sénégal créé en 2016 par des entrepreneurs et des acteurs privés. Quel regard portez-vous sur l’évolution du marché du capital investissement au Sénégal ?**

Ce marché est en croissance mais reste encore émergent dans le paysage global du financement des PME au Sénégal. A côté de Teranga Capital qui a eu à jouer un rôle de pionnier dans son segment de marché, d’autres fonds d’investissement se sont installés ou ont initié des opérations dans le pays depuis lors, en particulier visant des entreprises de petite taille ou en début de parcours, ce qui correspond à un stade critique de leur développement. Mais globalement les volumes représentés par les acteurs du capital investissement sont encore très en retrait par rapport au besoin de financement des PME-PMI et startups, et appellent à être rehaussés au vu du rôle et du potentiel économique et social porté par ces acteurs économiques.

**Comment est née l’idée de création de Teranga Capital au Sénégal et pourquoi vous avez porté votre choix sur ce pays ?**

L’idée est venue du constat du problème d’accès au financement précité. Ma rencontre, il y a une dizaine d’années au Sénégal, avec le cofondateur Omar Cissé [Ndlr : fondateur et CEO de la fintech InTouch depuis lors] m’a montré l’ampleur des besoins et tout autant des opportunités. De manière concrète, Il dirigeait à l’époque un incubateur de jeunes pousses qui, malgré leurs avancées, ne parvenaient pas à trouver des fonds pour assurer leur déploiement. A côté des acteurs traditionnels comme les banques qui ont souvent des difficultés à financer les PME, nous percevions qu’il manquait un instrument local adapté pour financer et accompagner de près les entreprises à fort potentiel de croissance et d’impacts. C’est cette ambition que Teranga Capital a visé à incarner.

**Ces dernières années, le capital investissement semble connaître un engouement au Sénégal avec l’arrivée de nou-**

**veaux acteurs. Qu’est ce qui peut expliquer cet intérêt ?**

Nous pensons que ceci est surtout lié à la dynamique entrepreneuriale qui est en cours au Sénégal. Depuis le démarrage de Teranga Capital, nous observons en effet une amplification des initiatives entrepreneuriales, tant du côté des porteurs de projets que des acteurs d’appui et d’encadrement.

De plus en plus de projets nous sont soumis pour financement, avec une qualité croissante, par des promotrices et promoteurs engagés et visant à servir des besoins locaux et des opportunités de marché identifiées. Les compétences et talents sont présents au Sénégal et ceci est notamment renforcé par le retour de jeunes professionnels au Pays. Cet entrain se retrouve notamment dans le secteur du digital et dans beaucoup d’autres secteurs d’activité (agribusiness, santé, éducation, services, etc.).

En parallèle, les acteurs publics et privés d’appui et d’encadrement tels que la DER/FJ, l’ADEPME, le Bureau de Mise à Niveau (BMN) et les différents incubateurs ou



accélérateurs, ont pu poursuivre leurs missions et appuyer les entreprises, notamment sur le renforcement de leur compétences.

Toutes ces évolutions ont ainsi mené à positionner le Sénégal comme un « hub » d'entrepreneuriat fertile d'Afrique de l'Ouest pour les start-up et PME, et ceci attire de nouveaux acteurs de capital-investissement, locaux ou internationaux, à intervenir. Nous nous réjouissons de cette tendance qui est positive pour tout l'écosystème du Sénégal et au-delà.

**Nombreux sont les acteurs du secteur privé qui se plaignent des conditions difficiles d'accès au crédit bancaire. Comment les fonds d'investissement peuvent-ils être une alternative à cette problématique ?**

Nous sommes conscients de ces défis et pensons que les fonds d'investissement sont complémentaires aux banques et aux autres acteurs traditionnels de financement. De par son mode d'intervention, un acteur comme Teranga Capital s'associe au capital à moyen ou long terme, renforce les fonds propres de l'entreprise et met en œuvre une gouvernance et un accompagnement rapproché pour en assurer le développement. Les fonds apportés sont mis à risque et ne sont pas liés à une caution ou garantie, de manière que les intérêts et la prise de risque des promoteurs et de l'investisseur soient alignés. Cette position du fonds d'investissement est ainsi de nature à permettre aux banques et autres financeurs d'avoir

*Les fonds apportés sont mis à risque et ne sont pas liés à une caution ou garantie, de manière que les intérêts et la prise de risque des promoteurs et de l'investisseur soient alignés*

plus de visibilité, de venir plus en confiance vers les PME et PMI, notamment pour assurer le financement de l'exploitation ou du fonds de roulement.

Ce rôle d'entraînement est nécessaire et l'expérience de Teranga Capital montre que ceci est possible, puisque pour un montant moyen de 240 millions de FCFA apporté à une PME par notre



fonds, un équivalent de 70 millions de FCFA supplémentaires a pu être mobilisé de manière externe pour la même entreprise. Cet effet de levier demande à être amplifié par la mobilisation croissante de tous les acteurs de financement.

**Qu'est ce que Teranga capital a entrepris comme initiative en faveur des PME et startups en matière de financement ?**

Le rôle de pionnier qu'a pu avoir Teranga Capital est justement d'avoir adapté le modèle du capital investissement, usuellement réservé aux entreprises de grande taille et opéré par des acteurs au-delà de nos frontières, aux besoins des PME-PMI et startups sénégalaises. Nos entreprises partenaires, qui opèrent dans tous les secteurs d'activité, bénéficient d'un financement établi sur-mesure (en combinaison de capital et quasi-capital) et d'un appui de proximité sur le long terme (4 à 7 ans) destiné à renforcer la performance financière et l'impact. Cet accompagnement rapproché est véritablement le moteur de la création de valeur de notre partenariat avec les promoteurs, car nous nous retrouvons les manches pour permettre à l'entreprise de réaliser ses ambitions et l'aider à surmonter ses défis. Cet appui peut être d'ordre stratégique, opérationnel ou technique, et passe par la mobilisation d'expertise externe (assistance technique) mise à la disposition des PME et startups financées par Teranga Capital.

Nous nous appuyons en effet fortement sur notre réseau local et international de conseillers et d'experts indépendants qui agissent auprès des entreprises en tant que conseillers ou administrateurs indépendants. Le conseil d'administration est également

un organe privilégié pour soutenir la stratégie globale de l'entreprise. Cela permet d'apporter un soutien personnalisé, d'établir les priorités et d'évaluer les moyens à mettre à en œuvre. Les sujets peuvent concerner le développement de l'activité ou des ventes, la levée de fonds, le marketing, les opérations, les RH, l'informatique, la gestion financière, etc. Nous suivons de près les entreprises et sommes au fait de leurs progrès, ce qui nous permet d'agir sur les bons leviers de performance et, dans la plupart des cas, anticiper les changements. Ce soutien de qualité témoigne également des relations de confiance que nous sommes en mesure de nouer avec les promoteurs, avec un dialogue constructif même dans les situations difficiles.

**Quelle analyse faites-vous du cadre réglementaire sénégalais régissant l'organisation et le fonctionnement du capital investissement ?**

*« Teranga Capital a financé une douzaine d'entreprises via une intervention en capital-investissement. En outre, la société de gestion de Teranga Capital a facilité le financement d'une vingtaine d'autres start-ups en phase d'amorçage. »*

Le rôle de pionnier de Teranga Capital lui a fait traverser un parcours réglementaire qui était peu balisé à nos débuts. Grâce à la mobilisation de nos parties prenantes, nous avons réussi à impulser nos activités avec autorisation d'exercice sous le statut

réglementé de Société d'Investissement en Fonds Propres. Mais malheureusement le dispositif juridique et réglementaire restait incomplet et cela, à notre connaissance, n'a pas permis à d'autres acteurs du capital-investissement d'endosser le même statut.

Une réforme de la réglementation des acteurs du capital-investissement a été initiée il y a quelques années à échelle sous-régionale (UEMOA) sous l'égide du CREPMF (devenu Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine). Ceci nous semble favorable car nous adhérons à l'idée du renforcement de l'attrait de la Zone pour les investisseurs locaux et internationaux. Au même titre que les autres acteurs, nous avons pu partager notre expérience et participer aux travaux préliminaires. Nous y avons souligné le besoin de souplesse de ce nouveau cadre réglementaire pour y accueillir des fonds de natures diverses (venture capital, capital développement, expansion, retournement, etc.) et la nécessité de présence d'incitants pour attirer les capitaux à être logés dans l'UEMOA. A notre connaissance, ces réformes n'ont malheureusement pas encore abouti dans les dispositifs juridiques et fiscaux des Etats membres.

**Pouvez-vous nous indiquer quelques réalisations que Teranga capital a effectuées en termes d'investissement en capital avec prises de participation minoritaire ou financements d'amorçage ?**

Teranga Capital a financé une douzaine d'entreprises via une intervention en capital-investissement. En outre, la société de gestion de Teranga Capital a facilité le financement d'une vingtaine d'autres start-ups en phase



d'amorçage. Ces jeunes pousses et PME-PMI opèrent au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie, dans différents secteurs d'activité tels que l'agribusiness, le digital, l'électrification rurale, l'éducation, la santé, et d'autres services.

Parmi les exemples de réussite, on peut citer les cas de LAfrica-Mobile, startup du digital (*spécialisée dans la communication à grande échelle*), qui opère déjà dans une douzaine de pays africains et a décuplé son chiffre d'affaires depuis notre investissement, et s'apprête à conclure une levée de fonds significative pour accompagner l'entreprise dans son ambition de croissance ; ou celui de Cogelec Energy (*spécialisé dans les services de génie électrique et d'électrification rurale*), entreprise rentable et à forte croissance, qui s'est positionnée en acteur de référence dans l'électrification rurale et a notamment déployé des projets de raccordement auprès de plusieurs dizaines de milliers de ménages qui n'avaient pas encore accès à l'électricité. Ou enfin celui de la SECAS – « La Vivrière », entreprise active dans la transformation agro-alimentaire qui, grâce au co-investissement conjoint de Teranga Capital et du FONSI, a pu construire une nouvelle unité de production afin de répondre à la demande croissante pour ses produits de qualité issus de céréales locales (*mil, fonio, niébé*).

**Quelle est la taille du Fonds ? Qu'en est-il de l'état actuel du portefeuille de Teranga capital au Sénégal : le nombre de startups accompagnées ? Le montant des financements ? L'impact des interventions de Teranga capital ?**

Le Fonds initial, qui était d'une taille d'un peu plus de 4 milliards de FCFA, a été presque totalement

déployé dans la douzaine d'entreprises précitées. Les entreprises du portefeuille se sont globalement bien développées et ont montré une forte résilience lors des crises (notamment celle en lien à la COVID). Ces entreprises ont en effet connu une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de plus de 20% chaque année depuis la création du Fonds ; 2/3 sont rentables et leur EBE moyen a plus que triplé depuis le démarrage de Teranga Capital.

Les impacts extra-financiers ont également évolué de manière très favorable : la création d'emplois directs s'est bien tenue malgré les effets de la pandémie, et les emplois indirects des entreprises du portefeuille

*SECAS – « La Vivrière », entreprise active dans la transformation agro-alimentaire qui, grâce au co-investissement conjoint de Teranga Capital et du FONSI, a pu construire une nouvelle unité de production afin de répondre à la demande croissante pour ses produits de qualité issus de céréales locales (mil, fonio, niébé).*

ont presque doublé entre 2020 et 2022. Plus de 50% des entreprises du portefeuille ont pu bénéficier de financements bancaires, et au global plus de 1,2 Milliard FCFA ont été mobilisés de manière ex-





terne, soit 30% du financement global des entreprises. La grande majorité des entreprises sont complètement formalisées, elles ont collaboré avec plus d'un millier de fournisseurs (incluant des petits producteurs en zone rurale) et le salaire minimum dans les entreprises du portefeuille est en moyenne 2X supérieur au SMIC national. 1/3 des entreprises sont détenues ou dirigées par des femmes, plus de 40% des emplois sont détenus par des femmes, et le même pourcentage d'emplois est occupé par des jeunes.

**Quelles sont les perspectives de Teranga Capital à la fin de la période d'investissement ?**

*Teranga Capital vise à amplifier ses interventions et ses impacts. Une levée de fonds est en cours auprès de ses investisseurs actuels et de nouveaux investisseurs, dont la conclusion est attendue pour 2024.*

Teranga Capital est arrivé à la fin de sa phase de déploiement initial. Les premières cessions de participations sont en cours et présentent des perspectives de rentabilité attrayantes. La phase de « *preuve de concept* » et le rôle de pionnier de Teranga Capital ont permis de mettre en évidence l'approche d'investissement adaptée aux besoins du marché et de définir les meilleures pratiques d'accompagnement des sociétés investies, la recherche d'impact et l'émergence de futurs champions nationaux. Aussi, un exercice de valorisation externe indépendan-

te a été réalisé sur le portefeuille des participations et ses résultats démontrent une création de valeur depuis le démarrage du Fonds.

Fort de ces résultats et apprentissages, Teranga Capital vise à amplifier ses interventions et ses impacts. Une levée de fonds est en cours auprès de ses investisseurs actuels et de nouveaux investisseurs, dont la conclusion est attendue pour 2024. Tout en restant dans sa stratégie, ceci permettra de rehausser la capacité à accompagner financièrement des projets d'ambition supérieure et de proposer une couverture géographique incluant certains pays limitrophes peu desservis et opportuns.

**Comment se présente le devenir du marché des fonds d'investissement au Sénégal et dans la sous-région ? quels défis faudrait-il relever pour son émergence ?**

En miroir des dynamiques entrepreneuriales exposées, il nous apparaît que le marché des fonds d'investissement au Sénégal et dans la sous-région est amené à croître et à se développer, en particulier dans le segment des PME et startups visé par les acteurs comme Teranga Capital.

Au-delà des évolutions réglementaires précitées, plusieurs défis auront besoin d'être relevés pour assurer l'essor du secteur :

Au niveau des startups et des PME-PMI ciblées, il reste important d'améliorer leur niveau général de maturité pour qu'elles puissent être plus à même d'être financées en grand nombre par les acteurs du capital-risque ou du capital-investissement. Cette notion de « *investment-readiness* » vise par exemple les aspects de

stratégie, de modèle économique et de preuves initiales à dégager d'une phase pilote, afin de conforter les investisseurs du potentiel du projet.

Au niveau des acteurs du capital investissement, il reste crucial de poursuivre la sensibilisation en continu et d'apporter la pédagogie nécessaire pour expliquer aux entreprises du marché ce que sont les modes d'intervention spécifiques des fonds d'investissement. Mettre en lumière les atouts, les attentes des fonds d'investissement et leurs exigences (comme la transparence et la bonne gouvernance) sont déterminants pour assurer la compréhension et l'adhésion croissante des entreprises en demande de financement.

Enfin, il sera nécessaire de mobiliser davantage la diversité des potentiels financeurs privés et publics à devenir investisseurs des fonds d'investissement nationaux et régionaux, afin de permettre au secteur d'atteindre une masse critique en tant que classe d'actif et d'amplifier ses actions et impacts. A ce titre, eu égard au rôle de catalyseur des fonds comme Teranga Capital, je suis d'avis qu'un financement mixte (dénommé « *blended financing* » en anglais) va être appelé à se répandre, par lequel des investisseurs à mission publique (comme le FON-SIS, les institutions financières de développement, les grandes fondations internationales) viendront faciliter la venue d'investisseurs privés (grandes entreprises, banques et assurances, fonds de pension, family office, business angels, etc), en leur apportant des mécanismes incitatifs de partage de risques (par exemple en couvrant une partie des pertes éventuelles que subirait les investisseurs privés, ou en apportant aux entreprises du portefeuille des subventions d'assistance technique). ■

**MME ADAMA DIOUF CAMARA, DIRECTRICE GENERALE DE NSIA  
BANQUE SÉNÉGAL**

# “ NSIA Banque Sénégal s’engage de plus en plus avec les PME

Six ans après l’acquisition de Diamond Bank, NSIA Banque Sénégal entend consolider sa position dans le paysage bancaire sénégalais. Sa Directrice Générale, Mme Adama Diouf CAMARA dresse le bilan de leurs activités et dévoile les ambitions pour les années à venir. NBS compte placer les PME au cœur de ses interventions.

## Quel bilan tirez-vous de la transition six ans après l’acquisition de Diamond Bank en 2017 ?

Il faut rappeler la vision panafricaniste que partagent ces 2 grands groupes financiers, la NSIA, leader de l’Assurance en Afrique francophone et le groupe bancaire nigérian Diamond Bank. Le rachat a permis au Groupe NSIA de renforcer sa présence dans 4 pays d’Afrique de l’Ouest (au Bénin, au Togo, en Côte d’Ivoire et au Sénégal).

Le support de la maison mère et l’assise du Groupe dans les mêmes marchés sur la partie Assurances ont contribué à fluidifier le passage de DBS à NBS et à consolider la confiance des acteurs du marché.

Aujourd’hui, 6 ans après ce changement, on peut aisément qualifier le passage comme réussi, avec le positionnement de la marque NSIA Banque parmi les 10 plus grandes Banques du Sénégal.

## Quels ont été les défis principaux de la fusion ?

De nombreux défis impliquant les collaborateurs et la Clientèle, principale-



ment, mais aussi la prise en compte de la dimension globale d'un Groupe couvrant plusieurs domaines de la Finance.

Ce n'était pas simple, mais l'option claire du Président du Groupe de faire confiance aux compétences locales, et sa vision de développer la synergie de groupe dans nos différents métiers, ont permis un changement sans heurt avec un engagement renouvelé à servir une expérience client de qualité. Ce signal, bien accueilli par le marché, s'est traduit par une meilleure connaissance de la marque NSIA comme Groupe de Banques et d'Assurances.

### Quelle est la situation financière de NSIA Banque Sénégal au premier semestre 2023 ?

La situation est bonne malgré un contexte plus difficile compte tenu des mesures prises par le régulateur contre l'inflation que nous comprenons parfaitement et auxquelles nous adhérons pour le bien de toute l'économie régionale. Nous avons maintenu notre Total Bilan à près de 500 Milliards, notre PNB (Produit Net Bancaire) a progressé de 13% comparativement à la même période en 2022 et notre taux de dégradation du portefeuille est resté l'un des plus faibles du marché, traduisant un portefeuille de crédits qui reste sain.

### Qu'en est-il de l'état actuel du portefeuille des Entreprises de NSIA Banque Sénégal : combien d'entreprises avez-vous financées ? quel est le montant des financements ?

Le portefeuille des entreprises de la NSIA Banque au Sénégal se porte bien et nous avons pris l'option de nous engager de plus en plus avec les Petites et moyennes entreprises qui constituent l'essentiel du tissu économique de nos pays. Au-delà de la problématique de financement de ce secteur, la question cruciale de la croissance de nos économies reste étroitement liée au dévelop-

pement de nos PME-PMI avec les défis de l'emploi et de la production.

A notre niveau, c'est une batterie d'instruments construits autour d'une stratégie qui a été définie pour adresser cette cible. Nous pouvons citer la signature de conventions de financement avec des organismes d'accompagnement de l'Etat, la mise en place de programmes de crédit avec des délais réduits, le partenariat avec des institutions bilatérales et multilatérales pour le financement de secteurs ciblés. **A date, la Banque s'est positionnée sur plusieurs programmes de financement des PME/PMI avec une enveloppe globale dépassant les 50 milliards.**

### Au cours des dernières années, l'on a observé l'arrivée de nouvelles banques à Dakar, portant leur nombre à un total de 28, ce qui laisse penser que le secteur se porte bien. Qu'est ce qui favorise cet engouement ?

Cet engouement est d'abord favorisé par les conditions économiques qu'offre Dakar qui reste une place privilégiée pour les investisseurs, dans la zone UEMOA, au même titre que la Côte d'Ivoire. Avec la croissance économique attendue, portée par l'exploitation gazière et pétrolière, la poursuite du « PAP2A », le potentiel peu exploité du secteur des PME-PMI, l'engouement des banques pour la place de Dakar devrait être maintenu.

### Nombreux sont les acteurs du secteur privé qui se plaignent des conditions difficiles d'accès au crédit bancaire ? Qu'est-ce qui, selon vous, explique ces plaintes ?

Les difficultés d'accès au financement bancaire des PME-PMI demeurent une problématique réelle. Cela n'est pas, cependant, une fatalité, mais une résultante de plusieurs facteurs dont les plus récurrents font état de la particularité informelle de la cible, l'insuf-

fisance de fonds propres, l'asymétrie de l'information, l'absence de garantie et le manque de formation.

Il faut aussi prendre en compte les aspects réglementaires auxquels sont soumises les banques et qui ne cadrent pas forcément avec les difficultés que l'on vient de lister.

Cela étant dit, les nombreuses initiatives de l'Etat et du système bancaire avec les structures d'appui et d'accompagnement, les Programmes de financement sont en train d'améliorer positivement la prise en charge des besoins des PME/PMI.

Notons aussi l'apport des SFD, des Fonds d'investissement et des Banques d'investissement pour compléter l'offre de produits et services financiers pour cette cible.

### Le Groupe SUNU a racheté la BICIS, NSIA s'est ouvert à l'activité bancaire, quelles sont les synergies attendues de ces virements stratégiques avec la bancassurance ?

Vous l'avez dit, la Banque et l'Assurance sont deux activités avec des synergies possibles pour renforcer et consolider des actifs sur plusieurs plans. Par exemple, l'activité de collecte et de transformation de ressources en est un exemple patent, ou encore la satisfaction des besoins en assurance de la clientèle bancaire et inversement.

Ce sont des regroupements qui devront partager voire mutualiser les meilleures pratiques pour offrir des solutions optimales dont le but ultime est la satisfaction du client.

A ce titre, notre Groupe est déjà engagé dans un processus de certification qualité « ISO 9001 version 2015 » pour ses filiales d'assurances et banques. Ce sont donc les mêmes engagements pour nos clients de l'Assurance ou de la banque.



avoir. Nous encourageons ce modèle d'investissement car nos entreprises locales manquent cruellement de capital pour créer de la valeur. En plus, il y a un accompagnement en termes de gouvernance d'entreprise, de gestion et de maîtrise du « business model » qui constituent des conditions inévitables pour bâtir des entreprises pérennes. Les pays anglosaxons ont été les premiers en Afrique à déceler ces opportunités car ayant une tradition plus « financière » et nous devons les prendre comme exemples sur le plan financier pour booster nos économies. Il ne faut pas sous-estimer l'impact fiscal (hausse des bénéfices, plus-values, etc.) et l'impact social car la hausse du capital implique une hausse de l'actif économique qui induit généralement une offre d'emplois supplémentaire. Il y a là un cercle vertueux pour toutes les parties prenantes.

ting. Il ne reste plus que la volonté des pouvoirs publics pour une réglementation mieux adaptée et la conscientisation des acteurs économiques de la nécessité de mettre en place des organisations solides et structurées. Au Sénégal, nous avons des exemples de réussite, notamment des LBO dans l'enseignement secondaire privé avec des fonds spécialisés, mais pour la majorité des entreprises potentiellement cibles, notamment les sociétés non cotées, **il faudra une mise à niveau par rapport aux standards internationaux et aux normes ESG (environnementales, sociales et de gouvernance). Nous ne pouvons pas parler de capital investissement sans ce dernier point qui est devenu fondamental et un critère incontournable pour bénéficier de ces investissements.**

**Comment voyez-vous, en tant que banquière, le financement à travers le Capital Investissement ? Le Capital Investissement constitue-t-il une orientation que vous encourageriez pour les entreprises sénégalaises ?**

C'est une offre complémentaire à l'offre bancaire. L'investissement est très important pour une entreprise car elle permet de créer de la valeur quand toutes les conditions sont réunies. Depuis quelques années, il y a de profondes mutations du secteur financier avec les réglementations baloises (Bale II et Bale III) qui imposent un renforcement des fonds propres aux banques et ces dernières sont dans l'obligation aussi de veiller à la maîtrise de leurs risques impliquant la prise de suretés réelles pour le financement par crédits directs. Dans ce contexte sachant que le risque d'investissement est différent du risque de crédit, il est important d'y affecter des ressources spécialisées. Ce risque a certes une rémunération plus forte dû au fait qu'il est couvert avec des dividendes et des plus-values que les investisseurs espèrent

**L'Afrique semble être une nouvelle destination de choix pour les investisseurs, plus particulièrement en capital investissement à travers les fonds d'investissement, pensez-vous que le cadre et les conditions sont réunis pour en faire un succès ?**

Je dirai oui car nous ne pouvons pas attendre que toutes les conditions soient totalement réunies. Les pays développés ou les économies modernes l'ont été grâce à l'impact du capital investissement. Beaucoup d'efforts ont été faits par les pays africains pour attirer les fonds du capital investissement avec le rating d'abord des pays, puis de certaines grandes entreprises. **D'énormes sommes sont disponibles en provenance des pays développés pour le capital investissement en Afrique et les états, sociétés cotées et les sociétés non cotées, doivent pouvoir en bénéficier.** Aujourd'hui, il n'y a plus de problèmes de compétences qui se posent et la technologie nécessaire est présente pour permettre la mise en place d'outils de pilotage et de repor-

**Quelles sont les perspectives et projets de développement de NSIA Banque Sénégal, plus particulièrement dans l'accompagnement du secteur privé ?**

Nous sommes en train de consolider notre position de marché puis souhaitons entamer un mouvement vers le « tier 1 » des banques de la place. Pour y arriver, nous avons pensé à d'abord nous donner les moyens de cette ambition en développant, en ce moment même, des projets internes de modernisation de notre Système d'Information et la mise en place de nouveaux produits consolidants pour nos différents segments de clientèle. Nous évoquons aussi plus d'engagement pour la cible PME/PMI. Avec l'assurance, nous proposerons une offre suffisamment complète à l'égard du secteur privé afin de lui permettre d'être sereinement concentré sur son cœur de métier et atteindre ses objectifs de création de valeur, comme c'est le cas aussi pour le Groupe NSIA.

**Propos recueillis par la Rédaction**



BAMBA LO, DG PAPS LOGISTICS

## « LA PRISE DE PARTICIPATION DES FONDS D'INVESTISSEMENT DANS LES STARTUPS EST UNE OPPORTUNITÉ »

La gestion de la logistique en Afrique constitue une opportunité pour les fonds d'investissement. PAPS Logistics ambitionne de construire une plateforme de livraison panafricaine totalement intégrée. Ce qui est illustré par les différentes levées de fonds réussies par l'entreprise.

### • *Propos recueillis par la Rédaction*

**Pouvez-vous revenir sur le contexte de création de PAPS LOGISTICS en 2016, et en quoi consiste votre activité ?**

Le chemin vient d'une expérience précédente, qui est ma première entreprise qui était un centre d'appel qui avait pour vocation d'aider les entreprises à vendre et, en faisant cela, j'ai découvert qu'il y avait un problème de process : on demandait aux clients de venir récupérer leurs produits en agence. Seulement, nous nous sommes rendu compte que, sur

100 abonnés, il y avait environ 10 personnes qui venaient finaliser la vente, et donc payer. C'est pourquoi nous avons décidé de commencer à livrer, avec 02 sociétés de la place. Mais nous avons remarqué qu'avec certaines on était très satisfaits, tandis qu'avec d'autres nous ne l'étions pas. Et, parfois, lorsque la base de données n'était pas ciblée, par exemple vers des zones plus éloignées, il nous était difficile d'y aller. Au départ, nous avons décidé d'internaliser en achetant un scooter et en faisant la livraison nous-mêmes. Par la suite, nous nous sommes rendu compte que

le problème ne se situait pas au niveau de la livraison, plutôt au niveau de l'infrastructure. Ceci étant, une livraison au dernier kilomètre n'était pas chose facile, sans un suivi formel des livraisons. C'est ainsi que Paps naît en août 2016, avec une offre de services nationale, puis internationale. Maintenant, nous sommes positionnés sur toute la chaîne logistique du 1<sup>er</sup> au dernier kilomètre.

**PAPS est une startup qui offre des solutions logistiques de bout**

## en bout innovantes pour les entreprises, les e-commerçants et toute autre structure professionnelle. Sur quel modèle économique repose votre entreprise ?

En effet, nous aidons nos clients à se concentrer sur le développement de leurs activités en nous confiant toute la gestion de leur chaîne logistique. Nous avons des offres structurées en plusieurs modèles, de la distribution à la gestion de retours en passant par le stockage. Donc le modèle économique s'adapte en fonction du type de service et de la gestion opérationnelle.

Par exemple, nous approvisionnons environ 60% des pharmacies à Dakar, grâce à notre service de distribution nationale et nous permettons à des milliers de commerçants et de e-commerçants de gérer leurs circuits logistiques et de toucher des clients dans des zones assez éloignées. Par ailleurs, nous aidons des multinationales étrangères et locales à expédier et stocker au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Bénin ; puis nous leur permettons de livrer jusqu'au dernier kilomètre chez leur client final.

## PAPS est aujourd'hui citée comme une startup de référence dans le secteur du transport et de la logistique au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, quel est votre secret ?

C'est simple, un interlocuteur unique sur toute la chaîne logistique. Nous couvrons tous les besoins de notre client du pick-up au fret avec les formalités ; et le transit en ajoutant le stockage et

la livraison au dernier kilomètre; pour aller plus loin nous faisons même la gestion de retours pour nos clients.

Nous offrons à nos clients les meilleures solutions logistiques de leur catégorie, personnalisables et à la demande mais surtout axées sur une technologie de pointe qui permet une visibilité totale du client sur tout le processus.

### En bref, nous offrons :

- Un contrôle total du processus de livraison
- Une flotte multimodale à la demande
- Une gamme de services régionaux et internationaux
- Une intégration automatisée
- Une académie de PAPSERS (livreurs) bien formés aux métiers de la logistique

## PAPS en chiffres : le nombre de transactions annuelles ? Le chiffre d'affaires ? Le réseau de partenaires ? Les pays de présence et/ou de desserte ?

### Notre réseau de partenaires est assez large

Les entreprises dans différents secteurs tels que : banque, pharmacie, pétrole et gaz, télécommunications, services publics, ONG, agriculture, énergie solaire, commerce électronique, commerce de détail moderne.

### Pays de présence et/ou de desserte :

Nous nous sommes implantés dans 03 Principaux clusters :

SENEGAL (Mali, Guinée Bissau, Guinée Conakry) ; CÔTE D'IVOIRE (Burkina Faso); BENIN (Togo) ce qui nous permet en plus d'être les représentants officiels de UPS, de pouvoir desservir dans plus de 220 pays dans le monde.

Si je peux citer quelques chiffres, je dirais **croissance du CA de 240% entre 2021 et 2022, un taux de succès de 97,42%, plus de 5 millions de livraisons en 2023, un taux de satisfaction de plus de 98,81% = et 06 entrepôts pour la coordination des opérations.**

## Présente au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin, quelle est la stratégie d'expansion des activités de PAPS ?

Notre stratégie c'est d'adapter nos produits et services pour construire une plateforme de livraison panafricaine totalement intégrée. En effet, la logistique africaine attire de plus en plus de capitaux, ce qui peut être illustré par nos différentes levées de fonds de plus de 4,5 millions d'euros pour poursuivre notre expansion.

Par ailleurs, notre partenariat avec UPS nous permet aussi d'offrir à nos clients de plus larges horizons d'exportation et d'importation.

D'un autre côté, nous nous adressons à des B2B, dont nos principaux clients existants au Sénégal qui sont pilotés par des bureaux régionaux qui nous permettent d'étendre nos activités dans plusieurs pays où parfois même nous ne sommes pas encore implantés.

Nous prévoyons d'ici 2025 de déployer nos activités sur 06 clus-

ters opérationnels en Afrique (dont 03 déjà opérationnels).

### **Quelle est votre stratégie d'alliance pour mieux desservir le Monde, notamment une association avec des géants de la logistique comme UPS, FedEx ou DHL ?**

Notre stratégie est axée sur des partenariats forts avec les «freight forwarders» mais également avec les compagnies aériennes et les grands transporteurs à travers le monde.

Par exemple, sur l'aérien nous sommes les représentants exclusifs de UPS au Sénégal et en Guinée Bissau. Nous sommes également membre depuis janvier 2023 de WCAworld. Il s'agit du plus vaste et du plus puissant réseau de freight forwarders au monde, avec plus de 12 089 bureaux membres dans 195 pays à travers le monde.

Ces partenariats nous permettent de couvrir toutes les destinations mais aussi et surtout de proposer des tarifs très compétitifs.

### **Actuellement, il existe un nombre important d'acteurs qui s'activent dans le transport et la livraison. Quelle analyse faites-vous de ce marché jugé concurrentiel ?**

Le marché du transport et de la livraison est incontestablement concurrentiel, mais notre entreprise excelle grâce à notre expertise établie. Notre solide infrastructure, comprenant une flotte de transport diversifiée et des entrepôts bien situés, nous

permet de répondre aux besoins de nos clients de manière efficace et fiable.

Nous mettons aussi un fort accent sur la qualité de service, en garantissant la ponctualité, la sécurité et la traçabilité des livraisons. L'innovation est au cœur de notre approche. Nous investissons constamment dans de nouvelles technologies pour améliorer nos opérations, de l'automatisation à la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cela nous permet d'offrir des solutions sur mesure et de rester à la pointe du secteur.

En outre, notre capacité à établir des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs clés dans l'industrie nous permet d'offrir une gamme complète de services à nos clients. Ces alliances renforcent notre position sur le marché et nous aident à répondre de manière agile aux besoins de nos clients, quelle que soit leur complexité.

### **En janvier 2022, vous aviez réussi à mobiliser 4,5 millions de dollars, soit 2,6 milliards de FCFA auprès de grands investisseurs internationaux. Qu'est ce qui avait justifié cette opération ?**

Une ambition et une vision panafricaine. A un certain moment, au vu du potentiel de Paps, il était temps pour nous d'ouvrir nos activités dans toute la sous-région. Lancer Paps dans une expansion internationale afin d'accroître son activité et ses bénéfices. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons lancé un processus de collecte de fonds et cette levée a constitué un levier de croissance important sur ce projet.

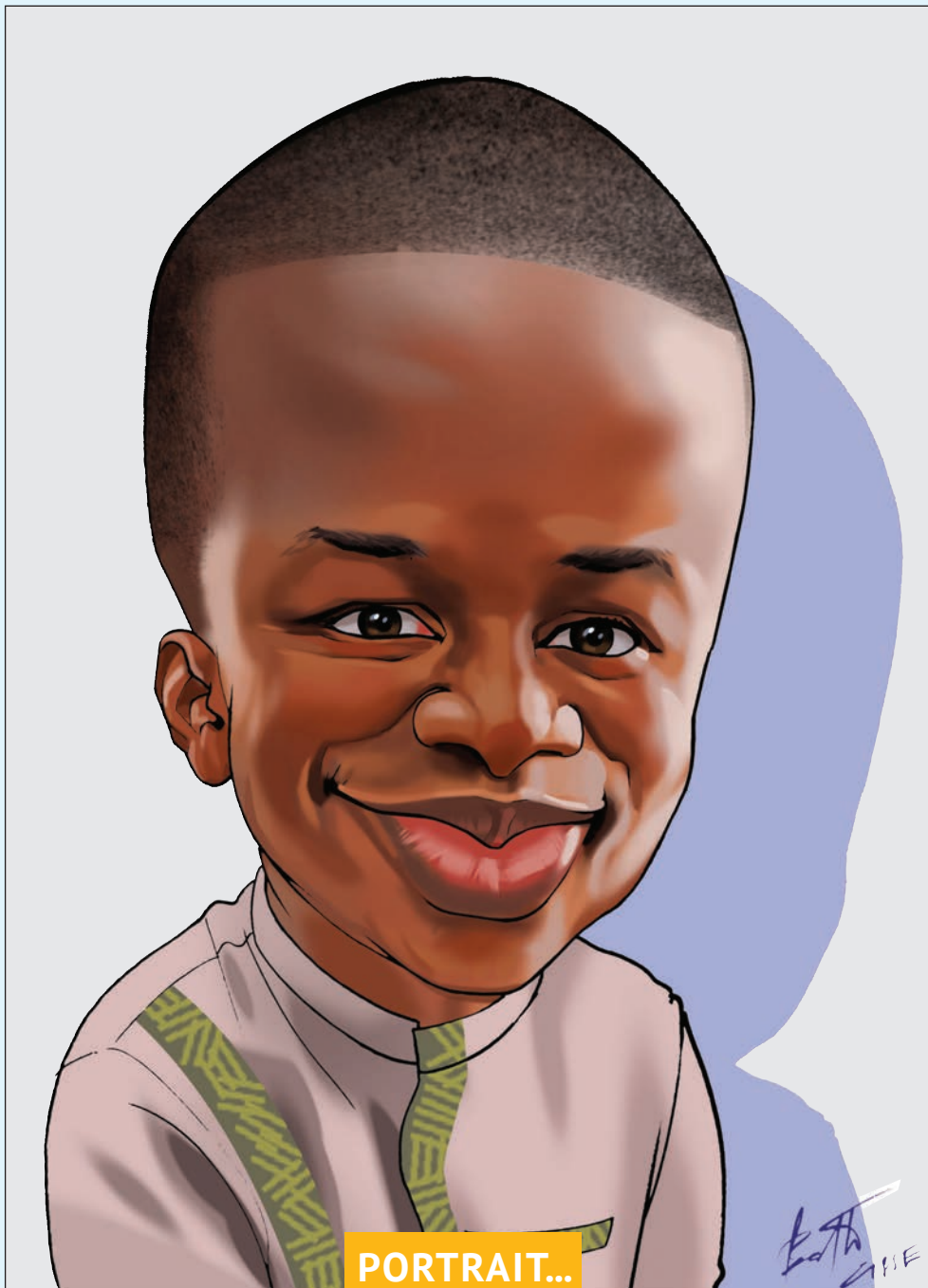
### **L'opération, codirigée par 4DX Ventures et Orange-Sonatel, avait rencontré la faveur de plusieurs investisseurs tels que Yamaha Motor et Kepple Ventures. Comment avez-vous gagné la confiance de ces investisseurs ?**

Je pense que sur ce point, l'**élément majeur pour gagner la confiance d'un investisseur c'est de lui montrer un potentiel basé sur du concret.** En plus, nous avons travaillé avec eux de nombreux mois sur cette opération, en ayant réalisé ce qui était promis en termes de réalisation. Mais si je dois définir un atout considérable, c'est que nous avons pu accomplir un atout considérable en restant fidèle à nous même.

### **Qu'est-ce que vous pensez des opérations de prises de participation souvent faites par des fonds d'investissement dans les startups ?**

En tant qu'entrepreneur sénégalais, je perçois les opérations de prises de participation des fonds d'investissement dans les startups comme une opportunité précieuse dans notre contexte en plein essor. Ces investissements sont un puissant levier pour accéder aux ressources nécessaires à la réalisation de nos projets ambitieux, contribuant ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois au Sénégal. Cependant, il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires financiers pour garantir l'alignement de nos visions et objectifs, tout en préservant notre indépendance et notre mission entrepreneuriale.





TIDJANE DÈME, Directeur Général Partech Afrique

# L'ART DE SE RELEVER...

Les Sénégalais ont découvert Tidjane Dème, ingénieur Polytechnicien brillant, au parcours scolaire et universitaire réalisé comme sur une autoroute, en 2009. Google venait de faire de ce jeune homme aux airs d'adolescent le chef, en pionnier, de son bureau naissant en Afrique, charge pour Tidjane de concevoir une fonction, un rôle, une stratégie d'implantation pour ce bureau, dans le déploiement planétaire du géant, déjà - Internet était encore en friche chez nous -, des fameux GAFAM (Google, Amazon, Facebook et Apple). Ingénieur en physique et mathématiques, Tidjane Dème avait déjà étudié les systèmes d'informations, la communication et l'informatique à l'ENSTA de Paris à sa sortie, en 1997, de Polytechnique, et travaillé pour de grandes firmes évoluant dans le domaine des technologies. Pourtant, la trajectoire n'était pas balisée d'avance pour ce jeune Haal Pulaar (Toucouleur) dont les parents sont originaires d'un village du Saloum, qui naît et grandit à Dakar, dans une Médina du milieu des années 1970 à la fin des années 1980, au cœur du quartier, à l'angle

des rues 10 et 19, fief du mythique club des Navétanes le Damel's, la maison familiale jouxtant un bar également mythique, «*Keur Sonko*» ; dont Tidjane ne se souvient pas, trop jeune pour ça ! Avec toujours autour de lui, bien d'autres sujets de déconcentration pour un esprit pas encore tout à fait formé.

Le daara (école coranique) dans la maison familiale même, où il est assigné et qu'il aime, et l'école française qu'il fréquente en même temps et aime tout autant, le sauveront des errements plus que probables dans cet environnement, pour tout jeune enfant ou adolescent moyennement curieux. Tidjane, «*bon élève*» dit-il, «*brillant*» rectifient ceux qui l'ont connu à l'époque, décroche un bac scientifique à l'âge de 19 ans, une bourse pour les classes préparatoires aux Grandes Écoles en France, et entre à Polytechnique.

Aujourd'hui, Google où il est resté 7 ans, en travaillant sur le développement technologique dans plusieurs pays africains, est presque un vieux souvenir dont il parle à coups de grands éclats de rire, ponctués de réflexions profondes à propos d'Internet en cette époque pionnière. Réflexions qui deviennent alternativement graves et passionnées sur «*le retard technologique de l'Afrique*», mais aussi son potentiel, «*surtout humain*». Google l'exposera médiatiquement beaucoup, à son corps défendant, cependant, confie-t-il : «*je comprends bien l'enjeu, mais j'essaie de ne pas y perdre mon âme*».

Auparavant, bien avant Google, quelques expériences de collaboration, en France, avec de grandes entreprises pourtant, ne satisfont pas sa passion, son esprit quelque peu aventureux. Il dit : «*Je*

*pense que je n'ai pas le caractère pour rester dans une carrière typique d'ingénieur*». Il plie bagage, rentre au pays des rêves pleins la tête, pour tenter d'explorer l'entrepreneuriat, encouragé et soutenu par sa famille qui peut se le permettre. Jeune et inexpérimenté, «*méconnaissant le marché*, explique-t-il lui-même, ce sera un échec et une source inépuisable de leçons». Un deuxième projet marche mieux qui permet à Tidjane de se ressourcer en travaillant dans son pays, entouré de sa famille, de s'épanouir professionnellement en travaillant dans et pour le village d'origine de ses parents, dans d'autres pays africains, également. C'est l'époque où il se marie. «*Enfin !*», soupire-t-il.

Cela ne le fixe pas pour autant. Apparemment, les pénates, ce n'est pas son truc - on l'a vu avec Google, venu après quelques autres initiatives professionnelles ou entrepreneuriales, toujours dans le domaine des technologies, dont une en tant que consultant à Cosine Communication, une entreprise de la Silicon Valley. Les pérégrinations professionnelles de cet esprit créatif ne tiendraient pas dans un magazine entier... Aujourd'hui, il est au cœur d'une activité tout à fait autre au sein d'un grand fonds d'investissement, Partech, où à 50 ans, General Partner de Partech Afrique, la bonne humeur juvénile, il assume de grandes responsabilités, brasse et investit des sommes importantes dans des startups. Il fait des heureux parmi les jeunes entrepreneurs innovants d'Afrique, en soutenant financièrement leurs efforts d'implantation, leur essor économique et leur développement. Tidjane Dème, avec les multiples expériences, échecs et réussites mitigées connues personnellement en tant qu'entrepreneur, est d'une



lucidité de bonze, au sens premier du terme. Et s'il souffre de l'idée que sur 600 demandes de financements de jeunes startupper, seuls 60 sont généralement acceptées ; et que de ce nombre, 20% seulement de ces entreprises connaissent le succès, son esprit est plus habité par les 80% d'échecs enregistrés par de jeunes entrepreneurs, pourtant mis sur la sellette, que par les sommes en jeu. Seulement, assure-t-il, les 20 % de réussites «compensent largement» les ratages. Le financier devrait donc être satisfait ! Alors, pourquoi cette lueur de tristesse, certes fugace, dans son regard ? Certainement l'aspect humain de ces aventures avortées, et leurs conséquences sur ces jeunes entrepreneurs lui torturent ils l'esprit. Ce garçon n'a pas perdu son âme dans un certain moteur de recherche !

Mais la fugacité du sentiment aussi s'explique, qui est soutenue, on peut le penser, par sa propre expérience des échecs personnels en tant qu'entrepreneur, et qui s'est chaque fois relevé. Ce qui, fonde cet optimisme que dégage sa silhouette, quand il s'avance, vif vers vous pour vous donner la main, et qu'éclaire ce grand sourire presque d'enfant. Ces jeunes gens laissés sur le côté de la route – un esprit optimiste pense forcément comme ça - la reprendront ...

Nous avons ri à gorge déployée quand lui-même s'est lancé dans un exercice d'autodérision en racontant comment, bien avant l'aventure avec Google, à New-York ou Londres, lui et quelques amis, tous très jeunes, fraîchement sortis de leurs écoles d'élite, boursicotiers dans les temps pionniers d'Internet, rêvaient de prendre leur retraite à trente ans, parce que devenus très vite milliardaires « sur le papier », précise Tidjane - mais qui seront

donc «ruinés» tout aussi vite, toujours «sur le papier».

C'est donc que dans ce qui apparaît aujourd'hui comme l'achèvement professionnel de ce garçon, entrepreneur nomade ayant choisi de se relever, plus motivé, chaque fois qu'il était tombé, l'expérience a pesé tout autant que l'expertise. Son entreprise, Partech, sa maîtrise des mécanismes de fonctionnement du capital risque - «Venture Capital» (VC) en anglais -, dont il nous parle, en sont les éloquentes illustrations.



• Par Pape Samba KANE

## FINANCEMENT

# Partech Afrique, un fonds de capital-investissement en mouvement

**A**travers le Fonds «Partech Africa», Tidiane et son équipe se montrent déterminés à accompagner les entrepreneurs à travers des véhicules d'investissement plus appropriés. Tidiane Deme part d'un constat que peu de financements réellement adaptés sont dédiés à l'innovation. A son avis, il est important d'avoir un capital porté par des personnes ayant une forte expertise dans les technologies, capables d'identifier les opportunités et les talents. « Il faut aussi des acteurs ayant la capacité d'accompagner ces entreprises dans des trajectoires de croissance extrêmement rapides », recommande l'ancien patron de Google Afrique.

Eu égard à la variété de son portefeuille de partenaires et de la bonne tenue de ses indicateurs, Partech apparaît comme un des

fonds les plus attractifs. En atteste le profil de ses collaborateurs. En effet, Partech Africa est un fonds de VC, financé par des acteurs comme la Banque Mondiale (IFC), la Banque Européenne d'investissement, la BPI France, la FMO (Pays Bas), KfW (Allemagne) mais également des grands groupes comme Orange et Bertelsmann. Tidiane Dème confie que leur premier fonds lancé en 2018 réunissait ainsi 125 Millions d'Euros ; le 2ème fonds, lancé en 2023, a déjà réuni plus de 245 Millions d'Euros.

Grâce à sa politique d'expansion, Partech Afrique a aujourd'hui investi dans 20 startups dans 9 pays d'Afrique, dont 2 au Sénégal, notamment WAVE. Le Fonds est très actif au Nigeria, en Egypte, en Afrique du Sud. Ce Fonds investit aussi 1 à 30 millions de dollars par projet sur plusieurs tours.

FINANCE VERTE EN AFRIQUE

# LES DÉBUTS HÉSITANTS D'UNE INDUSTRIE EN MUTATION

Malgré sa volonté affichée et surtout son ambition de diversifier ses sources de financement, l'Afrique semble être en marge de la forte dynamique de l'industrie de la finance verte. Comparée aux autres continents, elle tire peu des nombreuses opportunités offertes par ce secteur en pleine mutation dans le monde. La taxe écologique, le crédit carbone et les obligations vertes constituent ainsi une palette d'instruments de financement à explorer par les Etats africains.



L'industrie de la Finance verte connaît un boom ces dernières années avec la mobilisation de fonds sur les marchés à travers l'émission d'obligations vertes, l'institution de taxes carbones, entre autres. Beaucoup de pays de l'Occident continuent de capter les avantages de la finance verte. Selon la Banque Mondiale, le financement climatique par les banques multilatérales de développement à l'échelle mondiale atteint près de 100 milliards de dollars, contre 82 milliards en 2021. Pour les pays à revenu faible et intermédiaire, un montant record de près de 61 milliards de dollars a été atteint en 2022.

Cependant, l'Afrique semble être à la traîne. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette percée timide du continent. En effet, l'obstacle majeur à la finance verte est la dette de l'Afrique. Aux prises avec des crises de la dette, les États peinent à investir dans l'adaptation au changement climatique, la résilience et le développement durable.

Dans le même sillage, selon des estimations récentes de la Banque africaine de développement (BAD), le continent a besoin de 2,8 milliards de dollars de financement climatique entre 2020 et 2030. Mais l'Afrique ne reçoit actuellement qu'une maigre part du financement climatique mondial, dont seulement 14% proviennent du secteur privé. Selon des estimations récentes de la Banque Africaine de Développement (BAD), il convient de noter que le continent représente 3,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), tandis que les pays du Nord sont responsables de 90% des émissions.

Dans une étude diagnostic financée par l'Agence Française de Développement (AFD), on estime que ce retard est lié à quatre facteurs.

D'abord, l'absence d'une définition commune des projets verts entrave l'évaluation de leur éligibilité aux financements verts. Ensuite, il subsiste l'absence de réglementation efficace, claire et transparente pour mesurer l'exposition aux risques

climatiques des portefeuilles financiers. Puis, l'étude de l'AFD relève le manque d'instruments adaptés à la finance climat, notamment en termes de garanties et d'assurances, mais aussi de couverture du risque de change. Cette carence entraîne

## LE SÉNÉGAL À L'ASSAUT DES FINANCEMENTS VERTS



Le Sénégal s'est toujours inscrit dans une dynamique de diversification de ses sources de financement. C'est dans cette optique qu'il s'est employé à mobiliser toute l'expertise nécessaire afin de capter les capitaux disponibles à travers les différents véhicules de fonds verts. A cet effet, il convient de souligner les efforts consentis jusqu'ici par le Sénégal en matière d'innovation dans le financement vert. Le 12 mai 2022, le Président Directeur général du Centre mondial sur l'adaptation a signé, respectivement avec le FONSI et le FONGIP, un protocole de lettre d'intention en vue d'un agrément au Fonds vert pour le climat. Cette même démarche a déjà été entreprise par le Centre du suivi écologique et la Banque Agricole, entre autres. Ces engagements contribuent à asseoir une vision de développement qui s'inscrit dans la durabilité et la préservation de l'environnement.



• Par Nafissatou NIANG

une attitude attentiste chez les investisseurs étrangers car estimant l'Afrique comme une destination d'investissements à haut risque.

Enfin, étant un domaine relativement nouveau, la pénurie d'expertise locale pour développer des solutions financières en lien avec le changement climatique retarde considérablement le développement du marché en Afrique.

Pour agir dans ce sens, les acteurs publics doivent disposer des investissements, des capacités et des compétences nécessaires. Elles doivent surtout pouvoir changer les règles de la commande publique qui représente une part importante des investissements étrangers entrants.

Au Sénégal, on introduit l'achat public durable et les considérations d'ordres environnementaux et sociaux pour attirer des investisseurs et financer des infrastructures en réalisant des économies sur l'ensemble de la durée de vie d'une acquisition.

Le Rwanda a déjà adopté une feuille de route pour la finance durable (Rwanda Sustainable Finance Roadmap 2022-2029), qui vise la

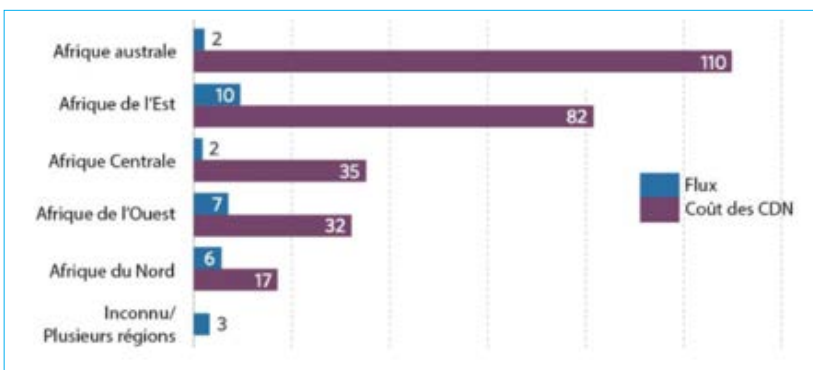
de fonds dans le cadre des projets de développement durable axés sur l'environnement, qui accélèrent l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

**Pour le moment, plus de 70 % des obligations vertes africaines sont émises en Afrique du Sud, avec le Nigeria et le Maroc contribuant à hauteur de 23 %.**

Du côté des acteurs privés, les banques sont aux premiers rangs de ces nouvelles pratiques du fait qu'elles s'unissent en conglomérats dont le pouvoir peut souvent apparaître bien supérieur à celui des États eux-mêmes. Leur place et leur rôle sont intimement liés au développement mais aussi aux crises économiques...

Les banques vertes et les fonds nationaux pour le climat, ainsi que le financement mixte, pourraient être utilisés pour atténuer les risques liés aux investissements du secteur privé dans la finance verte, mobiliser des investissements privés et orienter les financements vers les besoins climatiques propres à chaque secteur.

Le constat est unanime et l'urgence est évidente. Alors que l'Afrique s'apprête à représenter 25% de la population mondiale d'ici 2050, et même 40% d'ici la fin du siècle selon certaines projections, il est crucial de mettre en place des partenariats multipartites pour aborder proactivement les défis climatiques. ■



Source : Center for Policy Initiatives.

### CDN : contributions déterminées au niveau national

L'Accord de Paris demande que chaque pays estime et communique ses actions climatiques pour l'après-2020, actions qui sont appelées « CDN ».

## UN POTENTIEL INEXPLOITÉ

Plusieurs instruments innovants de financement climatique peuvent être utilisés pour soutenir la résilience face au changement climatique et une transition énergétique juste en Afrique.

mise en place d'un cadre réglementaire solide pour la finance verte et la gestion des risques climatiques dans le secteur financier.

Un autre instrument à envisager est l'usage des obligations vertes. Il s'agit d'un produit financier relativement innovant pour les levées

FONDS D'INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES  
FONSIS



# WE! Fund



WE! Fund est un fonds d'investissements mis en place par FONSIS.  
Il investit dans des projets sensibles au genre, qui impactent positivement  
l'autonomisation économique des femmes

**OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**WE! Fund**  
Fonds d'autonomisation économique des Femmes

+ 221 33 869 63 69

contact@wefund.sn

wefund.sn

Mermoz, Immeuble Elton 4ème étage

# LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE DU SENEGAL **PLUS QU'UN DÉFI, UN ENJEU CRUCIAL**



• Par M. Seydi SYLLA

Le Sénégal enregistre un taux de croissance démographique qui tourne autour de 2,5% avec une progression de sa population qui est passée de 16 209 125 habitants en 2019 à 17 738 795 en 2022. Cette augmentation n'est pas sans conséquence sur la demande en biens de consommation. D'où l'impératif pour le Sénégal d'asseoir une souveraineté alimentaire pour faire face aux éventuels chocs résultant des crises qui secouent la planète.

**L**a population du Sénégal s'élève à 18 275 743 habitants en 2023, contre 16 209 125 habitants en 2019, avec un taux de croissance démographique de près de 2,5%. Aussi, suivant les projections des Nations Unies, elle est amenée à croître jusqu'à atteindre 21,55 millions en 2030 et 33,18 millions en 2050.

Ces chiffres démontrent à suffisance tous les défis qui se posent à l'Etat du Sénégal, notamment l'exode rural, l'urbanisation galopante, l'emploi des jeunes et des femmes, la problématique du logement, l'impérieuse question de l'énergie, l'accès à l'eau et aux TIC et au-delà, la souveraineté alimentaire qui constitue un enjeu crucial.

Par ailleurs, les derniers chocs à l'échelle du globe (pandémie du Covid 19, guerre russo-ukrainienne, tension sino-taiwanaise, etc.) ont entraîné des répercussions néfastes sur les économies nationales. Et les soubresauts qui en résultent ont fini de démontrer l'importance de la vitalité économique des pays, plus particulièrement celle des secteurs



hautement stratégiques : Agroalimentaire, Santé-pharmaceutique, l'Energie...

Ce n'est d'ailleurs pas anodin que le titre du ministère en charge de l'agriculture du Sénégal ait intégré le concept de « Souveraineté alimentaire ».

L'objectif de souveraineté alimentaire reposerait sur la capacité du Sénégal à définir sa propre politique agricole et alimentaire, afin de garantir un accès équitable et durable à la nourriture à la population. Au Sénégal, comme dans de nombreux autres pays en développement, la souveraineté alimentaire est devenue un enjeu de taille.

Pour y arriver, le Sénégal ne manque pas d'atouts considérables. Il est doté de milliers d'hectares de terres arables, trois fleuves majeurs qui traversent ou bordent le pays, un ensoleillement presque annuel. D'autres atouts sont d'ordre politico-économiques comme le portage institutionnel de la question de la souveraineté alimentaire, la réalisation majeure d'infrastructures autoroutières et

routières, les stratégies portuaire et aéroportuaire, l'élargissement de la connectivité, l'électrification urbaine et rurale, etc. Enfin des atouts sociaux, avec plus de la moitié de la population active qui s'adonne à l'agriculture, avec une main d'œuvre potentielle à former.

En revanche, force est de constater que plusieurs contraintes majeures se dressent sur son chemin ; il s'agit entre autres des dérèglements climatiques, de la faiblesse de l'organisation des acteurs, de l'insuffisance de la capacité de financement de la chaîne de valeur agroindustrielle, des pratiques culturelles assez rudimentaires chez les petits producteurs, la force du système d'importation rendant les produits locaux moins compétitifs.

Pour faire progresser la souveraineté alimentaire au Sénégal, il serait important de mettre en œuvre des politiques agricoles durables qui favorisent la production et la transformation au niveau local, l'accès aux ressources pour les petits agriculteurs, la résilience face au changement climatique et la diversification de l'agriculture.

A cela s'ajoute, l'investissement dans la recherche agricole, l'éducation agricole et le renforcement des infrastructures rurales qui peuvent jouer un rôle essentiel dans le renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaire.

De manière plus pragmatique, il serait important de renforcer les capacités et les synergies des entités publiques intervenant dans l'écosystème agroindustriel, de mutualiser la pluralité des projets et programmes de l'Etat, d'organiser les interprofessions sur l'ensemble des filières et supporter les coopératives. S'y ajoute l'importance d'orienter la réforme foncière vers l'appui au secteur agroindustriel afin de faciliter l'accès à la terre (avec des possibilités de convention entre propriétaires terriens et investisseurs). Sur la même lancée, il est essentiel d'appuyer le secteur privé national en collaboration avec des majors internationaux dans le déploiement et la mise en œuvre de projets ciblés vers les spéculations de haute consommation (blé, riz, oignon, pomme de terre, etc.). ■





**LA GRANDE INTERVIEW**

**M. Amadou HOTT,**  
Envoyé spécial du Président de la BAD  
et Ambassadeur mondial de l'AGIA

**« CE SONT LES ENTREPRENEURS  
QUI PEUVENT VÉRITABLEMENT  
TRANSFORMER L'ÉCONOMIE DU  
PAYS...»**

---

**Le Magazine *Focus Investissement* a l'honneur d'accueillir dans ses colonnes M. Amadou HOTT, envoyé spécial du Président de la BAD et Ambassadeur mondial de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA), ancien ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal. Le tout premier Directeur Général du FONSI, M. HOTT, jette un regard sur le contexte de création du FONSI, ses toutes premières opérations et sa mutation. Il évoque également l'état de l'écosystème du capital investissement en Afrique en général et au Sénégal en particulier.**

**Vous avez été le premier Directeur Général à diriger le FONSI à la suite de sa création en 2012 par la loi 1012-34 du 31 décembre 2012. Qu'est ce qui avait motivé la mise en place de ce véhicule public d'investissement stratégique ?**

Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSI) est une initiative du Président de la République, son Excellence Macky Sall, qui vise à investir des capitaux propres dans des projets structurants, dans des sociétés existantes ou en difficulté, des PME, dans différents secteurs porteurs. L'objectif, à l'époque de sa création, était de booster l'investissement privé afin de relancer l'économie et de créer des emplois.

Le FONSI (pour apporter des fonds propres), le FONGIP (pour fournir des garanties) et la BNDE (pour donner des crédits) sont des instruments complémentaires pour catalyser plus d'investissements privés dans l'économie nationale et accélérer la création de champions nationaux dans des secteurs clés.

Il convient de rappeler que jusqu'en 2012, l'Etat se contentait quasiment d'un rôle de régulateur dans l'économie. Avec l'arrivée au pouvoir du Président Macky Sall, il y a eu un changement de paradigme : l'Etat n'est plus seule-

ment régulateur, mais également investisseur, et un bon facilitateur, un financier, également, un opérateur. Comme l'Etat ne pouvait pas intervenir directement, le FONSI avait donc été créé comme son bras armé financier, fonctionnant comme une entité privée, avec un mandat de développement et de financement de projets de champions nationaux, de création d'emplois avec retour sur investissement. C'est ainsi que depuis sa création, le FONSI a investi dans plusieurs projets structurants, a mis en place des fonds dédiés aux PME et participe à la restructuration d'entreprises en difficulté.

**Un des premiers défis du FONSI était la méconnaissance du produit et, par conséquent la confiance des acteurs du marché.**

Une des motivations de la création du FONSI était également la promotion du secteur privé national, avec notamment un rôle de portage pour ce dernier. L'idée était que le FONSI pouvait investir dans des projets ou des contrats rentables dès leur conception pour les « dé-risquer », faciliter leur opérationnalisation, puis céder une partie au secteur privé national. C'est dans ce sens que

le FONSI fait un portage dans le cadre du contrat d'affermage avec SUEZ, ou dans le cadre du BRT.

Enfin, le Président de la République souhaitait que le FONSI soit un instrument d'investissement pour les générations futures. C'est pour cela qu'il est prévu dans la loi portant création du FONSI la constitution de réserves financières pour les générations futures, la création d'un fonds intergénérationnel, ainsi que le plafonnement des paiements de dividendes et l'abondement du fonds intergénérationnel par une partie du résultat net. Avec l'avènement de la production de pétrole et de gaz, l'Etat a conforté cette option stratégique en décidant de confier une partie des revenus du pétrole et du gaz au FONSI pour les générations futures. Ceci constitue un changement de paradigme, puisque l'approche la plus fréquente est que les Etats empruntent et les générations futures payent.

**Vous êtes un des architectes de ce Fonds en termes de structuration. Quels ont été les principaux défis auxquels vous faisiez face en lançant les premières opérations du FONSI, en particulier compte tenu du fait qu'à l'époque, le marché sénégalais en matière de capital investissement était un quasi désert ?**

A l'époque, en effet, nos pays étaient en train de découvrir les fonds souverains et le marché sénégalais du capital investissement était beaucoup moins développé, quasiment inexistant pour la plupart de nos premières opérations, car nous intervenions très en amont pendant la phase de structuration des projets. Nous jouions un rôle de financier, mais surtout d'accompagnateur pour mettre en œuvre les trois options majeures du plan stratégique, à savoir un FONDIS « co-investisseur », « développeur » et « re-structurateur ». Un des premiers défis donc était la méconnaissance de notre produit et, par conséquent la confiance des acteurs du marché. Il était important de faire comprendre aux acteurs qui nous approchaient que le FONDIS n'était pas une banque, ni une structure de subvention, mais un instrument qui investit dans des projets ou des sociétés pour leur développement, en contrepartie d'une part au capital et d'un retour sur investissement. Il fallait aussi convaincre les acteurs de la valeur ajoutée du FONDIS, que ce soit les porteurs de projets qui n'avaient pas nécessairement l'habitude d'ouvrir leur capital à des entités, surtout si elles appartiennent à l'Etat, mais également certains acteurs publics qui trouvaient le modèle du FONDIS trop sophistiqué, et lent au regard des procédures de structuration et d'investissement qu'il leur fallait respecter pour être aux normes et standards du FONDIS.

Lors de nos premières opérations, nous avons eu également à rejeter certains projets, parfois très difficilement. A l'époque, il était important de poser les jalons d'un instrument pérenne et de s'assurer que les premiers investissements du Fonds sont en droite ligne de ses missions et de ses critères, notamment en

termes d'orientation stratégique, de ticket minimum d'investissement, de rentabilité, d'impact socio-économique, mais aussi en conformité avec les principes de Santiago, régissant les fonds souverains.

Je crois qu'aujourd'hui, nous avons tous ensemble réussi à démontrer la valeur ajoutée du FONDIS, participé à une meilleure compréhension de l'instrument et établi la confiance vis à vis des différents acteurs du marché qu'ils soient publics ou privés, mais également, vis à vis des partenaires au développement. Notre approche pédagogique et novatrice ainsi que l'expertise développée ont fini de convaincre les différents acteurs de l'utilité du FONDIS, devenu un acteur incontournable en matière d'investissement au Sénégal.

*Nous avons tous ensemble réussi à démontrer la valeur ajoutée du FONDIS, participé à une meilleure compréhension de l'instrument et établi la confiance vis à vis des différents acteurs du marché*

Evidemment, il y avait les difficultés liées aux ressources financières qui étaient tout à fait compréhensibles, du fait que la plupart du temps, les fonds souverains sont établis par des pays producteurs de pétrole et de gaz, qui allouent une partie des revenus issus des hydrocarbures à leur fonds souverain. Il y avait également la réticence de l'Etat à transférer certains actifs au FONDIS pour renforcer ses fonds propres et créer un levier de mobilisation de ressources. Nous avons pu contenir ces difficultés financières grâce au soutien du

Président de la République et des autorités, mais aussi en essayant d'être innovant dans notre approche. En effet, nos ressources limitées jouaient autant que possible un rôle de catalyseur pour attirer davantage d'investissements privés et nous avons lancé plusieurs projets de sous-fonds avec des partenaires nationaux et internationaux pour faire plus d'effet de levier.

Aujourd'hui, avec les ressources pétrolières et gazières, le fonds pourra faire beaucoup plus.

**Dix ans après sa mise en place, quel bilan tirez-vous des activités de ce mécanisme d'investissement ?**

Je crois qu'aujourd'hui, nous pouvons dire que le bilan des activités du FONDIS est satisfaisant avec des investissements dans des secteurs prioritaires : Santé & Pharmacie, Agrobusiness, Eau & Energie, Infrastructures & Transport.

A titre d'illustration, le FONDIS a fortement contribué au développement des énergies solaires, avec à son actif le développement de plus de la moitié de la capacité de production solaire installée au Sénégal (Senergy, Ten Merina, Kahone, Kael) en impactant à chaque fois le prix du KW/H.

Dans le secteur de la Santé, Polimed, le centre d'imagerie médicale mis en place au sein de l'hôpital de Mbour, est un exemple de partenariat que le FONDIS a initié pour permettre de renforcer l'accès aux soins de santé sans endettement de l'Etat. Malgré certaines difficultés notées, ce modèle, comme habituellement dans les innovations, qui a permis de relever le plateau médical de Mbour et de multiplier les services tout en

maintenant les tarifs à un niveau abordable, peut aujourd'hui être répliqué dans plusieurs sous-secteurs de la santé. La réhabilitation de l'hôpital Mathlaboul Fawzaïni de Touba, ainsi que l'investissement dans Parenterus, une unité de production de solutés massifs (perfusions) sont d'autres exemples où le FONSI a rempli sa mission dans le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique. Sans le FONSI et la CDC, Parenterus, malgré sa pertinence, allait difficilement se réaliser au vu des contraintes juridiques et réglementaires régissant le secteur et des besoins en fonds propres à l'époque.

Le FONSI a également été un acteur stratégique majeur des Partenariats Public Privé (PPP), qui a permis de sécuriser et valoriser les parts de l'Etat et du secteur privé national dans différentes transactions, à travers le mécanisme de portage de leurs parts. Ainsi, il a reçu mandat de l'Etat d'entrer dans le capital de SEN'EAU, mais également dans celui d'autres sociétés telles que celle en charge de la gestion et de l'exploitation du Bus Rapid Transit (BRT).

Enfin et très important, le FONSI a mis en place plusieurs sous-fonds dédiés aux PME, qui constituent un tissu important de l'économie nationale, dont :

Téranga Capital dont le FONSI est actionnaire aux côtés d'autres acteurs privés au Sénégal. Le sous-fonds qui compte un portefeuille de plus de 10 sociétés vient de consommer totalement sa première génération d'apport de fonds.

Oyass Capital, inscrit aux programmes Compact with Africa de la coopération allemande et

ETER de la Banque Mondiale que nous avons développés lorsque j'étais Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et qui permettra de financer plusieurs secteurs stratégiques dont l'éducation, l'agro-business, l'assainissement, pour un montant de plus de 50 milliards FCFA.

au travail acharné des équipes et des directeurs généraux qui se sont succédés depuis la création du fonds, y compris M. Abdoulaye Diouf SARR qui a pris les rênes du FONSI dans un moment critique, mais qui, je suis sûr, réussira parfaitement sa mission.

*La création de fonds souverains en Afrique répond historiquement à deux types d'objectifs : (i) un rôle de stabilisation (...), (ii) un rôle d'épargne intergénérationnelle (...)*

**Qu'est ce qui fait la particularité du FONSI par rapport aux fonds souverains d'autres pays du continent ?**

**...Suite à la Page 40**

WE! Fund qui est un fonds qui finance des projets à fort impact économique sur l'autonomisation des femmes.

Le sous-fonds SAED dédié aux entreprises de production, de transformation, de stockage et de services agricole du Nord.

Le FONSI a aussi réussi à attirer des talents et une expertise de qualité et à contribuer au développement du marché de l'investissement en capital en faisant un plaidoyer important pour les réformes et la mise place d'une Association des Investisseurs en Capital au Sénégal.

Ces résultats ont été atteints grâce à la vision et au soutien du Président de la République, son Excellence Macky Sall, à l'appui des autorités étatiques, mais aussi, grâce



LE FONDS SOUVERAIN D'INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

# L'INVESTISSEUR D'IMPACT



Agrobusiness | Santé & Pharma | Eau & Energie | Infrastructures & Transport | Fonds & véhicules de financement.

fonsis.org  
+221 33 869 63 69  
contact@fonsis.org  
Rond-point Stèle Mermoz Immeuble Elton,  
3ème étage, - Dakar - B.P. 50882, Sénégal



**2014**

## Teranga Capital

Fonds généraliste

**4 Milliards**



## PANACEA

Restructuration de sociétés

**5,5 Milliards**



## Kajom Capital

Financement de l'accès à la propriété par la location-vente

**5 Milliards**



## We! Fund 2

Financement de projets à impact économique sur les femmes

**10 Milliards**



**2015**

## Fonds Agri

Fonds de financement de projets d'agrobusiness

**1 Milliard**



**2015**



**2019**



## We! Fund

Financement de projets à impact économique sur les femmes

**1 Milliard**



**2021**



## FONDS FPI

Fonds de préparation de projets d'infrastructures

**1 Milliard**



**2022**



## Oyass Capital

Fonds d'accélération de la croissance des PME

**50 Milliards**



**2023**



## Investissement direct

Projets PPP, Joint-venture\*

## FONSIS FINANCE LES PROJETS À FORT IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Depuis le démarrage de ses activités, le Fonds souverain d'Investissements Stratégiques investit directement ou à travers les fonds et véhicules de financement qu'il met en place.

Aujourd'hui, demain.



www.fonsis.org



La création de fonds souverains en Afrique répond historiquement à deux types d'objectifs : (i) un rôle de stabilisation pour protéger le budget de l'Etat contre les variations du prix des matières premières, (ii) un rôle d'épargne intergénérationnelle, pour conserver une partie de la richesse issue des ressources naturelles pour les générations futures en les investissant de manière sûre et rentable. Le Sénégal a été innovant dans le sens où le FONSI a été créé sans être adossé à des revenus d'hydrocarbures ou des réserves de change, mais à des actifs et participations de l'Etat, et ce, afin de financer le secteur privé du pays et de catalyser l'investissement privé à travers la structuration et le développement de projets. Avec la découverte des ressources pétrolières, le FONSI va également jouer des rôles plus classiques pour les fonds souverains.

**Quelle appréciation faites-vous de l'évolution de l'écosystème du capital investissement en Afrique en général et au Sénégal en particulier ?**

Je note une évolution très positive de l'écosystème du capital investissement en Afrique en général et au Sénégal en particulier.

Dans son rapport de 2022, l'Association africaine de capital investissement (AVCA) mettait en exergue que les marchés africains de capitaux privés ont connu un volume record de transactions, après une hausse de 46% en un an, avec 626 transactions alors que sur le plan mondial, les volumes (-15%) et la valeur (-26%) des transactions ont baissé du fait de l'incertitude économique croissante. Aussi, on note que le capital-risque continue de dominer le financement privé. Ceci peut être attribué à plusieurs facteurs, notamment une meilleure connaissance de l'activité capital



investissement / capital risque, une amélioration du cadre réglementaire dans plusieurs zones, des réformes pour renforcer l'environnement des affaires qui portent leur fruit, de plus en plus d'opportunités de sortie pour les investisseurs en capital, une industrie tech et fintech de plus en plus dynamique.

Cependant, je crois que le point le plus important est qu'aujourd'hui, de plus en plus, les investisseurs se rendent compte que l'Afrique

est une destination idéale pour leurs investissements, du fait de la croissance démographique du continent, accompagnée d'une forte urbanisation et de l'émergence d'une classe moyenne, avec une évolution des pouvoirs d'achat et une mutation technologique. Ceci offre des opportunités uniques pour les entreprises dans lesquelles ils investissent.

Le Sénégal n'est pas en reste. De plus en plus de fonds d'investissements s'installent et la croissance



économique qui sera générée par l'exploitation des ressources pétrolières et gazières renforcera cette dynamique.

*De plus en plus, les investisseurs se rendent compte que l'Afrique est une destination idéale pour leurs investissements, du fait de la croissance démographique du continent, accompagnée d'une forte urbanisation et de l'émergence d'une classe moyenne*

Je crois que dans le futur, nous aurons davantage de fonds d'investissement qui s'intéresseront à l'Afrique et au Sénégal, grâce aux arguments susmentionnés. Le FONSI doit se positionner comme le partenaire privilégié de ces investisseurs et jouer également le rôle de trait d'union avec le secteur privé local en attendant une meilleure organisation de ses capacités.

**L'on observe que le marché du capital investissement semble plus dynamique en Afrique anglophone que dans les zones francophones. Qu'est ce qui peut justifier cette situation ?**

Je crois que cela peut s'expliquer par plusieurs paramètres qui sont cependant en train d'évoluer :

La langue et la culture : l'anglais étant la langue la plus utilisée dans ce domaine, il est plus naturel pour les investisseurs de se concentrer sur les marchés anglophones tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Kenya. Cependant, nos porteurs de projets ainsi que les acteurs concernés dans nos pays francophones sont

de plus en plus bilingues et sont capables d'interagir avec les investisseurs anglophones. De plus, nous notons de plus en plus d'investisseurs francophones qui s'intéressent particulièrement à nos marchés. La mondialisation a permis à nos startups aussi d'embrasser la culture de ce monde et d'être capable de convaincre ces investisseurs.

Le marché, c'est-à-dire le pouvoir d'achat et la population. A titre d'exemple, la réalité du financement des startups technologiques africaines reflète une corrélation entre la population nationale et l'intérêt des investisseurs et, étant donné que la majorité des pays francophones abritent en grande partie des populations et des marchés plus petits, l'intérêt des investisseurs a été faible. La population de 120 millions d'habitants dans 15 pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale en 2019 était largement éclipsée par celle du Nigeria. Toutefois, l'innovation ainsi que la possibilité d'être basée dans nos pays tout en servant plusieurs autres marchés permettent de contourner cette difficulté. Wave est un excellent exemple d'une innovation devenue une « licorne » en Afrique francophone.

Enfin, le paysage réglementaire de l'Afrique francophone est souvent cité comme un facteur majeur qui a contribué à susciter moins d'appétit des investisseurs étrangers en matière de capital-risque. Il y a des éléments liés au cadre macro-économique mais surtout, pendant longtemps, le plaidoyer des acteurs de l'industrie du capital-investissement dans la zone UEMOA a par exemple porté, entre autres, sur un meilleur traitement fiscal lorsque les fonds sont domiciliés dans la zone communautaire surtout que leurs

investissements permettent aux Etats de bénéficier d'une contribution additionnelle en termes de PIB, de ressources fiscales et de création d'emplois. Toutefois, il faut noter une évolution positive du cadre légal et réglementaire de l'investissement en capital au Sénégal et dans l'espace de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) depuis 2021 avec par exemple l'instruction n°66 du CREPMF (devenu l'Autorité des Marchés Financiers) relative aux organismes de placement collectif (OPC) et leurs sociétés de gestion sur le marché financier régional de l'UMOA adoptée le 16 décembre 2021. Ces évolutions vont participer à attirer plus de fonds d'investissement dans la zone. D'autres réformes plus globales sont également en cours de mise en œuvre au niveau de l'Autorité des Marchés Financiers ; leur finalisation va indéniablement booster le marché de l'investissement en capital dans la zone.

**Depuis décembre 2022, le président de la BAD, M. Akinwumi ADESINA vous a nommé Envoyé spécial et Ambassadeur mondial de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA). En quoi consiste votre mission ?**

Pour rappel, l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique («AGIA», «l'Alliance») est une initiative visant à mobiliser des capitaux pour soutenir la préparation, le développement et le financement de projets d'infrastructures vertes en Afrique à hauteur de 10 milliards de dollars, dans le but d'accélérer la transition juste et équitable du continent vers la neutralité carbone, tout en améliorant les conditions de vie des populations.

Nous cherchons dans un premier temps à mobiliser 500 millions de dollars pour la préparation et le

développement des projets. Pour la préparation des projets, c'est 100 millions de dollars en dons. Comme vous le savez, pour qu'un État puisse mettre à la disposition des investisseurs des projets intéressants, il faut d'abord qu'il y ait une vision, un plan stratégique, des idées de projets identifiées, des études préliminaires pour faire de ces idées de vrais projets et parfois, des réformes à mettre en place pour les rendre possible. Ceci requiert des ressources et c'est la raison pour laquelle nous levons 100 millions de dollars, sous forme de dons pour financer ce travail préliminaire, sans lequel on ne peut pas identifier un portefeuille de projets qui pourraient devenir bancables. Ensuite, les ressources du Fonds de développement, à hauteur de 400 millions de dollars en financements mixtes, permettront de dérisquer les projets et ainsi, d'attirer des investisseurs en capital, les banques de développement et les banques commerciales, pour financer les projets à hauteur des 10 milliards de dollars. Le Fonds de développement de projets va cofinancer, en partenariat avec Africa50, qui sera le gestionnaire du fonds, et les développeurs locaux et internationaux.

En tant qu'Envoyé spécial du Président de la BAD pour cette Initiative, ma mission consiste principalement à accélérer la levée de fonds, à nouer des partenariats stratégiques pour l'Initiative et à participer à la structuration de l'Initiative pour qu'elle soit une réussite totale.

Depuis que j'ai rejoint l'Initiative, nous avons accéléré la promotion de ce projet auprès de différents partenaires en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe, aux États-Unis et prochainement en Asie. Les partenaires comprennent le sens de cette initiative et sont particulièrement intéressés. Nous avons déjà des lettres d'intérêt

de quelques-uns. Certains sont en discussions avancées avec nos équipes et celles de Africa50 pour matérialiser leur intérêt. Notre objectif est de signer des accords engageants sur une partie des fonds lors de la COP28, au mois de novembre 2023 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis.

**Aujourd'hui, la finance verte est devenue une industrie émergente dans le monde. Comment les fonds d'investissement en Afrique, en particulier les acteurs comme le FONDIS, peuvent-ils capturer les opportunités offertes par ce marché ?**

Bien qu'elle ne produise que 3% des émissions de gaz à effet de serre de la planète, l'Afrique abrite 31 des 50 pays les plus vulnérables au changement climatique. L'impact du changement climatique sur les infrastructures en Afrique, conjugué à son important déficit d'infrastructures (la BAD estime que les besoins de l'Afrique en infrastructures s'élèvent entre 130 et 170 milliards de dollars par an, avec un déficit de financement de l'ordre de 68 à 108 milliards de dollars) offre au continent une occasion unique de devancer le reste du monde avec de nouvelles infrastructures vertes et d'adapter les infrastructures existantes au changement climatique. Malgré ce besoin évident et cette opportunité unique, l'Afrique n'a pas totalement réussi à attirer des financements significatifs pour le changement climatique. Les flux de financements climatiques annuels en Afrique ne s'élèvent qu'à 30 milliards de dollars, sur les 2 800 milliards de dollars nécessaires à la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) entre 2020 et 2030 dans le cadre de l'Accord de Paris. De plus, alors que les financements climatiques mobilisés par le secteur privé ont augmenté à l'échelle mondiale de-

puis 2010, en Afrique, le paysage du financement climatique reste largement dominé par des acteurs non privés. Les financements du secteur privé ne représentaient que 14% du financement climatique sur le continent.

D'où le besoin d'attirer les capitaux privés dans la finance verte et les fonds d'investissement locaux peuvent jouer un rôle clé. Même si, dans de nombreux cas, ils ne disposent pas des ressources substantielles des investisseurs internationaux, ils peuvent saisir ces opportunités grâce à leur connaissance profonde et leur compréhension du marché local, à leur proximité avec les différentes parties prenantes et à leur capacité à utiliser leurs ressources comme catalyseurs. Le fait d'avoir des acteurs locaux, y compris les fonds souverains ou les entités publiques opérant en tant qu'entité privée, facilite et accélère le développement des projets sur le terrain, y compris les discussions avec les acteurs publics. Ces entités peuvent jouer un rôle d'intermédiaire de confiance entre les secteurs privé et public.

Ils contribuent donc à réduire les risques des opportunités, permettant d'attirer des acteurs privés. Ils peuvent ainsi se positionner en tant que partenaires privilégiés des gouvernements et du secteur privé international dans le financement de projets d'infrastructures vertes sur le continent. Ce faisant, ils peuvent s'assurer qu'il y a suffisamment de contenu local.

Le FONDIS l'a déjà démontré dans les projets solaires au Sénégal. Le Fonds a pu développer des projets phares en un temps record comme le premier projet solaire au Sénégal (Senergy – 30 MW) en partenariat avec Meridiam. Le FONDIS a également été le principal promoteur de projets solaires dans le cadre du programme Scaling Solar au Sénégal, à savoir les

centrales solaires de Kahone et de Kael.

Cependant, la plupart de ces acteurs ont des ressources limitées. Par conséquent, ils ne sont pas en mesure de reproduire ce type d'approche à grande échelle. Il est donc important de travailler avec les gouvernements et les partenaires internationaux pour les renforcer.

**Quels conseils donneriez-vous à un entrepreneur porteur de projet dans le cadre de sa levée de fonds ?**

D'abord, je tiens à les encourager et à leur dire que ce sont eux qui peuvent véritablement transformer l'économie du pays, en créant de l'emploi et de la richesse, et en apportant de l'innovation. L'Etat met en place un cadre favorable et des instruments d'accompagnement.

Ensuite, qu'ils ont aujourd'hui accès justement à des instruments qui les accompagnent financièrement, techniquement, et même sur le plan de la structuration de leurs projets, que ce soit le FONDIS, avec ses nombreux sous-fonds dédiés aux PME, la BNDE, le FONGIP, la CDC et l'ADPME. Ils peuvent également avoir accès aux investisseurs purement privés surtout en s'accompagnant du FONDIS qui peut les aider à nouer des partenariats équilibrés et à mobiliser des financements.

Je les invite également à se faire accompagner au besoin pour mieux affiner leur business model et construire un business plan attractif pour les investisseurs. Enfin, de bien identifier leur besoin : fonds propres, garanties, ou dette avant de se lancer dans la levée de fonds.



L'INVESTISSEMENT DANS LA MOBILITÉ EN AFRIQUE

# UN FILON PROMETTEUR POUR LES ACTEURS



**L'Afrique est au cœur d'une transformation majeure en matière de mobilité. Avec une croissance démographique rapide, une urbanisation accrue, les pays africains sont contraints de mettre en place des solutions de mobilité efficaces. De ce besoin résultent des opportunités d'investissement significatives dans la mobilité.**



• Par Paul SARR

**A**vec la croissance démographique la plus importante et l'urbanisation rapide en Afrique, le besoin de financement des infrastructures urbaines est estimé de 80 à 100 milliards de dollars par an selon les données de la fondation Mo Ibrahim. Malgré la contribution des bailleurs internationaux (10%) et les investissements réalisés par les états (50%), il subsiste un déficit de financement annuel de 30 à 40 milliards de dollars.

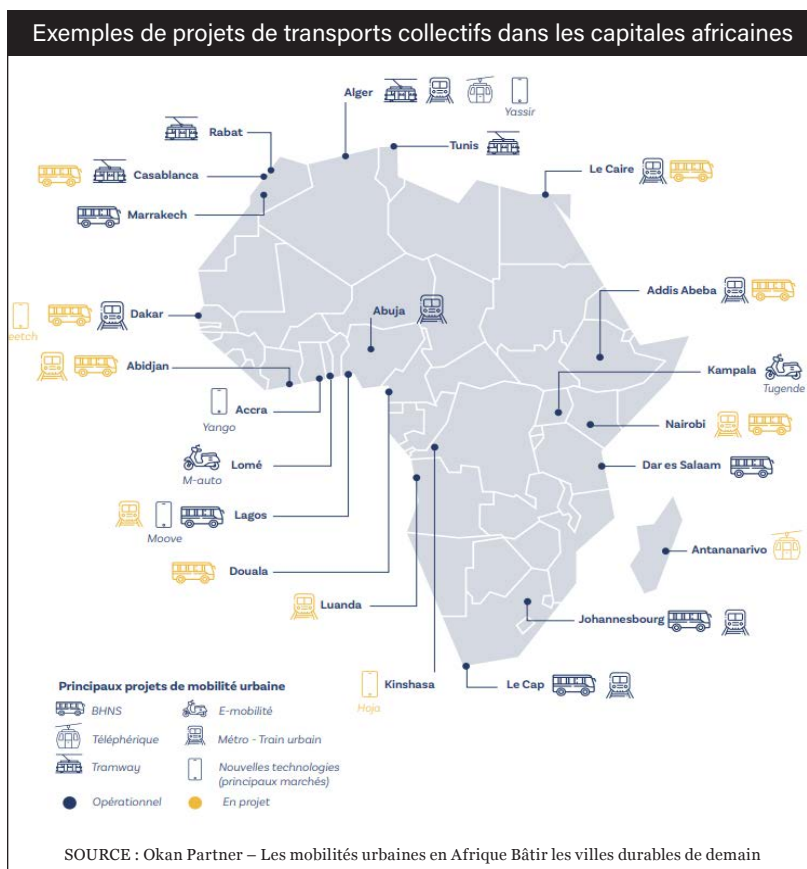
Ces besoins en financement sont essentiellement orientés vers les systèmes de transport collectif (métro, tramway, train, etc.) qui restent peu développés en Afrique. En effet, le transport collectif est principalement assuré par des acteurs privés « artisanaux » (minibus, taxis partagés, etc.) qui assurent, selon une étude d'Okan Partners, plus de 85% des trajets dans des villes africaines telles que Dakar, Accra, Conakry, etc.

Pour répondre aux besoins de mobilité, la plupart des capitales africaines structurent leur offre de transport public autour d'une conjugaison de solutions de transport de masse, de solutions de rabattement et de micromobilité.

Dans ce sens, les opportunités d'investissement se multiplient dans les infrastructures

comme les Bus Rapid Transit (BRT) qui sont privilégiés par les métropoles africaines du fait de leur nombreux avantages (moins coûteux que les transports ferroviaires, rapides à déployer, flexibilité d'exploitation). Les BRT sont déjà un succès à Dar es Salaam et sont en implémentation dans de grandes villes comme Dakar, Kampala, Kigali, Nairobi et Addis-Abeba. Pour ce qui est du transport ferroviaire, des so-

lutions sont également préconisées pour assurer un transport collectif rapide, moderne et de grande capacité. A ce titre, les métros à Abidjan et à Kinshasa, le tramway à Addis Abeba et le TER à Dakar illustrent ces choix. S'agissant du Téléphérique, des solutions de transport par câble, elles sont moins fréquentes mais font l'objet de sérieuses considérations dans différentes villes. Ainsi, des projets sont en cours



d'implémentation à Antananarivo, Kinshasa ou en développement à Kigali, et à Mombasa. De telles infrastructures nécessitent des niveaux de financement importants et attirent de plus en plus d'investisseurs publics et privés d'envergure.

En parallèle, la mise en œuvre optimale de ces projets requiert le développement d'un écosystème de produits et services connexes sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. A ce titre, de nombreux acteurs du secteur

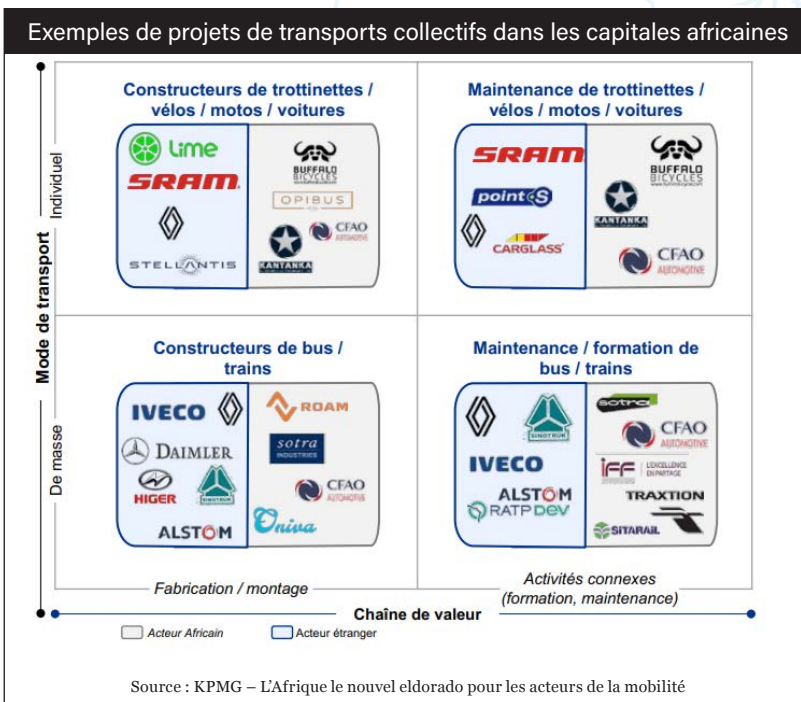
privé investissent pour concevoir et produire le matériel roulant, maintenir la flotte de véhicules, former les professionnels du secteur ou offrir des services à valeur ajoutée.

Enfin, dans un contexte de réchauffement climatique, le développement d'une offre de transport à faible impact environnemental présente également des opportunités d'investissement croissantes. A ce titre, des investissements ont été réalisés dans des bus alimentés au gaz natu-

rel, des bus alimentés à l'énergie solaire, des mototaxis, des minibus électriques et des vélos électriques intelligents :

- la startup Kenyane OPIBUS (devenue Roam Motors) qui se spécialise dans la production de véhicules électriques adaptés à l'Afrique a levé un montant de 7,5 millions USD pour développer ses activités dans le continent ;
- La startup SPIRO (ex M AUTO) basée au Bénin a levé, selon crunchbase, un montant total de 80 millions USD pour étendre ses activités de production et de commercialisation de motos électriques et de services connexes.

Selon Winston Churchill « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Cette citation illustre les enjeux de l'investissement dans la mobilité (verte) en Afrique qui représente une opportunité rentable pour les investisseurs de répondre aux défis actuels et futurs liés à la croissance démographique et à l'urbanisation rapide. ■



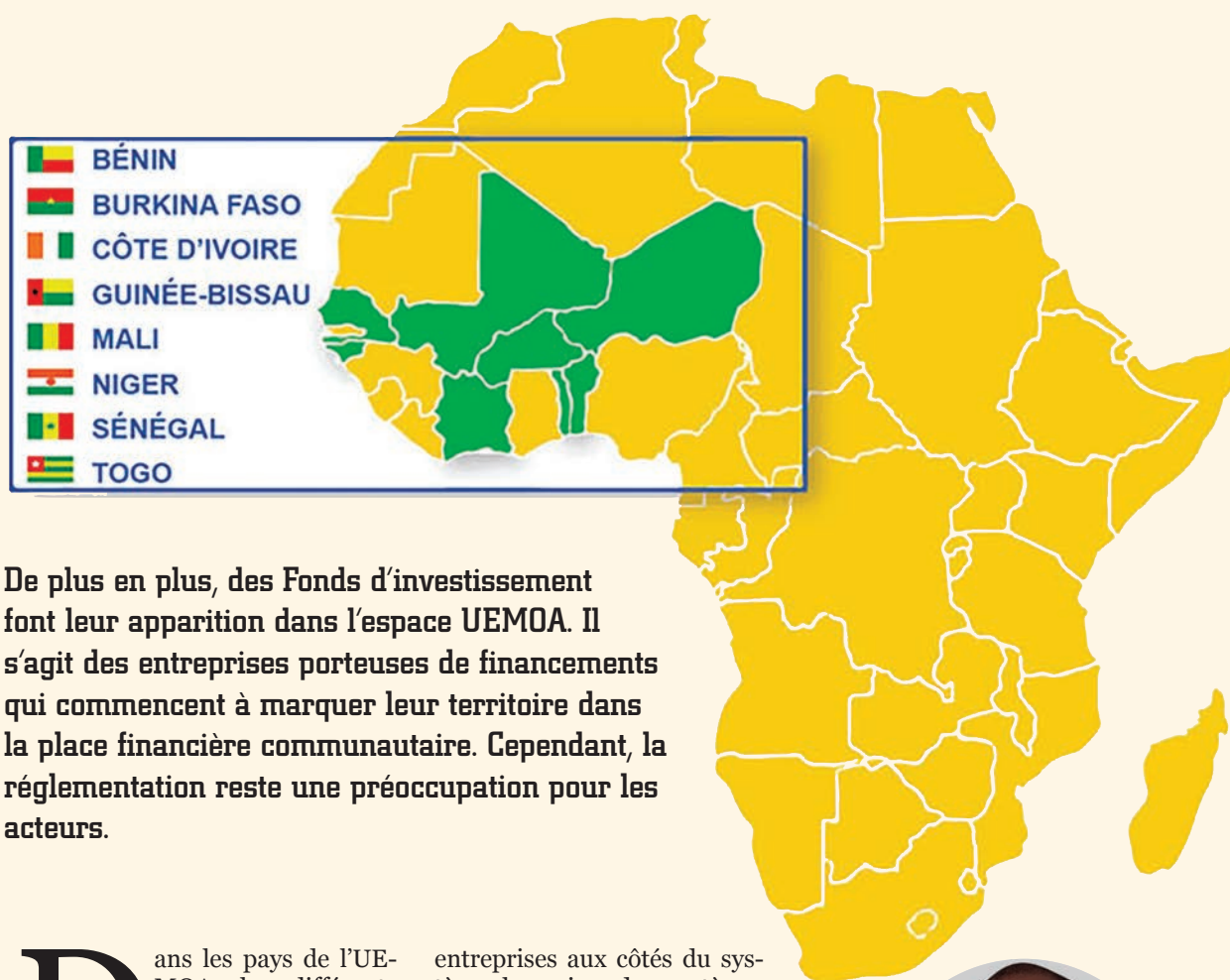
Bus Electrique produit au KENYA par ROAM



Motos Electriques produites par SPIRO

## EN PROFONDEUR...

# LE CAPITAL-INVESTISSEMENT DANS LA ZONE UMOA : LES DÉFIS DE LA RÉGLEMENTATION



De plus en plus, des Fonds d'investissement font leur apparition dans l'espace UEMOA. Il s'agit des entreprises porteuses de financements qui commencent à marquer leur territoire dans la place financière communautaire. Cependant, la réglementation reste une préoccupation pour les acteurs.

**D**ans les pays de l'UEMOA, les différents instruments de financements dont disposent les entreprises sont essentiellement constitués du crédit bancaire, des levées de fonds sur les marchés financiers ou, naturellement des fonds propres. Aujourd'hui, d'autres alternatives innovantes, comme le private equity (capital investissement en français), s'offrent à ces

entreprises aux côtés du système bancaire, des systèmes financiers décentralisés et de la bourse. Cependant, des insuffisances sont observées sur le volet réglementaire régissant les fonds d'investissement qui sont sous la supervision de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).



• Par Yamar SAMB

En effet, l'AMF est un Organe de l'UMOA. Il a été créé le 3 juillet 1996 par décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, dans le cadre de la mise en place du Marché Financier Régional dont il assure la tutelle.

Anciennement Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), l'AMF-UMOA est chargée d'une part, d'organiser et de contrôler l'appel public à l'épargne ; et d'autre part, d'habiliter et de contrôler les intervenants sur le marché financier régional. Mettant en œuvre son pouvoir normatif, l'AMF-UMOA a mis en place plusieurs instructions dont celle n° 66/CREPMF/2021 relative aux Organismes de Placement Collectif et à leurs Sociétés de Gestion sur le marché financier régional de l'UMOA.

Ainsi, figurant parmi les textes d'application du Conseil Régional, les Instructions viennent préciser les dispositions du Règlement Général relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle du marché financier régional, adopté le 28 novembre 1997 par le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) aux termes de la Décision n°001/97, laquelle a été modifiée en 2005.

L'un des instruments économiques majeurs dont l'AMF-UMOA veut assurer la promotion par une réglementation proactive et sur mesure reste le capital investissement (private-equity).

Le capital-investissement peut être défini comme l'ensemble des opérations qui consistent à prendre des participations au capital de sociétés non cotées. Ces prises de participation sont effectuées par des professionnels spécialisés ayant comme principal objectif la réalisation de plus-values substantielles dans un délai généralement compris entre 4 et 7 ans.

Le capital investissement intervient à tous les stades de vie de l'entreprise : création, développement et cession.

Il ne faut pas se méprendre, le capital-investissement est encadré dans la zone UEMOA. Pour comprendre les défis sur la réglementation du capital-investissement dans la zone UEMOA, il faut repartir de l'origine de l'instruction 66. En effet, la Directive n° 02/2010/CM/UEMOA portant harmonisation de la fiscalité applicable aux valeurs mobilières dans les États membres de l'UEMOA avait aussi pour ambition, l'adoption de mesures fiscales incitatives relatives aux valeurs mobilières de nature à dynamiser le marché financier régional et à offrir des moyens alternatifs de financement de l'économie.

### **LE CADRE RÉGLEMENTAIRE : L'APPLICABILITÉ DE L'INSTRUCTION 66**

Malgré la bonne volonté du législateur communautaire, la directive s'est avérée insuffisante, voire inopérante. Ce rendez-vous manqué était dû à un double facteur. Les États-membres n'ont pas tous transposé dans leur dispositif juridique interne la directive adoptée par le Conseil des Ministres. Dès lors, et c'est la deuxième raison de l'ineffectivité de la directive, peu de fonds se sont installés sur la base de ce cadre juridique mis en place à l'époque sous la houlette de la BCEAO.

Il faut se rappeler que sur le plan juridique, contrairement au règlement, pour faire grief dans le dispositif interne, l'instruction doit faire l'objet d'une transposition. Il s'agit d'un acte normatif secrété pour régir un domaine spécifique, précis et relevant de la compétence de l'organisation. En tant que tel, les principes du droit

communautaire comme celui de « primauté », d'« application immédiate » s'appliquent à l'instruction.

Ainsi, elle se démarque des autres actes communautaires à l'exemple des directives et avis sur plusieurs aspects. Une fois adoptée, elle prime sur les normes législatives et réglementaires du droit national car elle régit un domaine particulier que le règlement général n'a pas pris en compte. Par conséquent, elle a une portée obligatoire et s'applique directement à toutes les sociétés visées dans son champ d'application. A la différence d'une directive et d'un avis, l'instruction ne laisse pas de choix à ses destinataires quant à son application. A défaut, elle ne saurait être coercitive.

Relativement au capital-investissement, la directive est un dérivé du règlement général des marchés de 1997 qui est un texte d'application immédiate. Or, **l'essentiel des fonds d'investissements, pas seulement en Afrique, ne sont avantageux pour leurs investisseurs que s'ils bénéficient d'une transparence fiscale dans les pays où ils s'installent.**

Autrement dit, en renonçant à des recettes fiscales immédiates et certaines, l'Etat attire des capitaux privés dans son écosystème au profit des entreprises locales, les PME notamment. Ainsi, l'afflux de ces capitaux privés permettra de promouvoir une économie locale dynamique qui, grâce à sa croissance à moyen terme, va générer des recettes fiscales plus importantes que celles qui auraient pu être tirées de la capture de la fiscalité des Fonds d'investissement. Ce mécanisme a l'avantage de représenter une sorte de cercle vertueux pour l'Etat qui trouve là un moyen de pallier l'insuffisance de financement de l'économie par les Institutions bancaires. Pour



l'investisseur, cela lui évite une double voire une triple taxation.

Cette directive de 2011 est complétée par l'Instruction n°46/2011 relative à la classification et aux règles d'allocation d'actifs des Organismes de Placement Collectif sur le marché financier qui, comme péché originel, ne fixait pas de règles de fonctionnement claires. Le législateur se contentant de donner une certaine flexibilité aux entités qui souhaitaient s'installer sur le marché financier. Objectif non atteint car cela a suscité l'incompréhension du côté des fonds d'investissements établis sur la base de ce texte.

L'Autorité des Marchés Financiers a donc capitalisé sur ses expériences passées pour mieux élaborer l'Instruction 66.

### **LES INNOVATIONS DE L'INSTRUCTION 66 : L'AGRÈMENT ET L'ENREGISTREMENT**

L'Instruction 66 a repris les principales prescriptions de l'Instruction 46 tout en précisant les règles d'agrément et de fonctionnement.

Concernant la nouvelle réglementation attendue depuis le 1er janvier 2023, les équipes de l'AMF-UEMOA évoquent un nouveau cadre juridique du capital investissement en préparation avec un texte prêt à 70%, mais les dispositions fiscales nécessaires pour les fonds d'investissements ne sont pas encore au rendez-vous.

L'Instruction 66 est venue apporter un cadre réglementé à l'établissement des fonds d'investissements dans le marché financier.

Ainsi, dans le cadre d'un bon fonctionnement du marché financier, l'Instruction 66 a mis en place les mécanismes d'agrément et d'enregistrement pour les fonds d'investissements. Ces deux mécanismes s'appliquent en fonction de la nature du Fonds.

Il est donc important de faire la distinction entre les fonds ouverts qui font des démarches pour accueillir de l'investissement privé et les fonds dits fermés.

Un fonds d'investissement est considéré comme fermé quand il ne permet pas l'entrée de nouveaux investisseurs et/ou la réa-

lisation de nouveaux investissements par des investisseurs existants. Un fonds d'investissement peut devenir un fonds fermé à la fois temporairement et définitivement.

A contrario, un fonds est dit "ouvert", lorsqu'il est possible d'y entrer et d'en sortir à tout moment. Ces fonds émettent de nouvelles actions au fur et à mesure que les investisseurs ajoutent de l'argent au fonds commun, et retirent des actions au fur et à mesure que les investisseurs les rachètent.

Par conséquent, pour ce qui concerne ces fonds non ouverts, la procédure d'agrément, conformément à l'Instruction n'est pas nécessaire. Il faut faire les formalités d'enregistrement auprès de l'AMF-UEMOA, une procédure beaucoup plus souple.

Toutefois, enseignement majeur, l'Instruction 66 n'est pas applicable aux Fonds d'investissement qui ne démarchent pas des fonds privés et qui sont donc essentiellement constitués de fonds publics.



# ÉNERGIE : LE SÉNÉGAL SUR UNE DYNAMIQUE DE RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE

Au Sénégal, le Plan Sénégal Émergent (PSE) place le secteur de l'Énergie au cœur des «fondements de l'Émergence», avec pour objectif d'assurer un accès généralisé à une énergie abordable d'ici 2035. Dans cette optique, le projet phare du PSE, «Relance de l'électricité», a permis la réalisation de plusieurs projets de production électrique, notamment en solaire et en éolienne. Toutefois, des réformes du cadre réglementaire et législatif semblent nécessaires pour instituer un environnement favorable à l'investissement privé et à l'innovation dans le secteur énergétique.



**B**ien que l'Afrique abrite 17% de la population mondiale, ses statistiques en matière d'énergie restent modestes. Le continent ne représente que 3,3 % de la consommation mondiale d'énergie primaire, 1,1 % de la production d'électricité, et seulement 3% de la consommation globale d'énergie dans le secteur industriel. Cette disparité fait de l'accès à l'énergie en Afrique un sujet primordial dans un contexte où la demande reste croissante en nourriture et en énergie, et avec une jeunesse qui aspire à un meilleur avenir. De son côté, le Sénégal a entrepris d'importantes initiatives dans le but de répondre à la demande croissante en électricité des agents économiques (Ménages, entreprises...) à un moindre coût.

Dès 2014, le Sénégal a entrepris une modernisation de son cadre réglementaire en adoptant notamment une loi sur les énergies renouvelables, qui définit le type d'énergie renouvelables éligibles au soutien de l'Etat et les procédures administratives et réglementaires applicables. Elle a aussi fixé l'objectif de 30% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2030, tout cela pour favoriser l'attraction de capitaux privés importants pour les projets d'énergies renouvelables.

En conséquence, le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques du Sénégal (FONSIS), en partenariat avec des institutions et investisseurs privés de renom telles que, la Société Financière Internationale (SFI), le Fonds d'infrastructures Meridiam, Engie, Eiffage, a codéveloppé quatre des neuf centrales solaires connectées au réseau électrique national à fin 2022. Ces centrales solaires représentent près de 50% de la production nationale d'énergie solaire.

En février 2020, le Sénégal a renforcé sa part d'énergies renouvelables avec l'inauguration de son premier parc éolien à grande échelle, le parc éolien de Taïba Ndiaye, d'une capacité de 158,7 MW (Megawatt), fournissant de l'énergie propre et fiable à plus de 2 millions personnes.

À la fin de 2021, le Sénégal a atteint une capacité de production électrique installée de 1 616 MW, dont 459,7 MW proviennent de sources d'énergie propre telles que l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien, représentant environ 28,44% de mix énergétique. La production d'électricité a ainsi connu une augmentation significative, passant de 4.814,54 GWh en 2020 à 5 167,47 GWh en 2021.

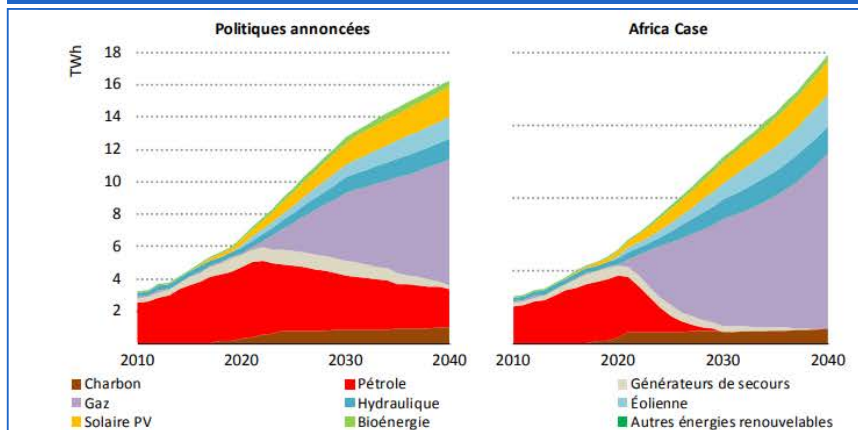


• Par Adramé Ndione...

A date, selon les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le prix moyen de l'électricité au Sénégal en 2022 était de 120 FCFA/kWh, soit 0,12 USD/kWh. Ce prix est comparable à celui de certains pays d'Afrique subsaharienne, tels que le Nigeria (121 FCFA/kWh) et le Ghana (119 FCFA/kWh).

*Le FONSIS, en partenariat avec des institutions et investisseurs privés de renom, a codéveloppé quatre des neuf centrales solaires connectées au réseau électrique à fin 2022, soit près de 50% de la production nationale d'énergie solaire*

Sénégal : production d'énergie par type de technologie • Africa Energy Outlook 2019, Agence International pour l'Energy



... & Amara Kouyaté

D'après le site globalpetrolprices.com, qui compile les tarifs de l'électricité à l'échelle mondiale, le Sénégal maintient une position moyenne. Il est important de mettre en perspective ces classements, car ils ne tiennent pas compte du niveau de vie dans chaque pays, facteur essentiel influençant les coûts énergétiques. Ci-dessous les prix de l'électricité en mars 2023 du Sénégal comparé à d'autres pays.

### LES CONTRAINTES DU SECTEUR

Le secteur de l'énergie au Sénégal est confronté à plusieurs contraintes, Celles-ci peuvent être regroupées en trois catégories principales. D'abord, nous pouvons relever les problèmes d'approvisionnement en énergie. En effet, au Sénégal, il est encore courant de rencontrer des pannes et des coupures d'électricité. Selon la SENELEC, la durée moyenne des coupures d'électricité en 2022 était de 2,5 heures par mois. Ces coupures se produisent plus dans les zones rurales que dans les zones urbaines. La productivité économique et la qualité de vie des citoyens sont de fait, affectées négativement par ces interruptions. Selon la Banque mondiale,

les interruptions d'électricité ont un coût économique estimé à 1,5% du PIB.

Les croissances démographique et économique, qui entraînent une demande accrue d'énergie, ne sont pas compensées par les investissements. De plus, il existe des problèmes de maintenance et de gestion des réseaux électriques, ainsi que des infrastructures énergétiques obsolètes et insuffisantes qui ne permettent pas de répondre à la demande croissante en énergie. Le réseau électrique, par exemple, est âgé en moyenne de 30 ans estime la SENELEC et ne dispose pas de la capacité nécessaire pour transporter l'électricité produite par les nouvelles centrales.

Pour moderniser les infrastructures énergétiques, le gouvernement a investi dans la construction de nouvelles centrales électriques et de lignes de transmission. Néanmoins, ces investissements ne suffisent pas à combler le déficit d'infrastructures.

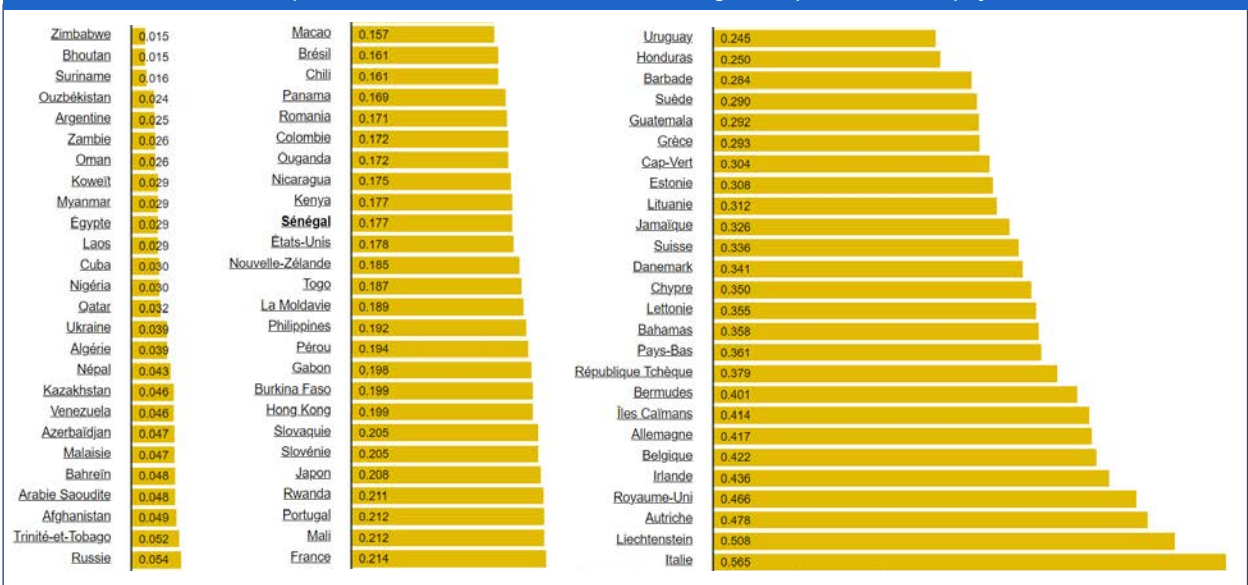
Le rapport Stratégie énergétique nationale du Sénégal 2018-2030 publié par le ministère de l'Énergie, estime qu'il faut 2500 MW de capacité de production électrique d'ici 2030. Ce besoin tient compte d'un

taux annuel de 7% d'augmentation de la demande d'électricité et du taux d'accès à l'électricité de 70%, et donc un déficit de 30%, , estimé par la Banque Mondiale.

Enfin, des défis financiers et budgétaires constituent une autre contrainte majeure. Malgré des investissements de 1,5 milliard de dollars dans les infrastructures énergétiques entre 2010 et 2022, Aussi, les subventions aux combustibles fossiles exercent une pression sur les finances publiques, plus de 4% du PIB. En effet, selon l'article « *Sénégal : l'Etat va supprimer des subventions à l'énergie pour financer des projets sociaux* », publié par le site web d'Agence Ecofin le 11 janvier 2023, ces subventions sont estimés à 1,2 milliards USD en 2022, et des prévisions de 1,3 Milliards USD pour 2023.

Les investissements dans les infrastructures énergétiques sont coûteux, et l'Etat n'a pas toujours les ressources nécessaires pour financer ces projets. Ceci confirme la nécessité de continuer les efforts d'accompagnement, combinés aux investissements pris en charge par le secteur privé, national ou international.

Les prix de l'électricité en mars 2023 du Sénégal comparé à d'autres pays



## OPPORTUNITÉ ET PERSPECTIVES

Malgré les contraintes, le secteur comporte de véritables opportunités et donc des perspectives ambitieuses pour le pays. Il s'agit notamment de la stratégie Gaz To Power adopté par l'Etat du Sénégal, des solutions de financement réels tels que l'accord du JETP, le Fonds Vert Climat et le fonds pour le financement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEF), ainsi qu'un environnement législatif et réglementaire qui se modernise.

## LA STRATÉGIE GAS TO POWER

Avec ses larges réserves de Gaz naturel, le Sénégal a adopté l'approche «Gas-to-Power», qui consiste à convertir le gaz naturel en électricité. Cette approche est assez répandue, ainsi plusieurs pays l'ont adopté, chacun tirant profit de ses avantages uniques : l'exploitation du gaz de schiste au Etats Unis a réduit les émissions de CO<sub>2</sub> et les coûts de l'électricité, le Royaume Uni a remplacé des centrales au charbon polluantes par des centrales au gaz, ce qui a amélioré la stabilité de l'approvisionnement énergétique. Le Qatar, qui était le premier exportateur de gaz naturel liquéfié, l'a également utilisé. Le Nigeria, producteur de pétrole et de gaz, a également opté pour cette stratégie pour répondre à la demande croissante d'électricité, bien que des défis de gestion du gaz persistent, notamment le torchage excessif associé à l'exploitation pétrolière.

Toutefois, la stratégie «Gas-to-Power» présente des inconvénients, dont la dépendance continue aux ressources fossiles, les impacts environnementaux liés à l'extraction et au transport du gaz, des coûts économiques élevés, et la nécessité d'une infrastructure adéquate. Il est essentiel de la considérer comme une solution transitoire vers des

## FOCUS SUR LES SOURCES DE FINANCEMENT

### Le Sénégal bénéficie de plusieurs mécanismes de financement dans le secteur des énergies

**E**n effet le Sénégal a signé en juin 2023 un partenariat pour une transition énergétique ou JETP (Just Energy Transition Partnership) pour un financement d'environ 2.5 milliards d'euros sur une période de 3 à 5 ans avec un groupe des partenaires internationaux qui comprend l'Allemagne, la France, l'Union Européenne, le Royaume Uni et le Canada. L'objectif de cet accord est d'augmenter la part de l'énergie renouvelable dans le mix énergétique du pays à 40% en 2030.

Une autre source de financement est le Fond vert climat (GCF), qui est un mécanisme financier international majeur, créé dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Sa mission est de mobiliser et de distribuer des financements pour soutenir les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. En tant que pilier essentiel de la lutte mondiale contre le changement climatique, le GCF joue un rôle central dans la transition vers une économie bas carbone et résiliente aux impacts climatiques.

Le GCF a significativement contribué au secteur de l'énergie au Séné-

gal en participant au financement de plusieurs projets clés, pour un montant total de 100 millions de dollars. Ces projets visent à augmenter la production d'électricité à partir de sources renouvelables, à améliorer l'accès à l'énergie, et à renforcer la résilience aux changements climatiques. Selon le rapport pour les financements approuvés du GCF, Il y a notamment une centrale solaire photovoltaïque de 10 MW, qui permettra de produire 10 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 10.000 foyers sénégalais ; un parc éolien de 20 MW, qui permettra de produire 20 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 20.000 foyers sénégalais. A cela s'ajoute un projet d'électrification rurale qui vise à raccorder 100.000 ménages au réseau électrique.

Enfin, nous pouvons citer le fonds pour le financement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique d'une taille cible de 100 millions USD, qui en cours de préparation par le FONSIS et de l'organisation internationale Globale Growth Green Institute (GGGI). L'objectif de GGGI est de promouvoir la croissance verte, un paradigme de croissance caractérisé par un équilibre entre la croissance économique et l'environnement.

sources de production d'énergie plus propres, tout en travaillant à réduire davantage les émissions de CO<sub>2</sub> et à développer des alternatives énergétiques renouvelables pour une transition énergétique durable.

Plusieurs projets importants sont déjà en cours, tels que la construc-

tion de la centrale à gaz de Sandiara, le projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA), situé à la frontière sénégal-mauritanienne, qui prévoit une première phase de production de 2,3 millions de tonnes de GNL (Gaz Naturel Liquéfié) dès le dernier trimestre 2023, suivie d'une deuxième phase pour 2024.

Aussi, une centrale à gaz de 250 MW est en cours de construction à Saint-Louis, qui sera alimentée par le pipeline de la société Réseau Gazier du Sénégal (RGS), détenue par PETROSEN, FONSI et SENELEC.

A ces projets nationaux, s'ajoute le gazoduc géant qui doit relier le Nigeria au Maroc par la façade atlantique pour alimenter l'Europe en gaz, dont le Sénégal sera un acteur majeur. En effet le premier tronçon de ce gazoduc devrait partir du Sénégal pour relier le Maroc, ce qui augmenterait de manière très significative les capacités d'exportation du pays. Pour rappel les réserves de gaz, estimé à 1400 Milliards de m<sup>3</sup> font du Sénégal le 4<sup>ème</sup> pays africain. Contrairement au transport par bateau du GNL, qui limite considérablement les quantités exportables, la connexion au Gazoduc Maghreb – Europe, le GME, vers 2028, fera du Sénégal l'un des plus grands exportateurs de gaz en Afrique. Avec une augmentation rapide et importante du PIB, les enjeux de stabilité du pays et de bonne gouvernance deviennent cruciaux. ■

## L'impératif de réformer le cadre réglementaire et législatif

**L**e cadre réglementaire et législatif du secteur de l'énergie au Sénégal est constitué de lois, de décrets et de réglementations qui régissent les activités liées à l'énergie, telles que la production, la distribution et la commercialisation d'électricité, de gaz et de pétrole.

Il a été bien amélioré afin de faciliter le développement du secteur énergétique au Sénégal. Cependant des réformes sont encore nécessaires pour créer un environnement favorable à l'investissement privé et à l'innovation dans le secteur.

Pour créer un environnement favorable à l'investissement privé et à l'innovation dans le secteur de l'énergie, il est nécessaire d'entreprendre des réformes. Il s'agit notamment de compléter le cadre réglementaire. Cela pourrait se faire en adoptant de nouvelles lois et réglementations pour couvrir les domaines non réglementés. L'autre réforme consisterait à rendre le cadre réglementaire plus favorable à l'investissement privé. Cela pourrait se faire en simplifiant les procédures administratives et en réduisant les coûts. La dernière réforme à envisager consiste à favoriser la diversification des sources d'énergie. Cela pourrait se faire en supprimant les subventions aux combustibles fossiles notamment.

L'État a choisi de garder le contrôle de certains actifs importants, notamment la distribution du gaz vers les zones de consommation, via la société Réseau Gazier du Sénégal (RGS) tout en veillant à préserver une partie des revenus des hydrocarbures pour les générations futures. Cette préservation passe par la création d'un fonds intergénérationnel dont la gestion est confiée au FONSI, conformément au décret n° 2023-1450 du 20 juillet 2023.

## RELEVER LES DÉFIS POUR UN AVENIR DURABLE

**L**a croissance du secteur de l'énergie au Sénégal offre de vastes perspectives économiques. Les différents projets, qu'il s'agisse de la construction et de la maintenance des infrastructures énergétiques ou de l'innovation technologique, contribuent à stimuler l'économie et à renforcer la stabilité du pays. En outre, la transition vers les énergies renouvelables réduit la dépendance aux combustibles fossiles importés, constituant ainsi un rempart contre la volatilité des prix du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux. Les importantes réserves de gaz naturel offrent une perspective encore plus optimiste sur l'avenir du Sénégal.

Cependant, pour concrétiser ces perspectives, le secteur de l'énergie doit relever plusieurs défis. D'abord, une gestion responsable des ressources énergétiques est essentielle pour garantir leur durabilité à long terme. Cela

nécessite une planification minutieuse, une surveillance constante et une réglementation appropriée pour éviter le gaspillage des ressources. En outre, le développement continu du secteur et le savoir faire nécessaire pour l'exploitation du gaz nécessitent une main d'œuvre locale qualifiée et bien formée, capable de répondre à des exigences techniques et opérationnelles complexes. Il est donc important de renforcer la loi sur le contenu local et de s'assurer que l'objectif de 50% de contenu local en 2030 soit atteint, voir même le dépasser. Enfin, une attention particulière aux questions environnementales et sociales est nécessaire pour réduire les impacts négatifs potentiels des projets énergétiques. Cela nécessite une évaluation rigoureuse des impacts, une consultation avec les communautés locales et la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées, garantissant ainsi un développement énergétique durable et responsable

## LAMINE LO, COORDONNATEUR DE L'UNITE NATIONALE D'APPUI AUX PARTENARIATS PUBLICS PRIVÉS (UNAPPP)

### « Le recours aux PPP est une bonne alternative pour réduire le gap de financement des besoins d'investissements dans nos États »

Le Coordonnateur de l'UNAPPP, Lamine LO, par ailleurs Directeur des Financements et des Partenariats public-privé, au ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération revient sur le nouveau cadre juridique des PPP (Loi PPP 2021), notamment sur ses avantages et les opportunités pour le secteur privé.

**Le concept de Partenariat Public Privé communément appelé PPP intervient souvent dans les discussions entre l'Etat et le secteur privé, comment définiriez-vous le PPP ?**

Le Partenariat Public Privé est, avant tout, un mode de mise en œuvre d'un projet (besoin) d'intérêt général par lequel l'autorité publique fait appel à l'expertise privée pour une mission globale (par exemple la conception, le financement, la réalisation, la maintenance d'ouvrages ou d'équipements nécessaires à l'exécution d'un service, la gestion ou l'exploitation d'un service public) contre une rémunération assujettie à des objectifs de performance liés aux services/infrastructures attendus. Plus concrètement, il s'analyse en un arrangement juridico-financier fondé sur une allocation des risques du projet entre la personne publique et son partenaire privé sur une durée relativement longue (contrat de PPP). Dans un bon nombre de contrats de PPP, l'allocation des risques doit être optimale et il doit y avoir un alignement d'intérêt dans le long terme. C'est pourquoi, ces contrats sont souvent le résultat d'un travail de structuration technique, juridique et financière, accompli sur la base d'études rigoureuses, destinées à établir la viabilité du projet en cause et une allocation optimale des risques. Au Sénégal, une

classification bipartite les répartit en PPP à paiement public et PPP à paiement par les usagers. Toutefois, cette classification n'a pas d'incidence sur la procédure de passation qui n'est pas fonction du type de PPP envisagé.

**Le Sénégal a adopté la nouvelle loi n°2021-2023 du 02 mars 2021 relative aux contrats de partenariat Public Privé « Loi PPP 2021 ». Qu'est ce qui a justifié la réforme ?**

Sur instruction du Président de la République, le Ministère en charge de l'Économie, du Plan et de la Coopération en collaboration avec le Ministère des Finances et du Budget avait initié en 2020 une réforme en profondeur du cadre des partenariats Publics Privés (PPP) pour renforcer le recours aux sources de financement privé en vue de répondre aux besoins d'investissements d'intérêt général très importants auxquels fait face notre pays et à la nécessaire optimisation des ressources publiques. **Également, il était apparu nécessaire de rendre notre cadre des PPP plus attractif et sécurisant pour les investisseurs locaux et internationaux, en tirant les enseignements des réformes antérieures et en s'inspirant des meilleurs standards pour la réalisation de projets PPP de qualité.** Il faut noter que ce changement en profondeur du cadre

juridique et institutionnel des PPP s'est concrétisé grâce à un dialogue inclusif et participatif avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

**Quelles sont les innovations majeures apportées par le nouveau cadre juridique des PPP ?**

Comme je l'ai dit tantôt, ce nouveau cadre est issu d'un processus inclusif et participatif. Ce qui a permis de faire des choix stratégiques à travers une loi tissée de flexibilités, avec des textes d'application simples axés autour du cycle de vie du projet intégrant les meilleures pratiques du marché, et avec des organes de gouvernance bien encadrées.

**De manière schématique, cette réforme introduit 5 innovations majeures que sont :**



- l'unification du cadre juridique et institutionnel ;
- la rationalisation des organes de gouvernance ;
- la mise en place de mécanismes facilitant la mise en œuvre des projets, notamment l'Unité nationale d'Appui aux PPP (l'UNAPPP) et le Fonds d'Appui aux PPP (le FAPPP) ainsi qu'une meilleure clarification des procédures ;
- le renforcement des dispositifs de contrôle et de qualité notamment à travers la généralisation de l'évaluation préalable à tous les projets de PPP ;
- et la promotion du secteur privé national et communautaire.

***Le secteur privé national réclame souvent une meilleure prise en charge dans la commande publique. Dans le cadre des PPP, qu'est-ce que cette nouvelle loi offre comme opportunités aux acteurs économiques locaux ?***

En réponse aux attentes du secteur privé national, en particulier de nos petites et moyennes entreprises (PME), le législateur sénégalais, par le biais de la nouvelle loi PPP 2021, consacre de nombreux mécanismes incitatifs destinés à assurer leur meilleure implication dans la réalisation des projets publics.

En effet, **la sous-traitance est prioritairement réservée aux entreprises nationales ou communautaires.**

Et par entreprises nationales ou communautaires, on entend, à la date de l'autorisation de lancement de la procédure de passation, tout opérateur économique ayant son siège social au Sénégal ou dans tout autre État membre de l'UEMOA depuis au moins un (1) an et dont le personnel dirigeant et le personnel d'exécution est composé, au moins, à 50% de personnes physiques ressortissantes d'un pays membre de l'UEMOA pour chacune des catégories susmen-

tionnées du personnel.

**Aussi, des marges de préférence sont accordées aux offres à fort contenu local :**

- une marge de préférence de deux pour cent (2%) peut être accordée à tout candidat qui s'engage par une déclaration irrévocable à sous-traiter au moins dix pour cent (10%) de la valeur globale hors taxe du contrat à des petites et moyennes entreprises ayant leur siège social dans le territoire d'un État membre de l'UEMOA ;
- une marge de préférence de huit pour cent (8%) peut être accordée à tout candidat qui s'engage par une déclaration irrévocable, à sous-traiter au moins trente pour cent (30%) de la valeur globale hors taxe du contrat aux opérateurs économiques nationaux et communautaires ;
- une marge de préférence de deux pour cent (2%) peut être accordée à tout candidat dont l'actionariat est détenu à cinquante pour cent (50%) ou plus par des femmes ressortissantes d'un pays membre de l'UEMOA ou dont cinquante pour cent (50%) de son personnel est composé de personnes âgées de moins de trente-cinq (35) ans (les jeunes donc), ressortissantes d'un pays membre de l'UEMOA ;
- une marge de préférence qui ne peut dépasser cinq pour cent (5%) est accordée aux groupements candidats comprenant au moins une entreprise nationale ou communautaire dont la majorité du capital social est détenue par une ou des personnes physiques ressortissantes d'un pays membre de l'UEMOA. Les candidats individuels détenus par une ou des personnes physiques ressortissantes d'un pays membre de l'UEMOA bénéficient également d'une marge de préférence qui ne peut dépasser cinq pour cent (5%).

***Existe-t-il des dispositions dans***

***le nouveau cadre juridique des PPP donnant la possibilité au secteur privé local de tirer profit des grands projets conduits par l'État et financés à travers le mécanisme des PPP ?***

La loi PPP 2021 accorde une importance particulière au secteur privé local et énonce des exigences de contenu local indiquées aux articles 26 et 30 de la loi PPP 2021 et détaillées au chapitre III du décret d'application (articles 24 à 30). Comme annoncé, une des innovations majeures apportées par le nouveau cadre juridique des PPP est la promotion du secteur privé local et communautaire. En ce sens, **la loi PPP 2021, à travers son article 26 et son décret d'application, réserve prioritairement aux entreprises locales et communautaires les projets de contrats de partenariat Publics Privés dont la valeur estimée hors taxe est inférieure à 5 milliards de francs CFA.** De plus, avec ce nouveau cadre, au moins 33% de l'actionariat de la société de projet est réservé aux opérateurs économiques nationaux ou communautaires.

Ces dispositions sont à compléter avec des actions de communication et de sensibilisation auprès du secteur privé local pour mieux faire valoir leur avantage compétitif mais également tirer profit de leur bonne connaissance du pays.

Pour répondre également à cet objectif de voir davantage le secteur privé local comme sponsor majeur dans les grands projets, l'UNAPPP accompagne les autorités contractantes pour lancer des compétitions attachées avec une offre financement de la dette disponible pour tous les acteurs (staple financing). Cette démarche permet de sélectionner le privé principalement sur la base de son expertise et de son attente de rentabilité. Par conséquent les acteurs locaux ne seront pas limités par la capacité financière pour diriger un consortium répondant à l'expertise requise.

Par ailleurs, au-delà des synergies à développer entre acteurs privés, les ac-



teurs locaux peuvent s'appuyer sur des instruments de portage de l'Etat comme FONSI, et CDC ou sur l'instrument de garantie FONGIP.

### ***L'État met la promotion du contenu local au cœur de ses politiques publiques. Comment cette dimension est-elle prise en compte dans les PPP ?***

La loi sur les PPP définit le contenu local comme étant un « ensemble d'exigences pour les projets, liées à des aspects de développement local englobant notamment des considérations relatives à l'emploi, l'éducation, ou d'ordre social ou environnemental ».

C'est donc un impératif qui est pris en compte lors de la préparation, de la passation et de l'exécution des projets PPP. En effet, la stratégie de contenu local doit être définie et motivée par l'autorité contractante lors de l'évaluation préalable du projet et les exigences de cette stratégie sont une partie intégrante du contrat et peuvent être prises en considération lors de l'attribution du contrat de PPP.

### ***Les PPP sont connus pour être un instrument de financement présentant un certain nombre de risques de diverses formes. Qu'est-ce que le nouveau cadre des PPP donne comme gage pour préserver les intérêts de l'Etat vis-à-vis des bailleurs privés ?***

La loi PPP 2021 a prévu des dispositifs d'encadrement des risques liés aux contrats PPP qui permettent de préserver les intérêts de l'État. A ce titre, tous les projets de PPP doivent faire l'objet d'une évaluation préalable qui permet de confirmer que i) le projet peut être mené en PPP et ii) qu'il y a plus d'avantages à mener le projet en PPP qu'en marché public. Par ailleurs, pendant cette étape, l'UNAPPP sollicite l'avis conforme du Ministère des Finances et du Budget sur les implications budgétaires du projet et sa soutenabilité pour l'État. Il faut également préciser que l'UNAPPP, en

sa qualité d'organe expert, accompagne les autorités contractantes qui le souhaitent, dans la négociation des contrats de PPP. Dans ce cadre, les aspects liés aux différents risques sous-jacents aux PPP sont scrutés à la loupe et des recommandations sont également formulées le cas échéant.

### ***Beaucoup d'États africains font recours aux PPP pour combler le gap de financement, notamment dans les infrastructures structurantes. Les PPP constituent-ils une solution viable ?***

Le recours aux PPP est une bonne alternative pour combler le gap de financement dans nos États, surtout dans le contexte actuel marqué par ce que le FMI a qualifié de « pénurie de financement », à savoir les besoins en financement (notamment des infrastructures essentielles), non couvertes par les ressources publiques disponibles. En effet, **les PPP permettent d'optimiser l'utilisation des ressources budgétaires et d'accéder à des sources de financement innovants grâce notamment à la capacité du secteur privé d'attirer des investisseurs institutionnels ou commerciaux.** Ils présentent aussi d'autres avantages, tels que les gains de performance et d'efficacité ainsi que le transfert de compétence.

Toutefois, la viabilité d'un PPP dépendra de la manière dont il est préparé, structuré, géré et réglementé. Il est donc nécessaire d'avoir des ressources humaines qualifiées et des ressources financières suffisantes pour préparer et gérer des PPP de qualité. C'est pour cela que le Sénégal a mis en place des mécanismes d'accompagnement tels que l'organe expert (UNAPPP) et le Fonds d'Appui aux PPP (FAPPP) qui est un fonds autonome ayant pour vocation de soutenir et de financer la préparation, la passation et le suivi de l'exécution des contrats PPP.

### ***Comment le Sénégal se comporte face aux autres États de l'UEMOA en matière de financement des projets par les PPP ?***

Le Sénégal s'organise au mieux pour respecter les critères de convergences relativement à l'endettement public. A l'image des pays de l'UEMOA, il a activement participé à l'adoption de la nouvelle Directive UEMOA relative aux PPP et s'est assuré que celle-ci soit conforme à son dispositif interne. D'ailleurs des dispositions sont prises pour l'organisation d'un atelier de vulgarisation de cette nouvelle Directive.

### ***Les PPP en chiffres en termes d'opportunités de financement ?***

Le portefeuille de projets PPP identifiés à date comprend 70 projets, pour un montant global d'environ 1980 milliards de FCFA. Ces projets sont répartis en 3 catégories : une catégorie Q1 composée de 14 projets, soit un volume global d'environ 483 milliards dont la réalisation est attendue sur le court terme, une catégorie Q2 composée de 31 projets dont la réalisation est attendue sur le moyen terme et enfin une catégorie Q3 composée de 15 projets en cours de maturation.

Ce portefeuille, actualisé chaque trimestre, peut être consulté sur le site web des PPP au Sénégal ([www.ppp.gouv.sn](http://www.ppp.gouv.sn)).

### ***Place des PPP dans le financement des projets du PAP3 du PSE en cours de finalisation ?***

Les PPP occupent une place importante dans le cadre du financement et de la réalisation des projets du PSE. Ils sont par conséquent un mécanisme important pour permettre au secteur privé de jouer pleinement son rôle dans le financement des projets PAP 2A et PAP 3 (en cours de préparation).

En ce sens, dans le cadre du secteur de la formation professionnelle, au cours du mois de mars 2023, un contrat portant sur la construction et l'équipement de quinze centres de formation professionnelle a été signé en PPP. Également, le secteur agroalimentaire se développe avec des projets phares au niveau des agropoles qui sont en préparation et sur ces différentes initiatives des investissements forts sont attendus du secteur privé national comme international. ■



FORUM MONDIAL DES FONDS SOUVERAINS 2023

# La revue des Principes de Santiago en perspective

Les Fonds Souverains membres du Forum mondial des fonds souverains (ISFWF) se sont réunis à Madrid lors de la 15<sup>ème</sup> réunion annuelle qui avait pour thème « Investir dans la transition ». La réévaluation de la pertinence des Principes de Santiago a été également soulevée lors des discussions. Membre de l'ISFWF, le FONSIS a été représenté par une délégation conduite par le Directeur des Investissements et des Partenariats.



• Par Mamadou Moustapha Diallo

**M**adrid, la capitale espagnole a accueilli du 24 au 27 septembre 2023 la réunion annuelle du Forum International des Fonds Souverains (IFSWF). Cette rencontre regroupe des Fonds Souverains, des Gestionnaires d'Actif et divers acteurs de l'investissement. Les membres de l'IFSWF gèrent plus de cinq mille milliards d'euros d'actifs. Avec comme hôte COFIDES (la société espagnole de financement du développement) qui offre un soutien financier à des projets privés viables dans des pays émergents ou en développement, la réunion de cette année avait pour thème « Investir dans la transition ». La rencontre a permis aux 200 personnes provenant de 45 investisseurs

publics, d'institutions multilatérales, d'universités, de partenaires de l'IFSWF et de représentants du gouvernement espagnol, de discuter des questions les plus importantes qui façonnent un nouveau paysage d'investissement. Les participants ont discuté de la meilleure manière d'utiliser le capital pour catalyser et exploiter les transitions énergétiques, numériques et démographiques qui remodelent le monde au XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi plusieurs sujets ont été abordés par les experts. Il s'agit, entre autres, de (i) la transition énergétique, (ii) l'application de l'apprentissage automatique, (iii) la cybersécurité et l'intelligence artificielle, (iv) la gestion des risques et la stratégie d'investissement, (v) l'exécution et la prise de décision et (vi) la bonne gouvernance.

Les principes de Santiago, qui constituent une boussole pour aider les membres à améliorer leur gouvernance et la divulgation d'informations, ont fait l'objet d'une attention particulière quant à leur mise en œuvre par tous les pays membres, tenant compte de la législation des différents pays, de la taille et de l'environnement des acteurs. C'est ainsi que la question de la revue des principes a été soulevée par les membres, mais devra faire l'objet d'une réflexion approfondie. Un travail est d'ailleurs en cours pour réévaluer la pertinence des principes et s'assurer qu'ils restent adaptés à leur objectif pour les 15 prochaines années et au-delà.

« Nous sommes convaincus que les discussions de cette année amélioreront la coopération entre les membres de l'IFSWF et leurs partenaires, renforceront leur engagement dans la transition énergétique et contribueront à promouvoir une meilleure compréhension des rôles changeants que les fonds souverains peuvent jouer dans leur pays et à l'étranger », dira Obaid Amrane, président de l'IFSWF.

Membre de l'IFSWF, le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS) a participé à la réunion annuelle de ses pairs à travers une délégation conduite par le Directeur des Investissements et des Partenariats. Il a pris part à la table ronde sur l'Afrique organisée par ADIA (Abu Dhabi Investment Authority), en compagnie d'autres fonds souverains d'Afrique (Rwanda, Ouganda, Nigéria, Djibouti et Maroc). ADIA a manifesté un intérêt pour des investissements en Afrique. Le but de la réunion était d'identifier des pistes de solutions pour lever les principaux obstacles à leur déploiement en Afrique. Les représentants des fonds africains ont été unanimes sur les aspects suivants : les spécificités locales à considérer, la taille des tickets d'investissement et la nécessité de développer des projets bancables. Il a été proposé à ADIA d'envisager une adaptation de sa stratégie d'intervention pour pouvoir investir dans des projets en Afrique.

Le représentant de la Société de capital investissement, Mediterrania Capital Partners, a émis le souhait du groupe d'explorer les opportunités de co-investissement avec le Fonds souverain sénégalais ; une signature d'un MOU est en vue. Avec Eurostars, une chaîne hôtelière (200 hôtels dans le monde) qui souhaite s'implanter au Sénégal, des pistes de partenariat avec le FONSIS ont été abordées.

Le Sultanat d'Oman accueillera la prochaine réunion annuelle du Forum international des fonds souverains en novembre 2024.

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

# Oulimata Sarr passe le témoin à Doudou Ka

**L**e nouveau ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération Doudou Ka, a pris fonction, le mercredi 17 octobre 2023, lors d'une cérémonie de passation de service avec la ministre sortante, Mme Oulimata Sarr.

Dans son intervention, Doudou KA, a salué le "leadership" de son prédécesseur. « le ministère a tracé des chemins ambitieux et a réalisé des avancées notables. Nous sommes prêts à bâtir sur ces fondations solides », a-t-il déclaré. Détaillant sa vision pour le futur, M. Ka a insisté sur la souveraineté économique du Sénégal, la nécessité d'une collaboration étroite avec le secteur privé, et l'importance d'anticiper les opportunités futures, notamment avec l'exploitation du pétrole et du gaz.

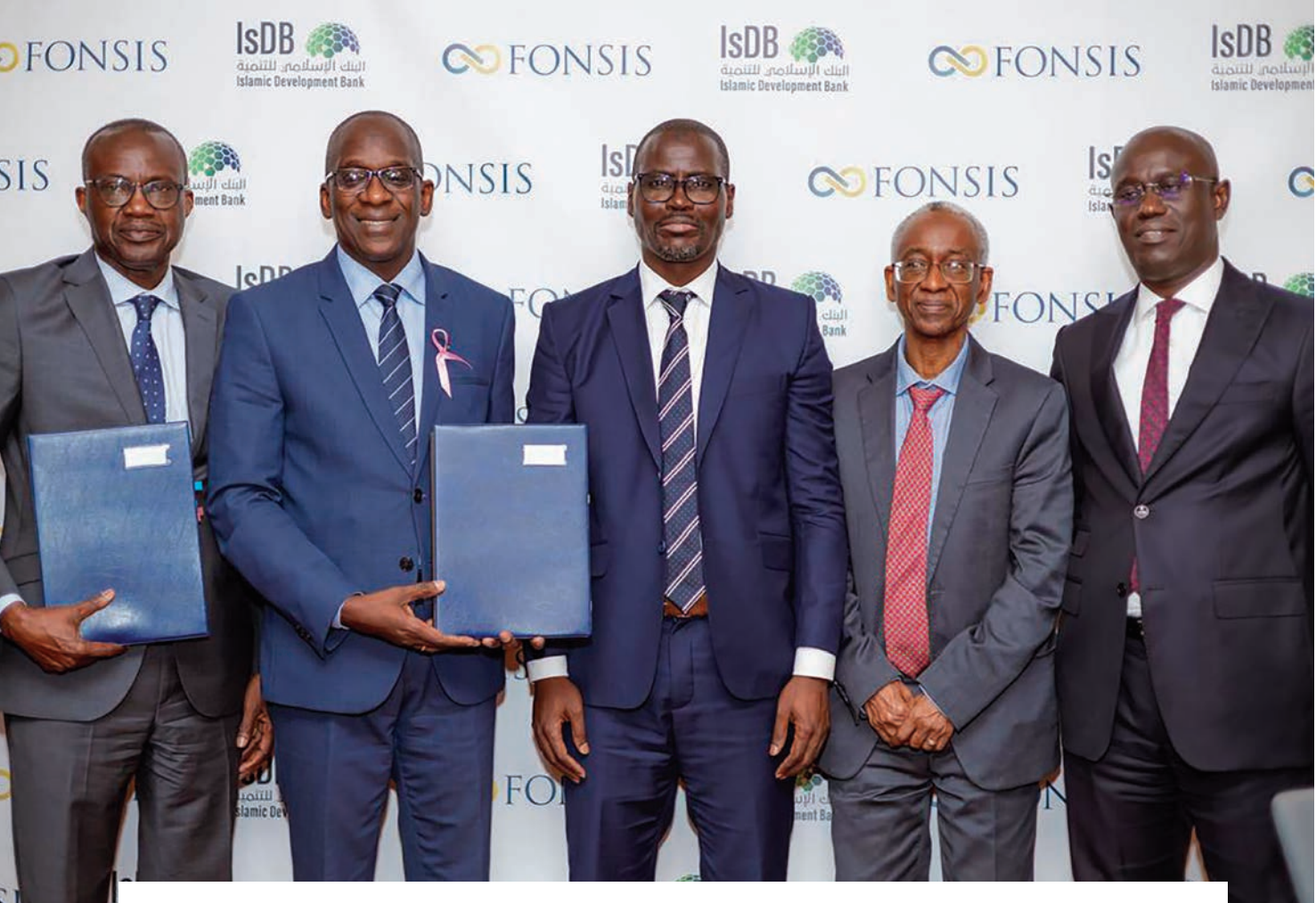
À propos du Programme d'Impulsion de la Croissance «PIC», il a déclaré : « Nous allons non seulement renforcer nos secteurs prioritaires, mais aussi innover et diversifier pour assurer une croissance durable ». Sur son action à la tête du département, Oulimata Sarr a évoqué l'élaboration du PAP3, l'importance du recalcul des comptes nationaux, ainsi que l'innovante approche numérique adoptée pour le recensement. Sous son leadership, le ministère a élaboré une feuille de route composée de 5 points cruciaux : la mobilisation de tous les financements pour les projets émanant des directives présidentielles, l'élaboration du PAP3,



un plan quinquennal couvrant la période 2024-2028, la réalisation du recensement de la population et de l'habitat, l'initiative de recalculer les comptes nationaux, communément appelé «rebasings» et l'application de la nouvelle loi PPP de 2021, en étroite collaboration avec le secteur privé national.

En abordant les réussites financières, Mme Sarr a indiqué : «Avec l'appui de nos partenaires dévoués, nous avons levé 1933 milliards de FCFA, dirigeant ces fonds vers des infrastructures vitales et des initiatives de santé, marquant une époque d'investissements judicieux.»

Après avoir listé plusieurs projets d'infrastructure et souligné l'importance des partenariats, elle a terminé son propos sur son optimisme par rapport à son successeur. «Je suis convaincue que Monsieur Doudou KA saura porter ce flambeau encore plus loin, insufflant une nouvelle énergie au Ministère ». ■



APPUI AUX PME IMPACTÉES PAR LA COVID

## LE FON SIS LANCE UN FONDS DE 20 MILLIARDS DE FRANCS CFA

**E**n partenariat avec la Banque Islamique du Sénégal (BIS) et Coris Bank, le FON SIS a lancé le Fonds Islamique de Relance (FIR) doté de 20 milliards de FCFA. Le FIR va financer les PME impactées par la crise sanitaire de la Covid-19.

Au Sénégal, après une période de croissance soutenue de 6% en moyenne entre 2014 et 2019 (Programme de Résilience économique et sociale), la pandémie de la Covid-19 est venue porter un coup dur à l'économie nationale. La propagation du virus a perturbé les activités économiques, en affectant des secteurs vitaux tels que le tourisme, la restauration, la pêche, le

commerce, l'éducation et les transports. Cette situation s'est traduite par un ralentissement de la croissance à 1,5% en 2020 contre 5,3% en 2019. Pour contenir les impacts néfastes de la pandémie à coronavirus, le Gouvernement du Sénégal a pris plusieurs initiatives. A côté du Programme de Résilience économique et sociale (PRES), le Plan de relance de l'économie nationale (PREN) a été mis en place avec l'appui de la Banque Islamique de Développement (BID), sous l'impulsion du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PREN, une facilité de financement des PME impactées par la

crise sanitaire a été mise en place. Le FON SIS a été désigné comme entité d'exécution de ce fonds de 20 milliards FCFA. Le Fonds Islamique de Relance (FIR) a été lancé le 10 octobre dernier par la signature de conventions entre le FON SIS et des banques partenaires, la Banque Islamique du Sénégal (BIS) et Coris Bank.

« Nous venons de lancer un fonds important pour relancer les PME qui ont été affectées par la pandémie. Il s'agit d'un fonds de 20 milliards dont les 5 milliards seront alloués à une intervention au niveau du capital des entreprises dans le cadre d'un véhicule, et les 15 milliards seront utilisés pour la dette à travers les banques », selon

le Directeur Général du FONISIS, Abdoulaye Diouf Sarr. Nous sommes dans une phase pilote. L'objectif dans un premier temps, c'est de financer 400 entreprises dans le semestre avec des interventions dans la fourchette de 10 millions, jusqu'à 50 millions. J'engage les acteurs à une bonne mise en œuvre de cette phase pilote en vue d'une mise à l'échelle après deux ans d'exécution », a-t-il ajouté.

Pour le Représentant régional de la Banque Islamique de Développement, Abdallah Sow, le FIR s'inscrit dans la cadre du pilier 2 du Programme de Préparation et de Réponse Stratégique, une stratégie de la BID qui vise à fournir le soutien financier et technique d'urgence nécessaire aux pays membres pour leur permettre une réponse rapide, efficace et efficiente afin de minimiser les impacts potentiels de la pandémie et relancer l'économie.

Les fonds alloués dans le cadre de cette convention avec le FONISIS aideront les PME à accéder à des liquidités à moindre coût, de maintenir leurs opérations, de réorganiser leurs modèles d'affaires et de développer leur capacité d'adaptation, a rappelé le Directeur Général de la BIS, Boubacar Correa.

Son confrère de Coris Bank, Ibrahima Mar Fall, espère que la mise en œuvre de cette convention permettra aux PME de créer de la valeur, de développer de l'emploi pour les jeunes et de contribuer à l'accélération de la croissance économique.

Le Fonds Islamique de Relance va apporter une bouffée d'oxygène à ces centaines d'entreprises étouffées par la pandémie de la Covid-19.

**Mamadou Moustapha Diallo**





INNOVATION & TECH

# Des Startups sénégalaises prometteuses



• Par Lamine Beye

Le salon Vivatech est considéré comme le plus grand événement européen dédié aux startups. L'édition 2023 s'est déroulée du 14 au 17 juin 2023 à Paris Expo Porte de Versailles en France. Près de 2.200 exposants ont reçu plus de 100.000 visiteurs. Le Sénégal a été activement représenté avec la participation de plusieurs startups considérées comme prometteuses.

**F**ocus Investissement vous fait découvrir dix startups sénégalaises audacieuses, innovantes et dynamiques ayant pris part à ce grand salon international. Plusieurs d'entre elles ont été annoncées comme étant des valeurs sûres sur lesquelles il faudrait compter dans les années à venir.



**PAPS**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :  
LOGISTIQUES**

**ENTREPRENEURS : BAMBA LO**

**DATE DE CRÉATION : 2016**

**LEVÉE DE FONDS : 4,5M USD**

Paps a pour ambition de révolutionner le secteur de la logistique en Afrique. Présente au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin, la compagnie a pour objectif d'accélérer sa croissance et de devenir le plus grand service de distribution de proximité en Afrique de l'Ouest.

**Paps, c'est une solution de bout en bout pour tous besoins en logistique :**

- Messagerie : distribution ponctuelle de courriers ou de colis en door to door ou en points relais ;
- Mise à disposition : affectation d'un coursier avec un véhicule dédié pour une durée déterminée ;
- Tournée : distribution régulière et périodique de courriers ou de colis dans un circuit défini ;
- Fret : acheminement de courriers ou de marchandises via nos navettes par air, mer ou terre partout dans le monde ;

- Entrepotage : stockage, entreposage et gestion de stocks de tous types de marchandises dans plus de 4000m<sup>2</sup> d'espace ;
- Paps Easy colis : la Solution clé en main pour l'import/export.



**TANEL**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ: INSURTECH AND HEALTHTECH**

**ENTREPRENEURS : MOUHAMED NDOYE**

**DATE DE CRÉATION : 2021**

**LEVÉE DE FONDS :**

Tanél Health construit des infrastructures de santé modernes pour l'Afrique en commençant par les pharmacies et les assureurs. Son objectif est de mettre en place un outil intégré qui connecte toutes les parties prenantes de la santé entre elles. L'entreprise a développé un logiciel facile à utiliser, abordable et fiable pour gérer les pharmacies.



**20/20 EDTECH**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : EDUCATION & FORMATION**

**ENTREPRENEURS : ABDERRAHMANE SOW ET AHMADOU BA**

**DATE DE CRÉATION : 2020**

**LEVÉE DE FONDS : FINANCEMENT D-AMORÇAGE 1 M €**

20/20 Edtech est une start-up sénégalaise née de la vision de contribuer à l'amélioration du système éducatif sénégalais par la technologie : grâce à son application 20/20, l'entreprise propose des contenus pédagogiques sous la forme de courtes vidéos d'explication de cours accompagnées de quizz de contrôle et d'une évaluation du parcours d'apprentissage pour chaque usager.

20/20 Edtech est financé par I&P à travers le volet éducation du programme I&P Accélération au Sahel.

Le financement vise principalement à développer des contenus pédagogiques, de contribuer au renforcement de l'équipe opérationnelle, de contribuer à la création de l'image de marque via le renforcement marketing, le développement commercial et le monitoring UX.



**AFRIKAMART**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : DIGITAL, TECH**

**ENTREPRENEURS : MIGNANE ET ALBERT DIOUF**

**DATE DE CRÉATION : 2020**

**LEVÉE DE FONDS : INVESTISSEMENT EN CAPITAL 1M USD**

Afrikamart est une agritech sénégalaise qui facilite, via une plateforme digitale, la collecte, le transport et le commerce de produits maraichers frais entre les petits producteurs et les revendeurs urbains.

Afrikamart est accompagnée par I&P Accélération Technologies, un programme de 2,5 millions d'euros visant à financer et accompagner une quinzaine de startups digitales en Afrique subsaharienne, soutenues par l'AFD à travers l'initiative Digital Africa. Au Sénégal, la mise en œuvre de ce programme est assurée par Teranga Capital.

Ce partenariat permettra à cette start-up d'accroître le développement du modèle économique d'Afrikamart, de favoriser la création d'emplois et d'étendre son réseau à plus de 5 000 exploitants.



**CAYTU**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : ROBOTICS**

**ENTREPRENEURS : SIDY NDAO**

**DATE DE CRÉATION : 2020**

**LEVÉE DE FONDS : ACCÉLÉRATION DE CROISSANCE**  
**4,5 M USD**

CAYTU a développé la première plateforme robotique participative pour permettre à des robots autonomes d'être pilotés à distance par des pilotes externalisés du monde entier.

Aujourd'hui, l'externalisation à distance concerne principalement les compétences numériques non tangibles telles que le développement de logiciels et de contenus numériques. CAYTU comble le fossé entre l'externalisation numérique à distance et l'expérience physique sur site, permettant la distribution de compétences et d'expertise pratique vers des emplacements géographiques éloignés où elles sont nécessaires.

Lauréat du Grand Prix du chef de l'Etat pour l'innovation numérique lors de la première édition de la semaine du numérique du 16 au 20 Mai 2023.



**CHARGEL**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : LOGISTICS**

**ENTREPRENEURS : MOUSTAPHA ET ALIOUNE NDOYE**

**DATE DE CRÉATION : 2018**

**LEVÉE DE FONDS : FINANCEMENT DE DÉMARRAGE**  
**3,25 M USD**

Chargel est une plateforme intelligente réunissant les expéditeurs et les transporteurs, facilitant ainsi le flux de marchandises de manière transparente et efficace.

La plateforme simplifie et rationalise l'ensemble du processus de transport. Les expéditeurs y trouvent aisément des camions disponibles pour acheminer leurs marchandises, tandis que les transporteurs découvrent de nouvelles opportunités commerciales lucratives.

En mars 2022, Chargel avait fait un premier tour de table en levant un fonds de pré-amorçage de 750 000 dollars, soit 446 millions FCFA. En avril 2023, Chargel réussit à lever un financement de démarrage de 2,5 millions de dollars, soit environ 1,5 milliard FCFA.



**CLUB TIOSSANE**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : AGROALIMENTAIRE,**  
**DISTRIBUTION, VENTE, COMMERCE DE GROS**

**MANAGER : EDWARD DE FOUCHIER**

**DATE DE CRÉATION : 2019**

**LEVÉE DE FONDS : 2 M USD**

Club Tioossane est une plateforme de commerce électronique développée par la firme sénégalaise La Laiterie du Berger. Elle permet aux consommateurs, notamment ceux vivant dans les grandes villes, d'accéder à des produits frais. Anciennement Club Kossam, la solution a vu ses chiffres exploser pendant la période de la pandémie de la Covid-19.





**MAAD**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : B2B MARKETPLACE**

**FONDATEURS : JESSICA LONG, KARIMOU BA, SIDY NIANG**

**DATE DE CRÉATION : 2020**

**LEVÉE DE FONDS : ACCÉLÉRATION DE CROISSANCE  
200.000 €**

Maad digitalise la distribution de produits de grande consommation en Afrique Francophone :

Aux boutiquiers, Maad fournit une plateforme de commande avec un service de livraison de qualité, des prix compétitifs, une plus grande distribution de produits et accès à des services financiers

Aux marques et distributeurs la plateforme redonne le contrôle et rend la visibilité grâce à la technologie, aux données et services.



**DataBeez**  
DATA • IA • ANALYTICS

**DATABEEZ**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : DATA, IA**

**PROMOTEUR : PAPA NGAL DIAO**

**DATE DE CRÉATION : 2021**

**LEVÉE DE FONDS : 100,000 €**

DataBeez SAS est la première Ed-Tech panafricaine exclusivement dédiée aux métiers de la data & IA (sous format boot camp), avec une approche pédagogique basée sur une Plateforme Big Data également louable (abonnements BtoB et scolaires). Elle complète son offre avec un service «Analytics» (projets data

onshore/offshore) et le placement de profils data & IA (placements) dans un contexte de pénurie mondiale. Déjà présente au Sénégal et en France (à travers sa filiale Databeez Europe), la société ambitionne de se développer dans 10 pays dans les 3 prochaines années.

## Socium Job.

**SOCIUM.JOB**

**SECTEUR D'ACTIVITÉ : DIGITAL**

**ENTREPRENEURS : SAMBA LO**

**DATE DE CRÉATION : 2021**

**LEVÉE DE FONDS : 1M €**

Socium.Job est une startup qui connecte les entreprises africaines aux demandeurs d'emplois du monde entier. Basée au Sénégal et en Côte d'Ivoire, l'entreprise opère sur toute l'Afrique de l'Ouest, et est amenée à se développer en RDC, au Cameroun, au Mali et au Burkina Faso. La société compte déjà près de quinze salariés répartis entre les deux bureaux, ainsi que des clients prestigieux tels qu'Orange, EY, la Compagnie Ivoirienne d'Électricité, Philip Morris International.



# Revue des marchés au troisième trimestre 2023

• CGF Bourse

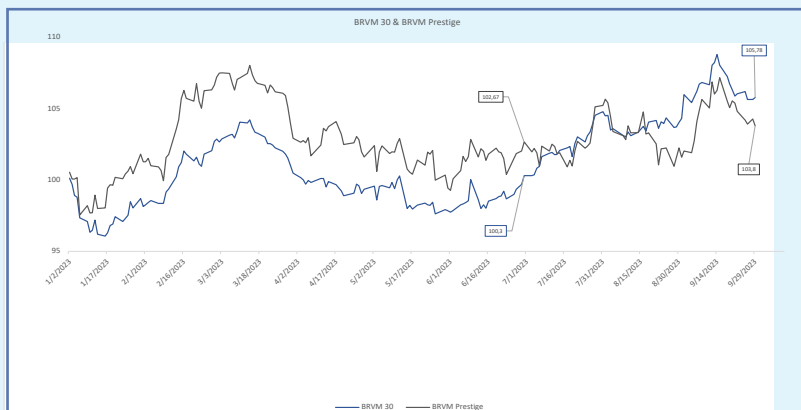
**L**e marché financier régional de l'UEMOA a été marqué par quelques événements durant le troisième trimestre de l'année 2023. En effet, bien au-delà du contexte de marché, l'environnement économique de l'Union est marqué par un certain niveau d'inflation avec un pic au dernier trimestre de 2022. Toutefois, les mesures prises par la BCEAO ont permis, notamment au troisième trimestre 2023 de marquer la tendance baissière de l'inflation par rapport aux deux trimestres précédents. Ainsi, enregistré à 3,4% en juillet 2023, le taux d'inflation a intégré la fourchette autorisée qui est de à 2,6% à fin août 2023, grâce aux mesures prises par la BCEAO en rehaussant ses taux directeurs (de 50 points de base depuis janvier) et grâce à la baisse des prix des produits alimentaires importés dans la zone, notamment les produits céréaliers.

Par ailleurs, en ce qui concerne le marché interbancaire, la liquidité bancaire a connu une amélioration d'après les données de juillet 2023, grâce aux refinancements accordés par la BCEAO aux banques de l'UEMOA. Le nombre d'opérations d'injection de liquidité a été de 15 durant le trimestre (*contre 38 pour les deux trimestres précédents*). Toutefois, le taux minimum de soumission auquel les banques empruntent de la ressource à la Banque centrale a été porté à 3,25% au 16 septembre 2023, suite à une hausse de 25 points de base. Cette dernière mesure a davantage impacté le marché des titres publics qui affiche des rendements plus élevés que ceux observés sur les trimestres précédents, lors des opérations de cession de bons et d'obligations du trésor.

## LE MARCHÉ DES ACTIONS :

Au troisième trimestre 2023, l'indice BRVM Composite a progressé de 5,31% passant de 199,98 points au 30 juin 2023 à 210,59 points au 29 septembre 2023. Sur la même période, l'indice BRVM Prestige a esquissé une hausse de 1,10% passant de 102,67 points au 30 juin 2023 à 103,80 points au 29 septembre 2023. Dans le même sillage, l'indice BRVM 30 enregistre la meilleure performance des indices du marché avec une hausse de 5,46% à 105,78 points au 29 septembre 2023 contre 100,30 points au 30 juin 2023.

Le marché des actions affiche une tendance haussière avec une hausse de 5,31% à 210,59 points au troisième trimestre 2023 après avoir enregistré un repli de 0,31% de son indice composite sur le second



trimestre 2022 (199,98 points). Cette progression a été notée sur cinq (05) secteurs du marché, exceptés les secteurs distribution (-0,12%) et agriculture (-24,26%). Cette embellie du marché est à mettre au crédit des secteurs finances et services publics qui enregistrent des hausses respectives de 7,46% (84,22 points) et 6,75% (504,25 points). L'indice « autres secteurs » affiche la meilleure performance sectorielle du marché, soit une hausse de 13,93% passant de 1 240,05 points au 30 juin 2023 à 1 412,79 points au 29 septembre 2023.

Sur ce trimestre, les titres ECOBANK CI, SOLIBRA CI et NESTLE CI ont connu des hausses exponentielles de leurs cours, respectivement de 25,35%, 23,16% et 22,16% contribuant ainsi à la hausse du marché. L'indice « Agriculture » enregistre la plus faible note du marché sur ce trimestre (-26,24%) avec la contreperformance notée sur le titre SOGB CI avec un cours qui passe de 4 800 Fcfa au 30 juin 2023 à 3 445 Fcfa en fin septembre, soit un retrait de 28,23%.

Top 3				
Titre	Cours au 30/06/2023	Cours au 29/09/2023	Variation trimestrielle	Progression annuelle
ECOBANK CI	5 285	6 625	25,35%	33,97%
SOLIBRA CI	73 075	90 000	23,16%	8,11%
NESTLE CI	7 695	9 400	22,16%	14,01%

Flop 3				
Titre	Cours au 30/06/2023	Cours au 29/09/2023	Variation trimestrielle	Progression annuelle
PALM CI	10 600	7 600	-28,30%	-26,82%
SOGB CI	4 800	3 445	-28,23%	-39,24%
UNILEVER CI	6 645	5 300	-20,24%	-24,56%

**À fin septembre 2023, le volume des actions échangées sur le troisième trimestre s'est établi à 18 487 241 titres contre un volume de 24 719 957 titres enregistré au trimestre précédent, soit un repli de 25,21%. En parallèle, la valeur totale transigée a été enregistrée à 33,34 milliards Fcfa, en hausse de 14,89% par rapport au second trimestre (29,02 milliards Fcfa) provenant principalement des transactions sur le titre SONATEL d'un montant global de 7,74 milliards Fcfa.**

La capitalisation du marché des actions avait dépassé le cap symbolique de 8 000 milliards FCFA depuis la clôture de la séance du 12 septembre 2023. Cependant, pour la dernière séance de cotation du troisième trimestre, cette capitalisation boursière s'est établie à 7 834,38 milliards de FCFA en hausse de 5,3% comparée à la séance du 30 juin 2023 soit 7 439,78 milliards de FCFA.

### LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

La capitalisation du marché obligataire de la BRVM affiche une certaine stabilité, avec un léger recul de 0,30% à 10 131 milliards Fcfa au 29 septembre 2023, contre une valeur de 10 162 milliards Fcfa au 30 juin 2023. Cette régression est essentiellement imputable aux remboursements de capital de plusieurs emprunts obligataires intervenus durant le trimestre, faisant chuter la valeur nominale ou le nombre de titres cotés de ces emprunts obligataires sur le compartiment. Le volume des transactions a progressé de 172,5% à 5,79 millions de titres échangés sur la période de juillet à

septembre 2023, contre 2,12 millions de titres sur la période d'avril à juin. La valeur des échanges a également été portée à la hausse de 163,5% à 53,5 milliards Fcfa contre 20,3 milliards Fcfa le trimestre précédent.

Concernant les nouvelles admissions à la cote, le marché secondaire des titres de dette émis par syndication a reçu la première cotation de 05 emprunts obligataires émis par appel public à l'épargne en provenance des Trésors publics des Etats du Sénégal (03) et du Mali (01), et un emprunt émis par l'émetteur privé Pétro Ivoire. Sur la même période, 02 emprunts obligataires ont été radiés de la cote (« SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2016-2023 » et « ETAT DU SENEGAL 6,50% 2013-2023 ») suite au dernier remboursement de leur capital, portant les lignes obligataires à 127 à fin septembre 2023, contre 124 lignes à fin juin 2023.

Concernant les émissions nouvelles de titres sur le marché primaire, entre juillet et septembre 2023, elles ont concerné 4 émetteurs dont trois émetteurs souverains, à savoir l'Etat de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Burkina Faso, et un émetteur privé (Fidelis Finance Burkina Faso) dont la période de souscription s'étend du 20 septembre au 06 octobre 2023.

### LE MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Sur la période de juillet à septembre 2023, les émetteurs souverains de l'UEMOA ont sollicité le marché des titres publics pour un montant total de 2 249,15 milliards Fcfa, à travers 90 émissions de titres nouveaux et 13 abondements (BAT et OAT), contre un

montant de 2 725,42 milliards Fcfa via 153 titres émis au deuxième trimestre 2023. Les offres du marché se sont élevées à 3 402,1 milliards Fcfa, soit un taux de couverture de 151,26% (contre un taux de 155,95% le trimestre précédent) et les émetteurs ont retenus un montant de 2 306,07 milliards Fcfa, soit 588,21 milliards Fcfa de moins que le trimestre précédent, pour un taux d'absorption de 67,78%.

L'émetteur le plus présent sur le marché a été l'Etat de la Côte d'Ivoire avec un montant de 1 056,39 milliards Fcfa levé à travers 28 titres émis. L'Etat du Sénégal a pour sa part levé un montant de 387,73 milliards Fcfa sur le marché des adjudications en émettant 12 titres.

Les rendements moyens du marché vont de 6,07% pour la maturité 3 mois, à 7,5% pour la maturité 7 ans contre 5,87% et 7,49% au deuxième trimestre 2023.

### LES PERSPECTIVES

Concernant les perspectives pour le reste de l'année 2023, la dynamique du marché pourrait se poursuivre dans la mesure où les performances attendues sur la fin d'année 2023 devraient être meilleures que celles du quatrième trimestre 2022. En effet, les sociétés commencent à s'adapter de plus en plus à la situation économique marquée par une inflation galopante, et ont tendance à davantage mieux maîtriser leurs charges de fonctionnement.

Concernant le marché de la dette publique émise par adjudication, les rendements observés vers la fin du trimestre devraient se maintenir sur le reste de l'année avec une légère hausse de quelques points en réponse à la hausse des taux du 16 septembre 2023. Le retour progressif de l'inflation en dessous des 3% rend également optimiste le scénario de maintien du taux directeur de la BCEAO à 3,25% pour les mois à venir. ■

## Quelle différence entre Investissement et Financement ?



• Par Papa Massal DIEYE

L'investissement et le financement sont deux termes différents en économie et en finance. Voici les différences entre les deux :

### INVESTISSEMENT

L'investissement est une dépense immédiate qui a pour objectif à long terme d'augmenter la richesse de la personne ou de la société qui l'engage. Dans une entreprise, un investissement a pour fonction d'augmenter la productivité ou de gagner du temps. Les entreprises anticipent le retour sur investissement à l'aide du ratio de retour sur investissement (Return Of Invest – ROI c'est-à-dire Gains de l'investissement / coût de l'investissement).

En comptabilité, l'investissement se caractérise par une dépense amortissable qui augmente le patrimoine de l'entreprise.

Il existe trois types d'investissement selon le plan comptable général : l'investissement corporel, l'investissement incorporel et l'investissement financier.

Les investisseurs (fonds d'investissement, gestionnaires de fonds, autres types de sociétés) cherchent principalement à savoir si le dirigeant et son équipe dirigeante sont compétents et s'ils ont une vision claire pour l'entreprise. Ils cherchent également à évaluer le potentiel de création de valeur à horizon 2 à 7 ans en moyenne, qui doit être élevé pour les intéresser. Les projections financières ont un certain poids, mais sont moins importantes que les considérations relatives à l'équipe dirigeante et au potentiel, car elles ne sont effectives que lorsque le projet est devenu une réalité. Les investisseurs cherchent également une rentabilité élevée sauf à considérer les investisseurs d'impact dont le retour sur investissement attendu est très faible en comparaison avec les indicateurs de performance non financiers assez élevés.

Les investisseurs sont intéressés par les entreprises proposant un produit ou service challengeant l'existant, avec un potentiel de croissance important et rapide ainsi que des perspectives de retour sur investissement prometteuses. Les investisseurs sont

également sensibles aux valeurs promues par l'entreprise créée et notamment environnementales. Enfin, les investisseurs cherchent à sélectionner des projets appropriés en fonction de la phase de développement de l'entreprise (création, croissance, transmission ou retournement).

## FINANCEMENT

Le financement est le processus qui consiste à fournir des fonds pour des activités commerciales, à faire des achats ou à investir. Les institutions financières, telles

que les banques, ont pour rôle de fournir des fonds pour le financement. Les différents moyens de financement présentent chacun leurs avantages et leurs inconvénients. La plupart des entreprises utilisent une combinaison de plusieurs méthodes de financement pour financer leurs activités.

Le financement d'investissement consiste à emprunter de l'argent à une banque pour investir. Un prêt est considéré comme un financement, pas comme un investissement.

**En résumé, l'investissement est une dépense immédiate qui a pour objectif à long terme d'augmenter la richesse, tandis que le financement est le processus qui consiste à fournir des fonds pour des activités commerciales, à faire des achats ou à investir. Les entreprises peuvent utiliser une combinaison de plusieurs méthodes de financement pour financer leurs activités et anticipent le retour sur investissement à l'aide du ratio ROI.**

## LE CAPITAL INVESTISSEMENT

**L**e capital investissement ou « private equity » se définit comme la prise de participations en capital dans des entreprises non cotées dans le but de financer leur démarrage, leur développement ou leur cession/transmission.

L'investisseur en capital dont le rôle peut être actif ou passif dans la stratégie et/ou les opérations de l'entreprise, s'attache à une gouvernance d'entreprise à même de lui garantir l'équilibre nécessaire à la création d'une plus-value lors de sa sortie.

Le capital investissement est un mode de financement en fonds propres ou quasi-fonds propres, qui le distingue du financement bancaire. Il s'agit d'un capital patient. Il n'est pas contraint à un amortissement rigide comme pour la banque et se projette à un horizon de cinq à sept ans en moyenne.

Chaque investisseur en capital agit en fonction de sa politique d'investissement et ses procédures internes.

L'investissement en capital est une activité qui mérite pour les entreprises, un accompagnement juridique parce qu'il est mis en œuvre au travers d'une documentation juridique qui peut être complexe selon les cas. Entreprise et investisseur définissent ensemble les règles de collaboration dans la prise de participation et l'exécution de la transaction jusqu'à

la sortie de l'investisseur. Le principe de la liberté contractuelle s'applique.

### POURQUOI FAIRE APPEL À UN INVESTISSEUR EN CAPITAL ?

L'investisseur en capital investissement n'apporte pas que de l'argent, en capital ou quasi-capitaux propres (prêt actionnaire, avances diverses, etc.). Il apporte aussi :

- Une expertise technique ;
- Une regard neuf dans la vision stratégique ;
- Un réseau et carnet d'adresse ;
- Une crédibilité vis-à-vis des tiers avec lesquels l'entreprise est ou souhaite entrer en relation ;
- Un partage de risque avec les actionnaires existants.

Lorsqu'une entreprise fait appel à un investisseur en capital, il est important qu'elle y soit bien préparée. Cela est d'autant plus important pour les entreprises familiales ou unipersonnelles, parce que l'investissement veille au respect des règles de gestion selon les meilleurs standards, ce qui peut être contraignant.

# CE MOIS SONNE LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION !



• Par Aminatou BA FALL

**Eh oui !** Le mois d'octobre nous fait penser naturellement à la lutte contre les cancers féminins les plus tristement répandus à travers le monde que sont les cancers du sein et du col de l'utérus.

Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus. Durant ce mois, la sensibilisation est également portée sur la récolte de fonds destinés à la recherche sur les causes de ces cancers, leur prévention, leur diagnostic, leur traitement et leur guérison. La campagne soutient également les personnes directement touchées par le cancer du sein ou du col de l'utérus en leur portant assistance sous différentes formes.

L'initiative existe depuis 1985 et est originaire des États-Unis soutenue par l'American Cancer Society et l'entreprise Imperial Chemical Industries.

En 2020, le Centre International de Recherche sur le Cancer esti-

maît à 19 292 789 les nouveaux cas de cancer dans le monde avec 9 958 133 cas de décès.

Pour le Sénégal, 11 317 nouveaux cas de cancers sont estimés chaque année, avec 7893 décès. En outre, environ plus de 3700 cas de cancers du sein et du col de l'utérus sont diagnostiqués chaque année au Sénégal.

Ces deux pathologies représentent les premières causes de décès par cancer chez les femmes au Sénégal, d'où la nécessité de trouver des mesures pour lutter contre la morbi-mortalité liée à ces cancers.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé et de l'Action Social (MSAS) a mis en œuvre plusieurs actions pour assurer l'amélioration de la prise en charge de la maladie, depuis de nombreuses années.

Il faut rappeler qu'en octobre 2018, le Sénégal a été le premier pays en Afrique de l'Ouest à introduire le vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans son Programme élargi de vaccination (PEV), initiative notable en termes de prévention précoce. Cependant la couverture vaccinale reste faible malgré la gratuité et la disponibilité du vaccin.

Par ailleurs, une autre initiative majeure a vu le jour le 1er octobre 2019 : la gratuité de l'accès à la chimiothérapie pour les femmes

atteintes de ces cancers pour faciliter leur traitement médical ; ce qui représente une avancée considérable dans la lutte contre le cancer chez les femmes.

Toutefois, la mesure de gratuité ne concerne que la chimiothérapie. La chirurgie ou encore la radiothérapie restant à la charge des patientes. Les autorités sanitaires devraient consentir davantage d'efforts pour faciliter la prévention et le traitement. Les outils de dépistage précoce tels que la mammographie ou le frottis cervical, ainsi que l'accès aux services de soins restent encore difficiles pour la majorité des patientes.

Pour parer à ces nombreux obstacles et renforcer la lutte contre ce fléau, plusieurs associations et structures s'organisent depuis de nombreuses années au Sénégal. C'est le cas de la LISCA (Ligue Sénégalaise de lutte contre le Cancer) qui existe depuis 1985, association à but non lucratif qui lutte contre tout type de cancer à travers plusieurs actions.

La LISCA s'est donnée comme mission, d'informer les populations sur ces maladies, de procéder à des dépistages, de mener des actions de prévention et de traitement, de soutenir les malades face au coût très élevé des produits anticancéreux combiné à l'absence d'un système assurantiel ou mutualiste étendu. A cela s'ajoute le fait d'aider à...

...la formation des spécialistes médicaux et paramédicaux surtout à l'intérieur du pays, de contribuer à la dotation d'équipements pour le dépistage, la prévention, le diagnostic et le traitement, de promouvoir la recherche notamment en médecine alternative et complémentaire et enfin de rechercher des synergies d'actions avec les organisations nationales et internationales de lutte contre le cancer.

Selon Dr. Fatma Guenoune, Présidente de la LISCA, dans les pays à faible revenu, le cancer du col de l'utérus est l'une des principales causes de décès chez les femmes, avec un impact économique et social important sur les communautés. Le vaccin contre le VPH (le virus du papillome humain) est une mesure essentielle pour prévenir le cancer du col de l'utérus. Les communautés de femmes doivent être atteintes de manière créative pour accéder au dépistage et au traitement du VPH, en particulier dans les zones rurales et défavorisées où les services de santé sont limités. Des partenariats multisectoriels sont nécessaires pour mobiliser les ressources afin d'améliorer l'accès au dépistage et au traitement, ainsi qu'à des soins de qualité. Il faudrait lancer des initiatives d'envergure de la part des décideurs et des partenaires techniques et financiers afin de renforcer les systèmes de santé et améliorer l'accès aux services de lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus pour les populations africaines. Dès lors, trois (03) axes prioritaires sont identifiés à l'échelle macrosociale : des politiques claires avec des investissements soutenus ; une formation approfondie du personnel de santé ; et des

## FAITES UN DON

** Don par transfert d'argent mobile**  
**Orange Money :** #144# 626#  
**Wave :** Paiement/Lisca

** Don par virement bancaire**  
**Compte UBA :**  
 SN 153 01302 302100000219 48

** Don par chèque**  
 Libellez votre chèque à l'ordre de LISCA, puis envoyez-le à l'adresse suivante : sacrée cœur 3 n° 9994 Rond-Point JVC



** Don par nature**  
 Veuillez prendre contact avec le secrétariat de la LISCA à l'adresse suivante : Sacré cœur 3 n° 9994 Rond-Point JVC

CONTACT DE LA LIGUE  
 Email : [liscans@gmail.com](mailto:liscans@gmail.com) • Siteweb : [www.lisca.sn](http://www.lisca.sn)  
 Téléphone : 33 827 30 85 • Adresse : sacrée cœur 3 n° 9994 Rond-Point JVC

partenariats pour la mise en place de programmes nationaux de sensibilisation et de prévention.

Depuis la fermeture de l'hôpital Aristide Le Dantec pour travaux en 2022, la LISCA enregistre une hausse substantielle des demandes d'assistance. L'association continue de mener sa mission malgré les nombreuses contraintes et l'augmentation des sollicitations.

Aujourd'hui, la LISCA, à travers sa Présidente, plaide pour la gratuité du traitement contre le cancer. L'association est soutenue financièrement par des bonnes volontés et des entreprises installées au Sénégal. Ces dernières bénéficient d'incitations fiscales sur les dons versés, en raison de l'utilité publique reconnue de la LISCA. Les états financiers de l'association sont audités par un cabinet comptable pour renforcer la gestion et la transparence.

A une échelle plus accessible, commençons en tant qu'individu, en tant que responsable, en tant que citoyen, en tant que communauté, en tant que société, à mener des actions suivant nos moyens. Toute contribution compte, quelle que soit sa nature ou sa taille, elle finira toujours par avoir un impact significatif !

**Dans ce cadre, la société PROCAP, éditeur du magazine *Focus Investissement*, le FONDIS et l'ensemble du personnel du groupe s'associent à la LISCA et contribuent aux valeureuses actions d'Octobre Rose.**

**Soutenons tous ensemble la LISCA ou toute autre structure engagée dans la lutte contre le cancer. Soutenons cette cause, plus particulièrement en ce mois d'octobre dédié aux actions de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus.**

**Soyons porteurs de voix pour sensibiliser sur l'importance du dépistage, premier moyen de lutte efficace contre les cancers du sein, du col de l'utérus et de toutes les autres formes de cancer.**

Nos remerciements à toutes ces vaillantes structures qui ne ménagent aucun effort dans la lutte contre le cancer ainsi que pour l'amélioration des conditions sanitaires au Sénégal.

*Sources :*  
 Organisation Mondiale de la Santé,  
 Ministère de la Santé et de l'Action  
 Sociale au Sénégal, Le Soleil, Lisca.

**Abdou Soulye DIOP**

# « Le Sénégal est en train de s'émanciper pour prendre sa place de nation prospère et influente »

Associé gérant Mazars Maroc, Abdou Soulye Diop a présenté, jeudi 5 octobre 2023, à Dakar, son nouvel ouvrage « Sénégal à portée de main / le lion sort de sa tanière ». Dans ses réflexions, il met en exergue les nombreuses potentialités dont regorge le Sénégal et scrute des pistes.

***Vous venez de publier l'ouvrage à Harmattan le «Sénégal à portée de main / le lion sort de sa tanière » ; qu'est ce qui justifie le choix de ce titre ?***

Le titre choisi pour mon livre - « Sénégal à portée de main / Le lion sort de sa tanière » - véhicule une symbolique forte et évocatrice. Il reflète à la fois l'immense potentiel qui s'offre au Sénégal et la détermination de notre nation vibrante à le concrétiser.

L'expression « Sénégal à portée de main » évoque l'idée que le développement et le progrès sont accessibles, qu'il suffit de les saisir. Elle rend le chemin vers le progrès plus tangible, plus proche, plus à portée de main. Cette partie du titre souligne que les solutions aux défis du Sénégal existent, qu'elles sont là, sous nos yeux, et qu'il s'agit de les mettre en œuvre de manière stratégique.

Quant à « Le lion sort de sa tanière », cette image symbolise la puissance d'une nation prête à s'affirmer sur la scène régionale et mondiale. Le lion est un symbole de force, de détermination et d'ambition. Cette métaphore du Sénégal sortant de sa tanière évoque une nation gagnant en puissance et en influence, prête à passer à l'action pour façonner son avenir. Le Sénégal est en train de sortir de l'ombre, de s'émanciper, pour prendre sa place de nation prospère et influente. C'est aussi un clin d'œil aux 4 scénarios de développement du continent que beaucoup de penseurs avaient prédit en 2000 ou des 4, le plus positif était que les lions sortent de leur tanière.

Pris dans son ensemble, ce titre dépeint le portrait d'un Sénégal se tenant à l'orée d'une nouvelle ère, d'une renaissance. Les opportunités qui s'offrent à nous sont immenses, dans tous les domaines - économie, culture, société. Mon livre décrit en détail

ces opportunités ainsi que les défis posés. Mais mon message principal est un message d'espoir, de confiance en l'avenir de notre nation vibrante. Le Sénégal regorge de talents, de ressources, d'atouts de toute sorte. C'est un lion prêt à sortir de sa tanière, à rugir et à s'affirmer. Le potentiel est palpable, il est à portée de mains. Il ne tient qu'à nous de le concrétiser par les choix judicieux et la détermination à bâtir le Sénégal que nous voulons et que nous souhaitons tous !

***Quels messages vous souhaitez faire passer en rédigeant cet ouvrage ?***

A travers cet ouvrage, je souhaite passer plusieurs messages-clés :

Tout d'abord, je veux mettre en lumière le formidable potentiel dont regorge le Sénégal. Mon livre montre que notre nation possède des atouts considérables dans de





**SOCIÉTÉ  
DE PROMOTION  
DU CAPITAL  
INVESTISSEMENT**



**SOCIÉTÉ DE PROMOTION DU CAPITAL INVESTISSEMENT**

**PROCAP** est un prestataire de services spécialisé dans les activités support, pour les fonds d'investissements et véhicules financiers.

Elle accompagne ces derniers dans l'externalisation des activités support et en assure la gestion.



Gestion de la Comptabilité  
Gestion des ressources humaines  
Achats et logistique



Reporting financier  
Rapports annuels  
Systèmes d'informations



Secrétariat juridique,  
Formations spécialisées  
Édition d'un magazine

+221 78 621 99 49 | +221 33 869 63 69



Rond-point Stèle Mermoz Immeuble Elton,  
3ème étage, - Dakar - B.P. 50882, Sénégal

nombreux domaines : économie, culture, capital humain, etc. Les opportunités de développement sont réelles et à portée de main si nous savons les saisir.

Ensuite, je tiens à souligner la résilience du peuple sénégalais et sa détermination à relever les défis. Le Sénégal fait face à des obstacles importants mais ce peuple vibrant n'a de cesse de regarder vers l'avenir. Mon livre célèbre cet état d'esprit combatif.

Plus largement, j'appelle à une prise de conscience collective des enjeux auxquels le Sénégal est confronté. Mon analyse rigoureuse de la situation actuelle vise à éveiller les consciences sur les problèmes mais aussi sur les opportunités.

Enfin, je souhaite proposer une vision, tracer des perspectives qui soient à la fois ambitieuses et réalistes. Tout au long de l'ouvrage, j'avance des recommandations, des solutions concrètes pour libérer le potentiel du Sénégal. Mon but est d'inspirer l'action collective.

Nous pouvons bâtir le Sénégal que nous voulons en mettant en place :

- Des politiques économiques créatrices de richesse et inclusives.
- Des services sociaux accessibles à tous.
- Un Capital humain promu et porteur de valeurs
- Un environnement préservé et valorisé.
- Un socle de gouvernance publique efficace.

Le message central est celui d'un optimisme résolu : oui, le Sénégal peut réaliser de grandes choses si nous le décidons. L'espoir en des lendemains meilleurs doit nous guider.

**Comment analysez-vous les perspectives économiques du Sénégal dans un contexte de veille électorale ?**

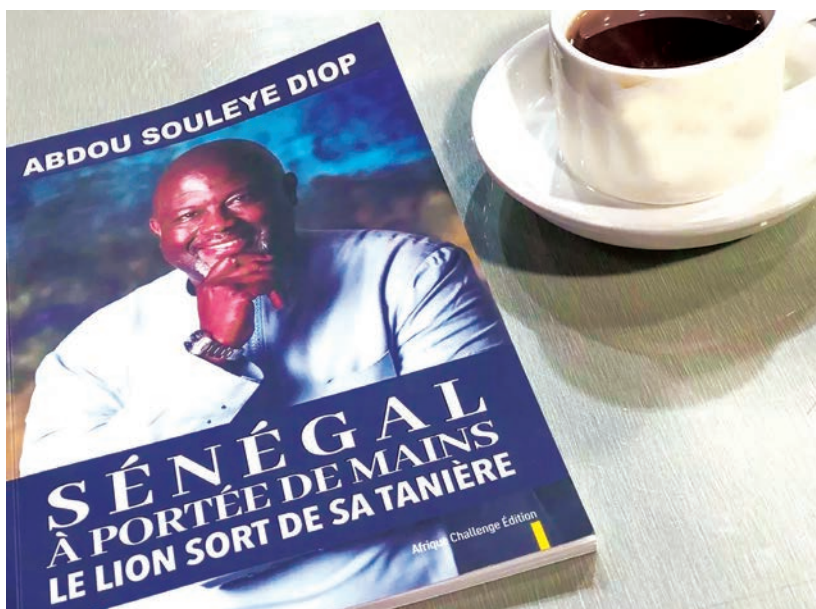
Le Sénégal est à la croisée des chemins. L'élection présidentielle de 2024 représente un tournant historique, lourd d'enjeux cruciaux pour l'avenir de la nation. Or, force est de constater l'indigence du débat politique actuel, qui néglige les défis structurels au profit de querelles stériles. Le Sénégal mérite mieux qu'une campagne démagogique sans vision. Le temps est venu d'élever le débat et de se focaliser sur l'essentiel : Quel Sénégal voulons-nous bâtir pour nos enfants et petits-enfants, ensemble.

Car les chantiers à venir sont colossaux. Comment garantir la souveraineté alimentaire du pays et moderniser notre agriculture ancestrale ? Comment former une jeunesse qualifiée et confiante, à même d'être le fer de lance de notre émergence ? Comment bâtir une nation prospère, juste et transparente ? Autant de questions fondamentales qui requièrent courage et discernement.

L'enjeu dépasse les individus. Peu importent les egos en compétition, ce qui compte c'est l'intérêt supérieur du Sénégal. Nous devons exiger de nos dirigeants une gouvernance vertueuse et une continuité dans l'effort. Les grands pays ne se sont pas construits au gré des sautes d'humeur électorales. Ils ont bâti pierre après pierre, avec constance et détermination. Le Sénégal aussi peut tracer sa voie vers l'émergence, en cultivant ses formidables atouts.

Alors oui, en tant qu'individus, notre pouvoir est limité. Mais ensemble, animés par la foi dans notre pays, nous pouvons réclamer le meilleur pour le Sénégal. Battions-nous avec optimisme pour un avenir où bonne gouvernance, vision et travail intelligent permettront à notre beau pays de réaliser son fabuleux potentiel. L'histoire du Sénégal s'écrit maintenant. Soyons-en les acteurs engagés !

**Propos recueillis par la Rédaction**



**Banque Islamique du Sénégal : 40 ANS D'EXISTENCE**

Forts de notre héritage, de notre vision et de notre engagement, nous continuons à relever les défis et à soutenir la croissance durable de l'économie sénégalaise mais aussi sous-régionale.

**PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT**  
**MAKAANE**



**BÉNÉFICIEZ  
D'UN FINANCEMENT  
POUR VOTRE PROJET  
IMMOBILIER**

**SENEGALAIS RESIDANT A  
L'ETRANGER**



-  DEVEZ UN CLIENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DU SENEGAL
-  FAITES DES VIREMENTS ENTRE VOS COMPTES
-  BENEFICIEZ DES FINANCEMENTS HALAL DE LA BIS
-  EPARGNEZ VOTRE ARGENT EN TOUTE SECURITE

# COFFRE-FORT INTELLIGENT

**NOUS RÉVOLUTIONNONS LA FAÇON  
DONT VOUS GÉREZ VOS ENCAISSES**

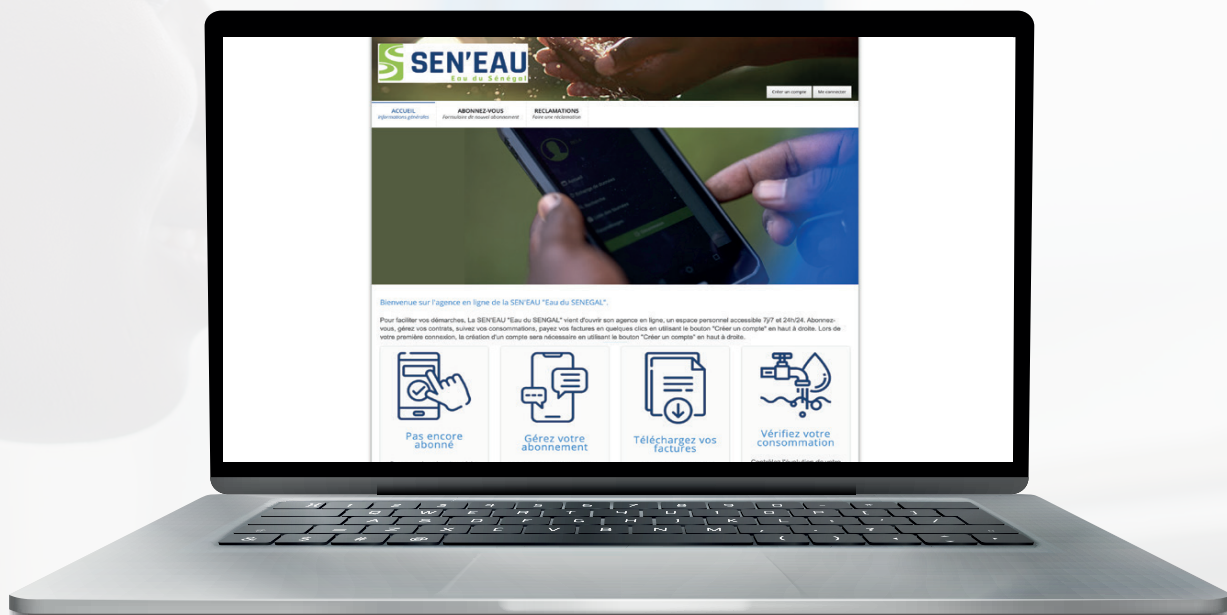
Effectuer des dépôts espèces avec une date de valeur jour sans vous déplacer.



 Almadies, niveau Rond-Point, face route King FAHD

 [contact@bis-bank.sn](mailto:contact@bis-bank.sn)  33 849 62 62

 [www.bis-bank.com](http://www.bis-bank.com)



<https://noflaye.seneau.sn>



**Connectez-vous en quelques clics et :**

- Réalisez votre demande d'abonnement
- Surveillez vos consommations
- Récupérez vos factures en ligne
- Déposez une demande ou une réclamation



Scanner le code  
pour accéder à Noflaye